Atlas des premières colonisations

Atlas
des premières colonisations

XV^e – début XIX^e siècle : des conquistadores aux libérateurs

MARCEL DORIGNY

© Éditions Autrement 2013
77, rue du Faubourg-Saint-Antoine – 75011 Paris
Tél. 01 44 73 80 00 – Fax 01 44 73 00 12 – www.autrement.com

ISBN EPUB : 9782746735767
ISBN : 9782746731745
EAN : 9782746731745
ISSN : 1272-0151
Dépôt légal : mars 2013
Imprimé et broché en France par l'imprimerie Pollina.
Achevé d'imprimer en 2013.

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Avec le soutien du Centre National du Livre
http://www.centrenationaldulivre.fr

Atlas des premières colonisations

XV^e - début XIX^e siècle Des conquistadores aux libérateurs

Marcel Dorigny
Cartographie : Fabrice Le Goff

Éditions Autrement
Collection Atlas/Monde

introduction

Coloniser, s'établir, voyager, explorer, découvrir, conquérir…

Mots et réalités de l'expansion coloniale européenne Aborder l'histoire des colonisations depuis le début de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle) ne peut se faire sans un recul historique et méthodologique préalable. En effet, l'acte consistant à fonder des colonies est attesté depuis l'Antiquité ; nous pouvons même dire que la colonisation a été « inventée » par les sociétés de l'Antiquité classique du bassin méditerranéen. Phéniciens, Grecs, Romains, tous ont mis en marche des processus de colonisation, qu'il ne faut pas confondre avec les « simples conquêtes », qui consistent à acquérir par une guerre victorieuse le territoire d'un autre peuple et à soumettre ses habitants. Fonder des colonies dans l'Antiquité consistait à implanter sur le territoire nouveau, parfois inhabité, un peuplement venu de la cité victorieuse, nouvelle maîtresse des lieux, pour y fonder une cité sœur, ou fille, destinée à absorber son excédent de population tout en lui assurant un rayonnement bien au-delà de son sol. C'est ainsi que Tyr fonda Carthage et Phocée la future Marseille… Il y avait

domination de la « cité métropole », mais il serait anachronique de projeter sur cette époque les schémas de la colonisation moderne et contemporaine. Pourtant, au moment des « grandes découvertes » et de la fondation des premiers empires coloniaux au XVIe siècle, les Européens utilisaient un vocabulaire profondément marqué par l'héritage gréco-romain. Au XVIIIe siècle encore, la plus imposante et la plus influente des histoires de la colonisation européenne depuis la fin du XVe siècle, écrite par Guillaume Thomas Raynal, à la fin du XVIIIe siècle, portait le titre hautement révélateur de la perpétuation de l'ambivalence héritée des Anciens : *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*. Raynal n'eut pas recours au terme de colonisation, ni de colonie, dans le titre de son œuvre magistrale, mais à celui d'*établissements*, lequel laissait bien entendre que les Européens en étendant leur domination aux terres nouvellement découvertes – et à découvrir – se plaçaient dans le sillage des Phéniciens et des Grecs de l'Antiquité : ils fondaient des établissements, peuplés autant que possible de leurs ressortissants et agissant en partenaires avec les populations autochtones… Mais Raynal lui-même soulignait que la découverte des nouveaux mondes et l'expansion européenne qui s'ensuivit avaient bel et bien ouvert une phase inédite dans l'histoire de la fondation des colonies.

SI LES CHRÉTIENS ONT TUÉ ET DÉTRUIT TANT ET TANT D'ÂMES ET DE TELLE QUALITÉ, C'EST SEULEMENT DANS LE BUT D'AVOIR DE

L'OR. (BARTOLOMÉ DE LAS CASAS)

Dès les années fondatrices des empires coloniaux, formés d'abord par les puissances ibériques aux Amériques et en Asie, il y eut extermination des populations autochtones ou refoulement des vaincus hors du territoire colonisé, à qui il fallait substituer de nouveaux habitants, les colons puis les esclaves noirs importés d'Afrique. Les modes de gestion, d'administration et de peuplement relevaient de pratiques nouvelles, sans cesse perfectionnées, toujours dans le sens d'un renforcement du rôle central de la puissance colonisatrice, y compris envers ses propres sujets devenus des *créoles*, pour reprendre le terme d'origine espagnole qui s'imposa finalement partout, ou presque.

Au XVIIIe siècle, le sens ancien du mot colonie faisait toujours référence. Que l'on se reporte, par exemple, à la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie française, paru en 1750. À l'article COLONIE, on peut lire cette définition : « Nombre de personnes de l'un et l'autre sexe que l'on envoie d'un pays pour en peupler un autre. (Il y a plusieurs colonies françaises dans le nouveau monde. Envoyer une colonie. Établir une colonie. Les Romains envoyaient des colonies de soldats vétérans dans les villes conquises.) » Ainsi, colonie désignait encore au premier chef les hommes transplantés d'un lieu vers un autre. L'attribution du mot à un territoire, ou à une région, ne venait qu'en second lieu : « Se dit aussi des lieux où l'on envoie des habitants. Marseille est une colonie des Phocéens. Les colonies d'Amérique. » Si cette seconde définition s'est imposée aujourd'hui au point

d'éclipser la première, il 'demeure de bonne méthode de rappeler que cette mutation lexicale est relativement récente et souligne le passage d'une conception de la colonisation à une autre : la première période de l'expansion coloniale européenne, ouverte par les grandes découvertes, avait conservé nombre de caractères hérités du monde antique, notamment la faiblesse des transferts démographiques des métropoles vers les nouvelles terres, le cas anglais en Amérique du Nord étant une exception tardive. Le seul transfert démographique massif durant cette première colonisation fut celui des esclaves noirs, mais il s'agissait de main-d'œuvre, non « d'habitants » au sens colonial du terme.

Force est de constater qu'au-delà des continuités lexicales une pratique différente s'est instituée depuis la fin du XVe siècle. Les Européens sont sortis de leur continent et se sont installés d'abord en périphérie de l'Afrique, puis aux Antilles et sur le continent américain, enfin et parallèlement, aux Indes orientales, d'abord dans des comptoirs, puis sur des terres agricoles, peuplées ou non, selon les lieux « disponibles ». Dès lors, une nouvelle réalité se mettait en place pour plusieurs siècles, qui allait bouleverser l'ordre du monde.

La colonisation moderne, inaugurée au XVIe siècle à grande échelle, fut avant tout acte de conquête par une infime minorité d'Européens sur des terres déjà habitées, mises en valeur et administrées par des sociétés structurées, connaissant l'agriculture, l'architecture, l'urbanisation, les pratiques religieuses… Cette conquête, rapidement destructrice des sociétés préexistantes, se voulait d'emblée « civilisatrice », en apportant à ces

populations la religion des conquérants, considérée comme la seule véritable religion et excluant toutes les autres. Christianiser était le mobile supérieur, l'objectif à atteindre, la légitimation de cette nouvelle colonisation.

[…] IL A ÉTÉ NÉCESSAIRE DE CONQUÉRIR DES TERRES ET D'EN CHASSER LES ANCIENS HABITANTS POUR Y EN TRANSPORTER DE NOUVEAUX […]. (*ENCYCLOPÉDIE*)

L'autre composante de la colonisation moderne fut d'ordre économique. Les colonies avaient pour finalité explicite d'enrichir la métropole et de lui assurer la puissance et la suprématie sur ses rivales européennes. Nous sommes ainsi d'emblée devant une colonisation d'exploitation, d'abord minière, puis agricole par l'importation de la plantation, humaine avec le recours à la force de travail d'esclaves et des populations dominées : l'engagisme, les réquisitions, le travail forcé sous toutes ses formes. Le cœur de cette mécanique coloniale résidait dans la balance commerciale, dont l'excédent permettait au monarque de mener grand train et de faire la guerre. Colbert, ministre de Louis XIV, avait parfaitement formulé cette dimension économique et géopolitique des colonies, marchant en cela dans les pas de Richelieu sous Louis XIII. Au XVIII^{e} siècle, Montesquieu et les Encyclopédistes donnèrent une définition parfaitement claire de la colonisation européenne : « L'objet de ces colonies est de faire le commerce

à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec les peuples voisins avec lesquels tous les avantages sont réciproques. On a établi que la métropole seule pouvait négocier dans la colonie ; et cela avec grande raison parce que le but de l'établissement a été l'extension du commerce, non la fondation d'une ville ou d'un empire. » (*De l'esprit des lois*, livre XXI, chapitre XXI, « Découverte de deux Nouveaux Mondes, état de l'Europe à cet égard »). Vingt ans plus tard, l'*Encyclopédie* confirmait cette définition en son article COLONIE : « On entend par ce mot le transport d'un peuple ou d'une partie d'un peuple d'un pays à l'autre. […] Toutes celles de ce continent [l'Amérique] ont eu le commerce et la culture tout à la fois pour objet de leur établissement ou s'y sont tournées : dès lors il a été nécessaire de conquérir des terres et d'en chasser les anciens habitants pour y en transporter de nouveaux. […] Les colonies n'étant établies que pour l'utilité de la métropole, il s'ensuit : 1° qu'elles doivent être sous sa dépendance immédiate et par conséquent sous sa protection ; 2° que le commerce doit en être exclusif aux fondateurs. »

La colonisation ainsi définie reste indissociable d'une série de pratiques que la culture de l'Europe différencie peu ou mal : les voyages, les découvertes, les explorations qui ont poussé dès les années 1400 des navigateurs, des princes et des marchands à sillonner des mers inconnues à la recherche d'autres routes maritimes, d'autres marchés, d'autres produits. Quels liens y eut-il entre ces différentes formes de voyages et le fait colonial lui-même ? Loin de la naïve attitude qui refuse de voir le colonisateur se profiler derrière le voyageur, le savant explorateur, le pacifique marchand, nous ne

tomberons pas davantage dans la vision mécaniste qui fait du savant un agent de commerce déguisé, et du marchand un éclaireur perfide du conquérant qui occupe l'espace inventorié par le premier et pénétré par le second. La colonisation de l'époque moderne fut, et c'est l'intérêt de la mise en perspective de ses différents aspects, en grande partie le fruit de la convergence d'une multiplicité de pratiques scientifiques, commerciales, techniques. Acte de domination de peuples envers d'autres peuples, cela ne fait aucun doute, elle fut aussi le fruit de la révolution scientifique et technique qui propulsa les Européens à la recherche d'une compréhension du monde ouvertement en rupture avec le dogme biblique qui avait façonné les connaissances depuis la fin de l'Antiquité. Toute l'ambiguïté de l'expansion européenne réside dans cette distorsion – du moins apparente – entre la soif de savoirs nouveaux et l'appétit pour les richesses promises par la conquête de terres nouvelles. La première mondialisation, effective dès les années 1520, juxtaposa ces deux démarches, qui formèrent le binôme inséparable de l'expansionnisme de l'Europe, jusques et y compris les entreprises coloniales des XIXe et XXe siècles.

Marcel Dorigny

LA NAISSANCE DES EMPIRES EUROPÉENS

XV^{e}-XVI^{e} SIÈCLES

À partir de la fin du XVe siècle, les Européens se lancèrent à la recherche de routes directes vers l'Orient, en quête de produits nouveaux. Des navigateurs portugais explorèrent les côtes de l'Afrique orientale, établirent des routes commerciales entre ces côtes, les îles découvertes et Lisbonne ; puis, toujours à la recherche d'un accès direct vers l'Orient, Christophe Colomb, pour le compte de la couronne d'Espagne, osa le voyage par l'ouest et ouvrit ainsi un nouveau monde aux avidités européennes.

En quelques décennies, le monde des Européens brusquement agrandi permet à Charles Quint d'affirmer que le soleil ne se couche jamais sur son empire. Les produits et les hommes circulent autour de la terre, la vision biblique centrée sur la Méditerranée s'estompe, la découverte d'une humanité inconnue provoque des controverses théologiques.

De cette première mondialisation découle la prise de possession des terres découvertes entre Portugais et Espagnols. L'ère des empires coloniaux commence.

Le legs de Marco Polo

Rédigé en français, le récit du voyage de Marco Polo à travers l'immense Asie et son retour par la mer (1271-1295), *via* le détroit de Malacca, Ceylan, la côte de Malabar, Ormuz, Ispahan, Trébizonde, la mer Noire et Venise en contournant la Grèce, a été d'abord considéré comme de pure invention puis est devenu la source d'informations principale pour les voyageurs-géographes des XIVe et XVe siècles qui cherchaient à atteindre l'Asie. Dès 1459, une carte en avait été établie, utilisée d'abord par les Portugais puis par Christophe Colomb, qui en déduisit la possibilité de gagner les côtes d'Asie orientale par la route maritime de l'ouest.

LE MONDE AVANT 1492

Source : Atlas de la Nouvelle-France, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1973.

MARCO POLO : UN VOYAGE HORS DU COMMUN

Les relations commerciales entre l'Occident méditerranéen et l'Orient ont existé durant l'Antiquité ; la soie et les épices circulaient dans la haute société romaine jusqu'à devenir un « danger » pour l'empire par la masse d'or qui servait à les payer. Jusqu'à la conquête arabe, au VIIe siècle, ces flux n'ont jamais été menacés. Puis les échanges s'interrompirent presque totalement et l'Europe ignora ces précieuses marchandises durant ce qu'il convient d'appeler le haut Moyen Âge.

Avec les croisades, un retour relatif de l'Occident s'opéra en direction de l'Asie, principalement à travers les marchands italiens ; la 4e croisade, en 1204, avec la constitution d'un Empire latin accéléra le processus en ouvrant les portes de la mer Noire à l'expansion vénitienne, puis génoise. De nouveaux contacts avec la Chine et l'Inde se mirent en place : la soie, les épices, les parfums circulèrent à nouveau en Méditerranée.

La conquête mongole favorisa ce retour des marchands à partir du début du XIIIe siècle : la « paix mongole » s'instaura sur un immense territoire et les échanges furent à nouveau possibles. L'Italien Jean du Plan Carpin (vers 1182-vers 1252) et le Flamand Guillaume de Rubroek (1215-1295) essayèrent de pénétrer en Chine par le nord : ils atteignirent Karakorum, au nord de la Mongolie, sans aller plus loin.

Marco Polo (1254-1324), un marchand vénitien, réussit, quant à lui, un voyage exceptionnel qui s'est inscrit dans la lignée des « voyages de découvertes », même si au sens propre il n'a pas fait de découvertes géographiques. Pendant vingt-cinq années, il a parcouru l'immen-sité de l'Asie par les routes terrestres à l'aller et un long périple maritime au retour. La carte ci-contre résume ce voyage hors du commun. Mais l'important n'est pas tant « l'exploit » en lui-même que sa postérité et l'usage qui en fut fait dans les deux siècles qui suivirent sa publication.

Certes, le livre de Marco Polo n'a pas été pris au sérieux par ses contemporains et n'a pas joué le rôle qui lui revenait dans la science géographique de son temps. Le décalage entre les données recueillies par Marco Polo et les connaissances de ses lecteurs était si grand que son livre fut considéré comme imaginaire. Les générations suivantes en firent toutefois une autre lecture : les voyageurs du XIVe et surtout du XVe siècle en étudièrent les détails, reconstituèrent les distances parcourues, firent l'inventaire des richesses décrites. Le cas de Cipango (le Japon) est exemplaire : Marco Polo n'a pas visité l'île, ses descriptions proviennent des Mongols. Pourtant les richesses fabuleuses qu'il décrit ont attiré l'attention des voyageurs futurs, notamment de Christophe Colomb. Le musée

Columbiana de Séville conserve un exemplaire avec 70 annotations de Christophe Colomb, portant notamment sur cette île fabuleuse qu'il fallait atteindre.
Ainsi, Marco Polo n'a pas ouvert de nouveaux horizons aux ambitions européennes, à vrai dire quasi inexistantes à la fin du XIIIe siècle, mais il a légué à la postérité une précieuse description d'une immense partie de la terre qui servit, à son insu naturellement, de base de réflexion pour les « voyageurs-explorateurs-conquérants » de l'époque suivante.

•••

LE MONDE CONNU À LA FIN DU XVE SIÈCLE

Le monde connu des Européens à l'extrême fin du XVe siècle se limitait à trois grands ensembles : l'Europe et le bassin méditerranéen, l'Asie telle que les cartes établies principalement à partir du récit de Marco Polo permettaient de la représenter, l'Afrique occidentale longuement explorée par les Portugais dans leur recherche d'un passage vers l'océan Indien, découvert seulement en 1488 par Bartolomé Dias (vers 1450-1500).
Entre l'Europe occidentale et l'Asie, plus précisément la Chine et l'île de Cipango (Japon), il y avait un vaste océan, l'Atlantique, parsemé à l'est d'îles bien identifiées au large des côtes africaines : Canaries, Madère, Cap-Vert, Açores.
Ainsi, dans la représentation du monde d'alors, entre Europe et Asie, il n'y avait aucune barrière continue, tout juste des îles plus ou moins mythiques repérées sur des cartes dues aux sagas des Vikings qui avaient exploré les côtes nord de l'Amérique au Xe ou au XIe siècle : l'Islande, le Groenland, et surtout cette mystérieuse île de Vinland, plus à l'ouest, esquisse du nord du continent américain, Terre-Neuve, l'échancrure de la baie d'Hudson et plus

au sud celle du détroit de Belle-Isle. Cette vision ne rompait pas avec la tradition héritée de l'Antiquité, pas plus qu'avec la lecture biblique de l'histoire du monde.

Le navigateur génois Christophe Colomb (1451-1506), après examen de cette carte éditée en 1492 à Nuremberg par Martin Behaim (1459-1507), un Allemand ayant vécu au Portugal, a pu lancer ce verdict : « Entre l'extrémité de l'Espagne et le commencement de l'Inde se trouve une petite mer, susceptible d'être traversée en peu de jours. » Par ce raisonnement il croisait les enseignements du voyage de Marco Polo, qui avait atteint la Chine par l'est après un voyage de plusieurs années, et ceux de la cartographie nouvelle qui proposait une vision du globe terrestre intégrant l'exploration des côtes africaines et les données des récits de voyages dans les mers du Nord, vers l'Islande, le Groenland et, plus incertain encore, le fameux Vinland.

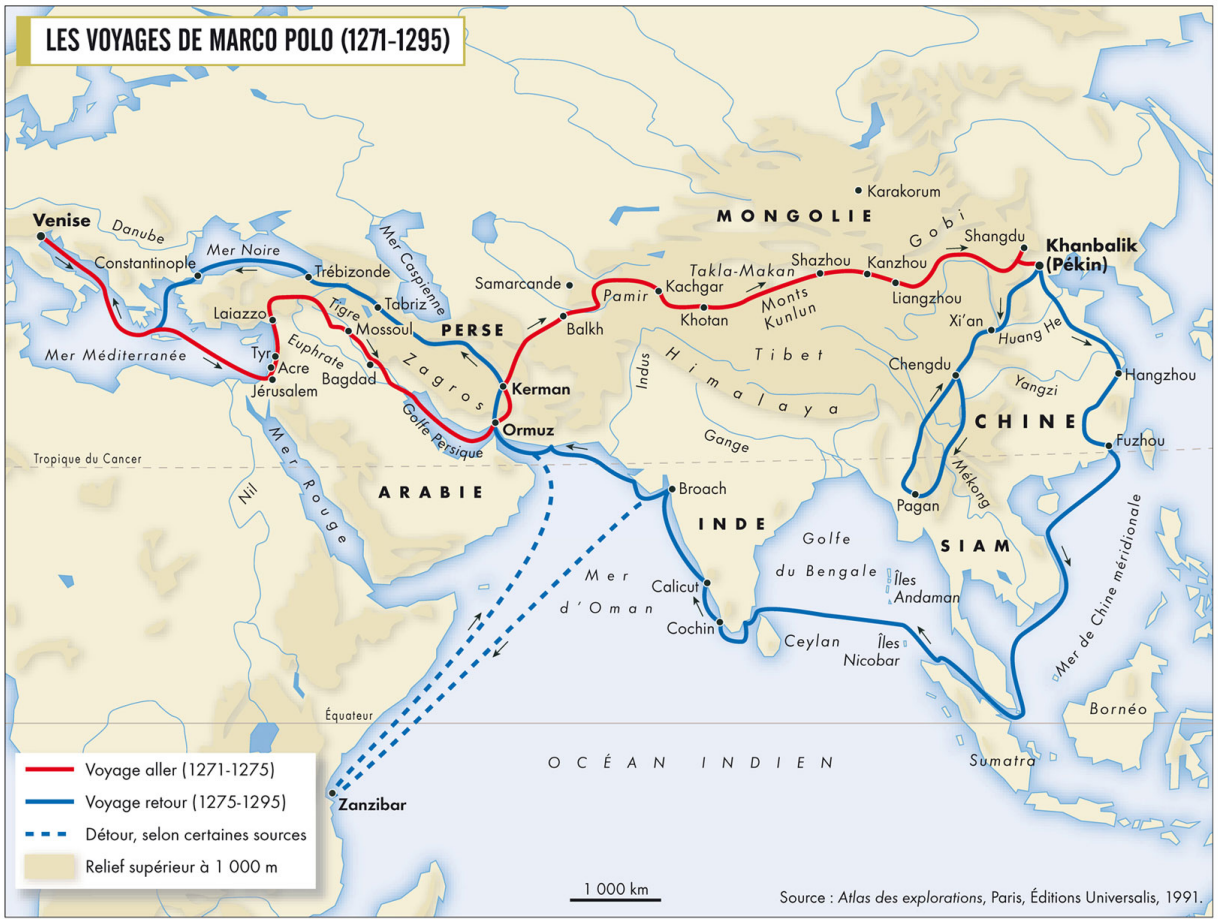

DE LA GÉOGRAPHIE MYTHIQUE AUX CARTOGRAPHES MODERNES

Pour accéder directement à l'Asie en contournant les intermédiaires ottomans, une première hypothèse proposait de contourner l'Afrique. C'était le projet des Portugais : depuis les années 1430 leurs navires exploraient les côtes africaines à la recherche du passage vers l'est. Ils multiplièrent comptoirs, cartes marines, échanges avec les populations côtières (or, esclaves, gomme…), mais n'étaient toujours pas parvenus à découvrir le passage vers l'océan Indien au milieu des années 1480.

Une solution alternative consistait à prendre la route maritime de l'ouest pour atteindre l'Orient. Depuis la plus haute Antiquité, l'hypothèse selon laquelle l'océan Atlantique était parsemé d'îles plus ou moins éloignées demeurait récurrente. Le Moyen Âge avait colporté ces mythes affirmant

l'existence d'un monde inconnu au-delà de la ligne d'horizon de l'Atlantique. Ces légendes venaient conforter la tradition biblique selon laquelle le Paradis (le jardin d'Éden) serait une île au milieu de l'océan. Christophe Colomb, face à l'embouchure de l'Orénoque, lors de son troisième voyage, n'écrivit-il pas au roi d'Espagne : « Je suis convaincu que le paradis terrestre se trouve là […]. Le site correspond en tout point à la description qu'en font les saints et les savants théologiens. »

Verbatim

« Tous les draps d'or et de soie qui se font en ce pays sont appelés musselines ; et partent de cette contrée de très nombreux marchands qui s'appellent mussolins, lesquels exportent grande quantité d'épiceries et de tissus, de draps d'or et de soie. »

La quête de voies nouvelles vers l'Orient

La chute de Constantinople, en 1453, modifia les conditions de circulation des produits précieux d'Orient vers les ports méditerranéens : les Turcs furent considérés par les Génois et les Vénitiens comme des partenaires peu fréquentables, fanatiques et surtout trop ouvertement désireux de prendre le contrôle de la Méditerranée orientale entière. Ainsi s'est précisée l'idée ancienne, mais restée virtuelle, qu'il serait bien plus efficace et rentable d'accéder directement à l'Asie en court-circuitant les intermédiaires ottomans. D'où l'idée de contourner l'Afrique ou, hypothèse plus audacieuse intellectuellement, de partir par l'ouest pour arriver directement en Orient.

QUELLES NOUVELLES ROUTES POUR L'ORIENT ?

Une fois constaté combien la route terrestre traditionnelle acheminant les précieuses marchandises de Chine et d'Inde était devenue incertaine et surtout coû-teuse, la quête d'un accès direct à l'Asie devint une quasi-obsession pour les marchands de l'Europe méridionale, italiens principalement.

La première hypothèse, la plus simple selon les connaissances géographiques d'alors, consistait à rechercher un passage au sud de l'Afrique faisant accéder à l'océan Indien, prenant en quelque sorte les marchands arabes à revers.

La connaissance de l'Atlantique avait progressé depuis plus de deux siècles : les Islandais d'abord, puis les Vikings avaient exploré le nord de l'océan, attestant l'existence d'îles, dûment inscrites sur les cartes. Les Vikings, de leur côté, avaient débarqué sur le continent, mais sans en tirer de conséquences, ni géographiques, ni géopolitiques. Ainsi, la possibilité d'atteindre l'Asie au-delà de ces îles largement mystérieuses pour les contemporains était-elle

une hypothèse qui ne contredisait pas ce que l'on savait de la réalité géographique de l'Atlantique.

•••

LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE PAR LES PORTUGAIS

Le Portugal, pays au territoire agricole des plus pauvres, fut très tôt poussé vers la mer et sa position à l'extrême sud de l'Europe atlantique en faisait une sorte de tête de pont vers l'Afrique, dont les côtes étaient dans le prolongement de ses propres côtes. Le frère du roi, Henrique, dit Henri le Navigateur (1394-1460), se lança, avec l'appui de la couronne, dès les années 1420 dans une grande politique navale : recrutement de cartographes, de géographes, de techniciens de la construction navale qui mirent au point un nouveau type de navire susceptible de naviguer en haute mer, la caravelle. Son objectif, conformément à l'esprit de la reconquête chrétienne, était double : développer le commerce en accédant directement à l'Asie, d'une part, attaquer les Ottomans à revers en nouant une alliance chrétienne avec le mythique « Prêtre Jean », supposé régner sur un vaste royaume chrétien à l'est de l'Afrique, d'autre part.

La progression portugaise le long des côtes d'Afrique fut relativement lente, mais continue : en 1427 l'archipel des Açores est découvert et colonisé ; en 1441, le cap Blanc est atteint, puis Arguin en 1443, le cap Vert et le fleuve Sénégal en 1444 ; en 1462, la péninsule de la Sierra Leone, et, *in fine*, le cap de Bonne-Espérance est atteint par Bartolomé Dias en 1488, ouvrant la route de l'océan Indien, traversé en 1497 par Vasco de Gama (1460-1524) jusqu'aux côtes de l'Inde où il accoste en mai 1498. L'étape décisive dans cette lente progression sur le littoral africain fut le doublement du cap Vert et la découverte de l'embouchure du Sénégal, ce qui permettait d'avoir

directement accès à l'or, aux esclaves, aux épices sans les intermédiaires traditionnels, maîtres des routes transsahariennes de l'intérieur de l'Afrique.
Mais les Portugais, tout en ayant joué un rôle capital dans les progrès de la navigation, dans la maîtrise des routes atlantiques, dans la cartographie des côtes africaines (la publication des portulans fut un instrument décisif des grandes découvertes à venir), n'ont pas réussi à atteindre l'Asie aussi rapidement qu'espéré ; leurs découvertes apportèrent richesses et notoriété aux navigateurs et au royaume, mais l'initiative majeure, qui allait bouleverser l'ordre du monde pour les siècles suivants, est venue d'ailleurs.

•••

LES PREMIÈRES COLONIES INSULAIRES

Les Portugais furent les premiers Européens à instaurer avec les puissances africaines le long des côtes un commerce régulier d'or et d'esclaves. Ces derniers, majoritairement des femmes, furent d'abord acheminés vers le Portugal et le sud de l'Espagne, ce qui dota Lisbonne d'une forte proportion de population noire et métissée. La première forme de la traite négrière européenne commença donc des comptoirs portugais d'Afrique vers le Portugal.-
Mais ils colonisèrent, au sens propre du terme, les îles et les archipels proches de la côte, c'est-à-dire qu'ils prirent posses-sion du territoire, christianisèrent les populations indigènes là où elles existaient, mirent en valeur les terres agricoles. Ainsi, les Canaries, Madère, le Cap-Vert (1456), São Tomé (1471) furent les premières colonies européennes de l'époque moderne. Jean II, roi de Portugal à partir de 1481, se considérait comme « seigneur de Guinée ». La mise en valeur de ces colonies a été d'emblée assurée par des esclaves africains et le mode d'exploitation fut la plantation à

vocation exportatrice, fondée principalement sur la canne à sucre. Avant même le grand saut par-dessus l'Atlantique et la formation des empires coloniaux du Nouveau Monde, le Portugal avait mis en place le système négrier et la plantation coloniale. Deux innovations promises à un grand avenir quelques décennies plus tard, à l'échelle d'un continent entier cette fois.

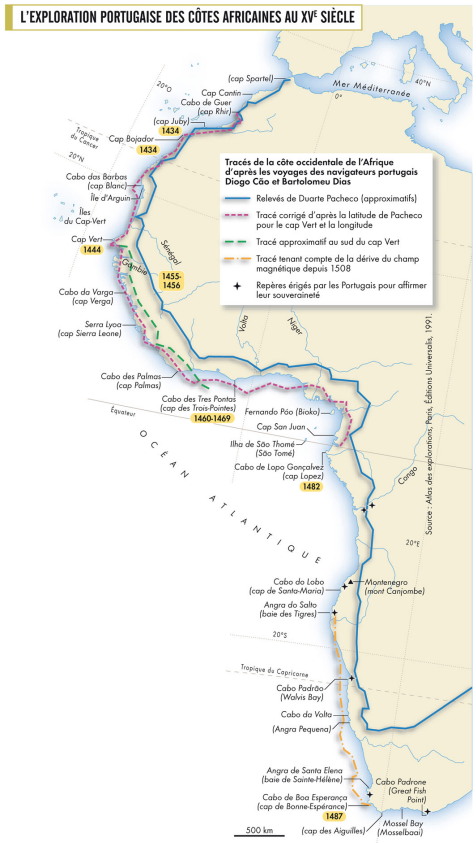

Verbatim

« Si en ces terres se trouvait quelque population de chrétiens […], on pourrait en rapporter au royaume beaucoup de marchandises bon marché. […] Son grand désir d'augmenter la sainte foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ…»

La recherche de la route par l'ouest : Colomb et la « découverte » du Nouveau Monde

Pour trouver une route vers la Chine et l'Inde sans passer par les Ottomans, la voie terrestre, laborieusement reconstituée à partir des indications de Marco Polo, se révélait impossible, et celle par le contournement de l'Afrique, explorée depuis le début du siècle par les Portugais, ne semblait pas aboutir. Restait une troisième possibilité, audacieuse s'il en était : atteindre l'Asie en naviguant vers l'ouest. Ce pari reposait sur des hypothèses rationnelles : la Terre étant une sphère, l'Orient et l'Occident étaient nécessairement voisins. Mais d'immenses incertitudes hypothéquaient ce plan, car l'Atlantique restait en grande partie inconnu.

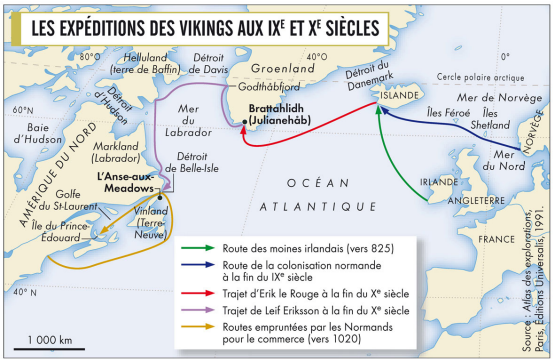

DE LA MYTHOLOGIE AUX VOYAGES DES VIKINGS

Depuis l'Antiquité, l'hypothèse selon laquelle, au-delà des Colonnes d'Hercule, l'océan était parsemé d'îles plus ou moins éloignées était récurrente dans la littérature et la mythologie. Le Moyen Âge a lui aussi colporté ces légendes, confortant la tradition biblique du paradis qui serait

une île au milieu de l'océan. Cette dernière, d'abord située en Orient, fut située dans l'Atlantique par les progrès des connaissances géographiques de la fin du Moyen Âge.'

En fait, plusieurs siècles plus tôt, les Vikings avaient « découvert » l'Amérique. Ils s'installèrent sur les côtes du Groenland au Xe siècle, du Labrador et du Markland au XIe, avant d'accoster au Vinland, qui demeurait le lieu mythique par excellence sur les cartes encore au XVe siècle. Cette première implantation européenne sur la terre d'Amérique n'eut aucune répercussion sur l'Europe, en dehors de la Norvège. À partir de 1369, le port de Bergen cessa tout échange avec les « colonies » vikings d'Amérique, qui disparurent rapidement. Si ces premières installations d'Européens sur l'autre rive de l'Atlantique ont apporté des indices quant à l'existence de terres au-delà de l'horizon occidental, elles étaient plutôt connues comme des récits mythologiques. Entre les entreprises des Vikings et celles des navigateurs des XVe et XVIe siècles, il y eut un saut technologique et conceptuel décisif, sans lequel les « grandes découvertes » eussent été impossibles : cartographie savante, boussole, astrolabe, mise au point de navires de haute mer, gouvernail d'étambot qui donnait un meilleur contrôle sur la direction du navire.

L'HYPOTHÈSE DE COLOMB

Christophe Colomb, Génois d'origine modeste, était à la fois porteur du mysticisme médiéval et adepte de la modernité préscientifique. Après avoir navigué en Méditerranée et vécu en Angleterre, il s'installa à Lisbonne au contact direct des nouvelles techniques maritimes. Fréquentant le

géographe Paolo Toscanelli (1397-1482), il se rallia à sa théorie : la circonférence de la Terre est telle que les côtes orientales de l'Asie sont très proches de l'Europe de l'Ouest. Le plus court chemin entre l'Espagne et la Chine est celui de l'Atlantique. Son étude approfondie du livre de Pierre d'Ailly (1351-1420), *Imago mundi*, le conforta dans cette conviction. Tel était le « pari » de Colomb ; il ne lui restait qu'à convaincre les puissants de sa justesse. La reine de Castille accepta, sur le conseil avisé de Santangel, son trésorier, et dans la perspective « d'étendre le royaume du Christ », le risque financier d'une expédition hors normes, pour laquelle Colomb exigeait des avantages personnels énormes : la vice-royauté des terres à découvrir à titre héréditaire, dix pour cent des richesses (or, argent, perles, épices…) découvertes. Elle signa en avril 1492 ce qu'il est convenu d'appeler les « capitulations de Santa Fe ». Le départ, une fois les navires sélectionnés et les équipages recrutés, eut lieu le 3 août 1492.

•••

CHRISTOPHE COLOMB OU L'INAUGURATION DE LA *CONQUISTA*

Pour sa grande expédition, Colomb choisit de se lancer à travers l'océan inconnu à partir des Canaries et non des Açores, comme les Portugais l'avaient tenté. Ce choix résultait de l'étude minutieuse des vents : à la latitude des Canaries, il bénéficia des alizés qui portèrent ses vaisseaux loin vers l'ouest. Le départ fut effectif le 31 août 1492 ; naviguant droit vers l'ouest, il atteignit le 11 octobre les Bahamas, baptisa la première île touchée San Salvador, puis la grande île de Cuba qu'il baptisa Isabela, passa ensuite à l'île voisine, l'Ayti des Caraïbes, qu'il baptisa Hispaniola, quittée le 18 janvier 1493 pour rejoindre l'Espagne par une route plus au nord, via les Açores. Le 4 mars 1493, il était à Lisbonne.

Les trois voyages suivants, septembre 1493-juin 1496, juin-août 1498 et mai-juin 1502, permirent à Colomb de dresser une véritable carte de la mer des Caraïbes : Grandes et Petites Antilles furent visitées ; puis, au troisième voyage, ce fut le premier contact avec le continent, ou du moins ses abords : Trinité, Margarita et l'embouchure de l'Orénoque, que Colomb ne franchit pas ; le quatrième voyage atteignit la côte du Honduras, premier contact avec l'Amérique centrale.

Dès le premier contact avec une terre nouvelle, le processus de conquête se mit en marche : prise de possession au nom du roi d'Espagne, christianisation immédiate des toponymes, pillage des richesses trouvées sur place. C'est bien Colomb lui-même qui inaugura l'engrenage colonial : découvreur, grand navigateur et grand géographe, il fut également « *conquistador* », certes à l'échelle des moyens modestes à sa disposition, mais moyens en hommes et en armes qui augmentèrent de voyage en voyage. Le devenir de l'Amérique fut scellé avant même que la preuve fût faite que les Espagnols venaient de mettre le pied sur un nouveau continent et non en Inde ou en Chine comme Colomb ne cessa de le répéter jusqu'à sa mort, en 1506.

Cette découverte d'un nouveau continent, attestée dès 1502 mais contestée par Colomb, fut le résultat à la fois de l'audace intellectuelle de ceux – dont Colomb au premier chef – qui avaient brisé les tabous en affirmant la sphéricité de la Terre, et d'une magistrale erreur de calcul qui sous-évalua la circonférence terrestre de 25 %, soit 10 000 kilomètres.

LE VINLAND OU
LE MONDE AVANT 1440
Groenland
Islande
Norvège
(détroit d'Hudson)
Irlande
(détroit de Belle-Isle)
Angleterre
Vinland
France
Açores
Espagne
Canaries
Îles du Cap-Vert
Afrique
Source : Atlas de la Nouvelle-France, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1973.

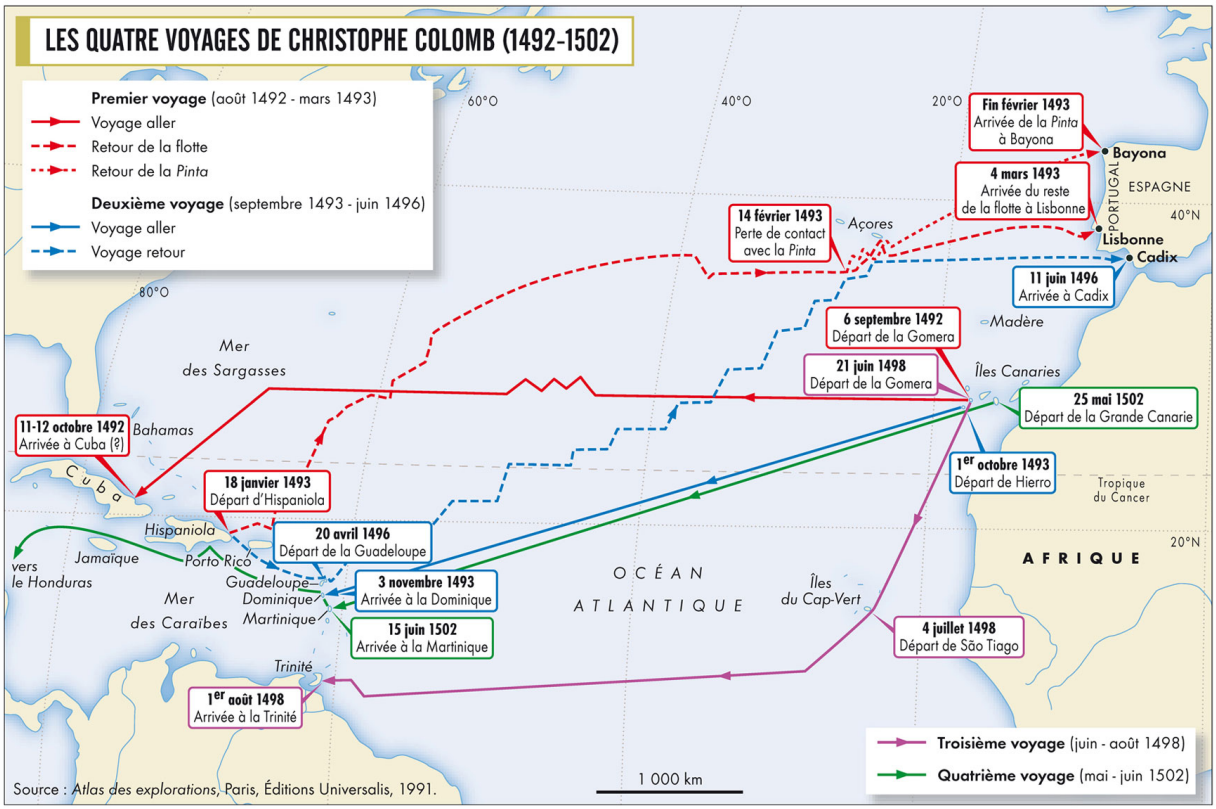
LES QUATRE VOYAGES DE CHRISTOPHE COLOMB (1492-1502)
Premier voyage (août 1492 - mars 1493)
Voyage aller
Retour de la flotte
Retour de la Pinta
Deuxième voyage (septembre 1493 - juin 1496)
Voyage aller
Voyage retour
60°O
40°O
20°O
80°O
40°N
20°N
Fin février 1493
Arrivée de la Pinta à Bayona
Bayona
4 mars 1493
Arrivée du reste de la flotte à Lisbonne
ESPAGNE
PORTUGAL
Lisbonne
Cadix
14 février 1493
Perte de contact avec la Pinta
Açores
11 juin 1496
Arrivée à Cadix
6 septembre 1492
Départ de la Gomera
Madère
21 juin 1498
Départ de la Gomera
Îles Canaries
25 mai 1502
Départ de la Grande Canarie
Mer des Sargasses
11-12 octobre 1492
Arrivée à Cuba (?)
Bahamas
Cuba
1er octobre 1493
Départ de Hierro
Tropique du Cancer
18 janvier 1493
Départ d'Hispaniola
Hispaniola
20 avril 1496
Départ de la Guadeloupe
Jamaïque
Porto Rico
vers le Honduras
AFRIQUE
Guadeloupe
3 novembre 1493
Arrivée à la Dominique
Dominique
Mer des Caraïbes
Martinique
15 juin 1502
Arrivée à la Martinique
OCÉAN ATLANTIQUE
Îles du Cap-Vert
4 juillet 1498
Départ de São Tiago
Trinité
1er août 1498
Arrivée à la Trinité
Troisième voyage (juin - août 1498)
Quatrième voyage (mai - juin 1502)
1 000 km
Source : Atlas des explorations, Paris, Éditions Universalis, 1991.

Verbatim

Le partage de Tordesillas ou l'invention de l'Amérique

Christophe Colomb, jusqu'à sa mort en 1506, persista dans l'affirmation qu'il avait découvert des morceaux avancés de l'Asie. Pourtant, c'était bien un nouveau monde qui tombait sous la domination des Espagnols. Les Portugais pouvant tout autant mettre en avant leurs propres découvertes, il fallut un arbitrage pour officialiser les conquêtes des deux puissances catholiques ibériques. Ce Nouveau Monde, dont l'existence devenait certitude, devait avoir un nom : le discrédit qui frappait alors Colomb empêcha que le nom de « Colombie » fût retenu. C'est ainsi que dès 1507, le Florentin Amerigo Vespucci eut l'honneur de voir son prénom devenir le nom du nouveau continent.

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE D'APRÈS JEAN VESPUCCI (1526)

Source : A. Ronsin, Le Nom de l'Amérique, l'invention des chanoines et savants de Saint-Dié, Saint-Dié, La Nuée Bleue, 2006.

UNE BULLE PONTIFICALE CONTESTÉE… ET UN TRAITÉ

Deux nations en compétition. À l'extrême fin du XVe siècle, les deux puissances catholiques de la péninsule ibérique, à peine sortie de la lente *reconquista* chrétienne contre les musulmans, étaient en compétition dans la course à l'accès direct aux richesses de l'Orient. Le premier voyage de Christophe Colomb, pour le compte des rois d'Espagne mais dont le retour se fit à Lisbonne, ouvrait brusquement des perspectives nouvelles et ne

pouvait qu'accentuer la rivalité entre Valladolid et Lisbonne. L'ampleur des découvertes paraissait telle qu'il fallut arbitrer vite. Entre deux nations chrétiennes, seul le pape avait l'autorité morale pour arbitrer un partage de ces nouveaux mondes. Christophe Colomb arriva à Lisbonne le 4 mars 1493 : la diffusion de ses découvertes, des trésors qu'il rapportait, y compris des « Indiens » exhibés le long de son parcours, fut très rapide. Pour couper court à toute contestation relative à la souveraineté sur les terres découvertes, le pape Alexandre VI promulgua, dès mai 1493, une bulle dite *Inter caetera* répartissant les terres nouvelles entre les deux couronnes : celles à l'ouest du méridien situé à 100 lieues des îles du Cap-Vert reviennent à l'Espagne, celles à l'est de ce méridien au Portugal. Toute terre déjà connue et relevant de la souveraineté d'un État chrétien est exclue du partage.

L'arbitrage pontifical. Ce partage fut immédiatement contesté par le roi de Portugal qui y voyait un avantage considérable pour l'Espagne, cette dernière recevant potentiellement toutes les terres situées sur l'autre rive de l'Atlantique. Il exigea une véritable négociation qui aboutit à la signature d'un traité, à Tordesillas, le 7 juin 1494 : le méridien de séparation entre les deux domaines était désormais fixé à 370 lieues à l'ouest du Cap-Vert, ce qui élargissait sensiblement le domaine portugais dans l'Atlantique. Ratifié par les deux couronnes, puis par le nouveau pape Jules II, ce traité de Tordesillas ne fut reconnu par aucune autre puissance d'alors. Il n'en demeura pas moins l'arbitre théorique des litiges territoriaux entre Portugal et Espagne pendant plusieurs siècles, même s'il fut assez rapidement « aménagé » pour ternir compte des réalités géopolitiques en dynamiques constantes.

Le « partage du monde ». En effet, les connaissances géographiques étaient pour le moins balbutiantes. L'Espagne se fit attribuer un immense espace dont on ne connaissait presque rien : le premier voyage de Colomb n'avait exploré qu'une infime partie de l'archipel caraïbe – les Bahamas, Cuba, Haïti. Rien n'était connu, ni même soupçonné, du continent. Plus grave encore, l'impossibilité de tout calcul fiable des longitudes rendait illusoire la fixation du fameux méridien de Tordesillas dans l'hémisphère oriental. Ainsi,

c'est en toute ignorance des réalités géographiques que le partage des terres nouvelles s'est imposé entre Portugal et Espagne, à l'exclusion de toutes les autres nations. Mais ce partage portait en lui d'énormes ambiguïtés, dont la plupart ne furent levées que par un rapport de force, voire la guerre : attribution du Brésil, des Moluques, des Philippines, et plus tard délimitation des possessions de part et d'autre du Rio de la Plata, pour donner quelques exemples de ces litiges hispano-portugais relatifs à l'interprétation du partage de 1494. En 1790 encore, l'Espagne s'appuya sur ce traité pour légitimer son refus de laisser l'Angleterre s'installer sur la côte pacifique de l'Amérique du Nord.

•••

VESPUCCI ET LE NOM DE L'AMÉRIQUE (1556)

Dès le deuxième voyage de Colomb, il paraissait certain que les terres découvertes à l'ouest n'étaient ni l'Inde, ni la Chine. Un monde nouveau, imprévu, s'interposait entre l'Europe et l'Asie. Amerigo Vespucci (1454-1512), modeste navigateur, compagnon de voyage de Pinzón (1441-1493) qui commandait la Pinta lors du premier voyage de Colomb, fit la démonstration de l'existence de cette barrière continentale empêchant d'atteindre l'Orient rapidement. L'expédition de Pinzón quitta Séville le 10 mai 1497, arriva sur la côte du Honduras en trente-sept jours ; puis le navire remonta la côte du golfe du Mexique, de la Floride et poursuivit jusqu'à la baie de la Chesapeake, gagnée en juin 1498. Le retour se fit via les Bermudes. C'est par ce voyage, dont Vespucci tint un journal d'une grande précision, que le continent fut atteint une année avant Colomb lui-même.

Vespucci participa à quatre nouvelles expéditions transatlantiques, pour le compte du Portugal ou à nouveau de l'Espagne, qui confortèrent sa

conclusion de l'existence d'un *mundus novus* entre les deux parties du « vieux monde ». Ses textes, nombreux et très précis, traduits en plusieurs langues, ont été scrutés par les savants de l'Europe, avides de comprendre la véritable nature des découvertes étonnantes de Colomb.

La question du nom à donner au nouveau continent ne se posait pas pour les couronnes d'Espagne et de Portugal. L'erreur magistrale de Colomb perdura dans le vocabulaire, y compris le plus officiel : les Indes servirent de terme générique pour désigner les terres nouvelles à l'ouest de l'Atlantique. C'est par un détour étonnant que ces Indes occidentales reçurent un nouveau nom. Dans un monastère situé à Saint-Dié-des-Vosges, en Lorraine, un grand géographe érudit, Martin Waldseemüller (1470-1520), prit l'initiative de publier une nouvelle édition de la *Géographie* de Ptolémée précédée de la publication des *Quatre Voyages de Vespucci,* accompagnés de commentaires : « À présent ces parties du globe (Europe, Asie, Afrique) ont été largement explorées et une quatrième partie a été découverte par Amerigo Vespucci et puisque l'Europe et l'Asie doivent leur nom à des femmes, je ne vois pas de raison valable pour objecter que l'on appelle cette partie Amerige, c'est-à-dire terre d'Amerigo ou Amérique, du nom d'Amerigo son découvreur […]. » La première carte portant ce nom, féminisé en America, fut aussitôt imprimée, à Saint-Dié, en avril 1507. Pourtant, ce nom du nouveau continent ne s'imposa que tardivement. Longtemps voyageurs et hommes d'affaires continuèrent à se rendre aux « Indes occidentales » ; Raynal, en 1771, publia sa magistrale *Histoire du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, et aujourd'hui encore les Antilles britanniques s'appellent les West Indies…

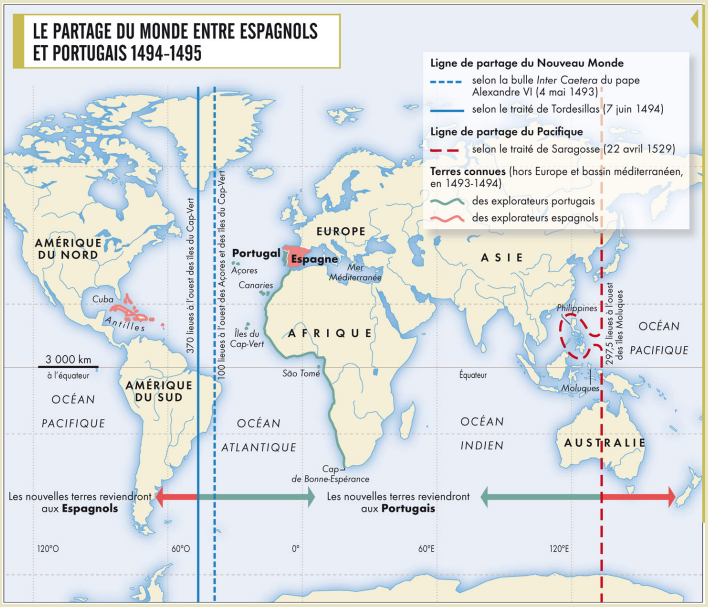

LE TRAITÉ DE TORDESILLAS

Il fut signé à Tordesillas entre Ferdinand et Isabelle et le roi de Portugal, le 7 juin 1494. En voici un extrait : « Leurs Altesses souhaitent que l'on trace et que l'on établisse sur ledit océan une frontière ou une ligne droite, de pôle à pôle, [. . .], qui soit située du nord au sud, à 370 lieues des îles du Cap-Vert vers le ponant ; tout ce qui jusqu'alors a été découvert ou à l'avenir sera découvert par le roi de Portugal et ses navires [. . .] en se dirigeant vers le levant appartiendra au roi de Portugal et à ses successeurs. Et ainsi, tout ce qui [. . .] depuis ladite ligne en allant vers le couchant appartiendra auxdits roi et reine de Castille et d'Aragon. »

« Le soleil luit pour moi comme pour les autres. Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde. »

Les Indes occidentales entre 1550 et 1650 : le premier siècle de la colonisation espagnole

Après les découvertes, la conquête – les Antilles d'abord, le Mexique et l'isthme central puis le Pérou et la cordillère des Andes – fut le fait de bandes armées, les *entradas*, composées au hasard des rencontres et qui se partageaient le butin au prorata de l'apport de chacun (armes, chevaux, esclaves, chiens…). Les « grands » capitaines, Cortés, Pizzaro, Almagro, se contentaient du résultat, sans s'occuper des méthodes employées. L'objectif était double : accroître le domaine de la souveraineté du roi et de la religion et s'emparer du maximum de richesses prélevées sur les pays conquis.

LE PREMIER SIÈCLE DE LA COLONISATION ESPAGNOLE

L'un des moteurs les plus puissants de la conquête du Nouveau Monde a été sans conteste la « soif de l'or » : l'Europe, via l'Espagne, reçut ainsi en deux siècles une quantité de métaux précieux sans précédent, qui modifia rapidement les structures mêmes de son économie et bouleversa la hiérarchie des puissances. Le Siècle d'or espagnol le fut au sens propre du terme : l'afflux des métaux américains à Cadix conféra à la couronne de Philippe II une puissance sans égale, un rayonnement artistique et culturel exceptionnel.

La conquête se drapait dans un grand élan patriotique (donner au roi un empire sans équivalent dans l'histoire humaine) et religieux (poursuivre l'œuvre que l'Espagne avait su mener à son terme en chassant les Arabes de son sol), sans dissimuler que la recherche effrénée des richesses des mines

d'or et d'argent était le mobile principal des conquérants. Ils pillèrent d'abord les réserves des populations indiennes des Antilles et du continent ; puis ils passèrent à l'exploitation des immenses mines du Mexique et du Pérou, en réduisant à la servitude les masses indiennes.

•••

LE PARTAGE ENTRE ESPAGNE ET PORTUGAL

Le traité de Tordesillas fut appliqué sans contestation. L'Espagne s'installa sur la quasi-totalité des terres découvertes : l'archipel caraïbe, l'isthme central jusqu'au Rio Grande, puis la Terre Ferme, ce qui lui permit de progresser vers l'intérieur, jusqu'à la côte pacifique et de là vers le Pérou et l'actuel Chili. Cette prise de possession incomplète du continent n'impliquait aucun renoncement à la souveraineté sur toutes les autres terres situées à l'ouest du méridien défini à Tordesillas.
Le Portugal, quant à lui, bénéficia de la découverte fortuite du Brésil en 1500 par Cabral (vers 1467-vers 1520), qui avait dévié sa route vers l'ouest alors qu'il cherchait à doubler le cap de Bonne-Espérance : son erreur de calcul donna au Portugal cette terre qui se situait dans sa zone.

•••

DE NOUVEAUX PRÉTENDANTS AU DÉBUT DU XVII^{E} SIÈCLE

Les Provinces-Unies, à peine émancipées de la tutelle espagnole, furent les premières à revendiquer leur part du Nouveau Monde : Amsterdam n'était-il pas le port de destination d'une grande partie des richesses prélevées aux

Indes ? Les Hollandais, dès le début du XVIIe siècle, s'installèrent au Brésil (Pernambouc notamment) d'où ils prirent le contrôle du commerce de toute la région, aux dépens des Portugais ; plus au sud, ils s'installèrent à Rio, d'où ils furent cependant rapidement délogés. Dans la mer des Caraïbes, ils prirent possession de Curaçao et surtout du Surinam. En Amérique du Nord, les Hollandais fondèrent, en 1626, Fort Amsterdam, qui devint La Nouvelle-Amsterdam en 1653, avant d'être prise par les Anglais qui en firent New York en 1664.

L'Angleterre, pour sa part, chassa aisément l'Espagne d'une partie des Antilles : la Barbade, Antigua, Barbuda, Saint-Eustache et Nevis, et surtout la Jamaïque, première des Grandes Antilles à échapper au do-maine espagnol.

La France, dans la mer des Caraïbes, s'installa en 1635 à la Martinique, puis à la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; enfin, profitant du désintérêt espagnol pour Santo Domingo (ex-Hispaniola), des flibustiers français s'installèrent dès les années 1650 à l'ouest de l'île.

C'est surtout en Amérique du Nord que l'attribution juridique de toutes les terres à l'Espagne fut radicalement remise en cause : l'Angleterre s'empara de la côte depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Caroline du Sud, jetant les bases des « treize colonies ». La France, elle, s'empara de l'immense axe du Saint-Laurent exploré par Jacques Cartier à partir de 1534. Ainsi, l'Amérique du Nord, relevant théoriquement du domaine espagnol, passa-t-elle en quelques décennies sous le contrôle des deux grandes puissances du Nord-Ouest européen. Le traité de Tordesillas avait vécu, dans les faits.

PREMIÈRES IMPLANTATIONS DES DEUX PUISSANCES IBÉRIQUES AU MILIEU DU XVIE SIÈCLE
Bermudes
Tropique du Cancer
20°N
Rio Grande
Route de Manille
NOUVELLE-GALICE
Saltillo
Zacatecas
Charcas
Guadalajara
MEXIQUE
Tenochtitlán
Puebla
Veracruz
Mérida
Acapulco
vers Manille
Golfe du Mexique
FLORIDE
San Agustín
La Havane
Cuba
Bahamas
Hispaniola
San Juan de Porto Rico
Îles Vierges
Saint-Domingue
Petites Antilles
Barbade
Trinité
OCÉAN ATLANTIQUE
Mer des Caraïbes
Guatemala
VICE-ROYAUTÉ DE NOUVELLE-ESPAGNE
Nombre de Dios
Panamá
Île Cocos
Île Malpelo
Santa Marta
Cartagène
NOUVELLE-GRENADE
Santa Fe de Bogotá
Orénoque
Localisation approximative de la ligne de démarcation du traité de Tordesillas (1494)
Équateur
Îles Galápagos
Quito
Guayaquil
VICE-ROYAUTÉ DU PÉROU
Amazone
Olinda
Recife
PERNAMBOUC
BRÉSIL
Bahia
BRÉSIL PORTUGAIS
PÉROU
OCÉAN PACIFIQUE
Callao
Lima
HAUT-PÉROU
Cuzco
Arequipa
Arica
Potosi
100°O
20°S
Tropique du Capricorne
PARAGUAY
Asunción
Rio de Janeiro
CHILI
Santiago del Estero
Paraná
Santiago
Rio de la Plata
Buenos Aires
Territoires espagnols
Territoires portugais
Autres territoires
Transport d'argent (galion de Manille)
Transport de soie
80°O
60°O
1 000 km
40°O

DE L'OR AVANT TOUTE CHOSE

La conquête commença d'abord par le pillage des trésors accumulés depuis des siècles : les Grandes Antilles, Hispaniola surtout, furent systématiquement razziées, les caciques Arawaks massacrés, leurs trésors volés. Puis elle se poursuivit par le vol, à bien plus grande échelle, des richesses des Aztèques et des Mayas du Mexique, par la découverte de la civilisation inca, symbolisée par la richesse d'Atahualpa, qui put réunir en quelques semaines une rançon de plus de 6 tonnes d'or et 11 tonnes d'argent, enfin par la prise de Cuzco dont temples et palais étaient couverts d'or. Il fallut ensuite extraire ce que la terre américaine contenait d'or, argent, émeraudes, étain, cuivre, platine, et même fer et sel. La carte

minière resta longtemps celle de l'implantation des centres de décision politique de la souveraineté espagnole.

Verbatim

« Ne dites pas que vous venez aux Indes pour servir le roi […] car vous savez parfaitement que […] vous n'accourez qu'attirés par le désir de voir votre fortune dépasser celle de vos parents et amis. »

La rencontre violente de deux humanités

L'arrivée des Européens dans le « Nouveau Monde » provoqua la rencontre entre deux humanités ayant vécu durant plusieurs millénaires en complète ignorance l'une de l'autre. Au-delà des tout premiers contacts marqués par une réelle volonté de se comprendre, les Espagnols, bien que très peu nombreux, se comportèrent en maîtres, convaincus de leur supériorité face à des populations vite considérées comme appartenant à une sous-humanité qui ne descendait pas de Noé. Le bilan de cette rencontre fut tragique : les autochtones furent massacrés, réduits en esclavage, expropriés ou victimes d'un choc bactériologique inédit dans l'histoire humaine.

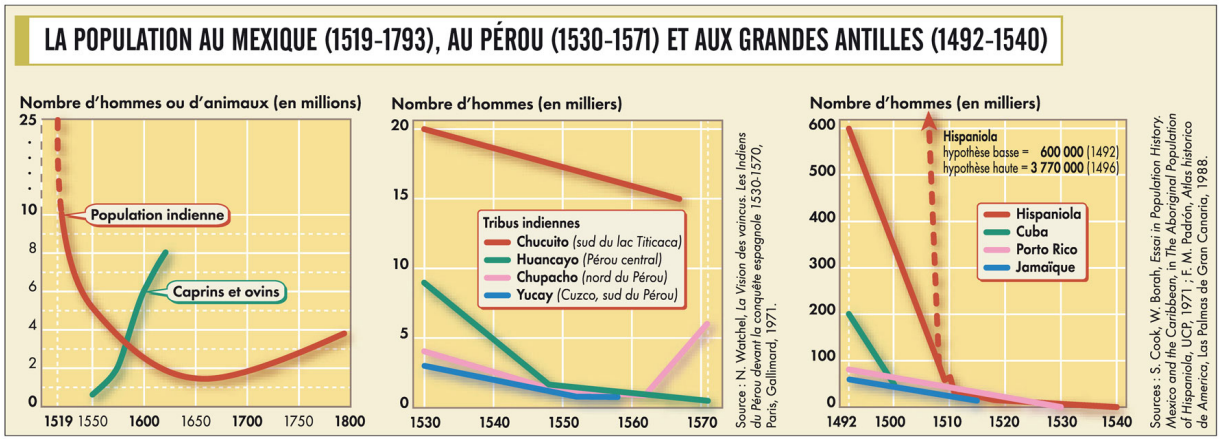

QUELLE HUMANITÉ AUX AMÉRIQUES EN 1492 ?

En 1492, le continent américain était densément peuplé, tous les témoignages concordent et sont attestés par les travaux des historiens, des anthropologues ou des spécialistes des systèmes agraires qui confirment la diversité des cultures, des langues et des religions.

Une bataille démographique. La question est dès lors d'évaluer le nombre d'êtres humains qui vivaient là au moment de la rencontre avec les Européens. Sur ce point, les estimations varient considérablement et ont donné lieu à de très vives polémiques. Les uns, voulant atténuer la violence du comportement des conquérants, ont fixé à un peu plus de 13 millions la population du continent tout entier en 1492, Caraïbes comprises ; d'autres, contempteurs de l'Espagne ex-terminatrice, ont évalué cette même population à plus de 100 millions, voire 120. L'enjeu de cette bataille démographique n'est pas mince. Au vu du peuplement amérindien au milieu du XVIIe siècle, soit à peine 4,5 millions, le bilan humain de la conquête change radicalement : avec 13 millions en 1492, l'effondrement démographique consécutif à la conquête serait dû à la disparition de « seulement » 7 à 8 millions d'habitants ; au contraire, avec plus de 100 millions d'habitants à l'arrivée de Colomb, la conquête aurait détruit 95 millions d'êtres humains.

Le témoignage de Bartolomé de Las Casas (1484-1566), dès les années 1550, conforte la thèse d'un peuplement dense : « Toutes les terres découvertes jusqu'en 1541 son tellement pleines de gens, comme une ruche, que l'on croirait que Dieu y a mis la plus grande quantité de tout le lignage humain » (*Très Brève histoire de la destruction des Indes*).

Des indigènes massacrés, voire éradiqués. Sans prétendre donner un chiffre incontesté, il semble que les estimations minimalistes ne peuvent être retenues : elles n'expliquent pas l'existence de brillantes civilisations, organisées en États puissants et centralisés, capables de construire des villes, des temples, des routes. Cuzco peut-il avoir été édifié par des populations de très faibles densités ? La réponse s'impose d'elle-même ; une conclusion identique s'applique aux sociétés aztèque et maya. Des recherches minutieuses menées à Berkeley estiment pour la seule région centrale du Mexique à l'arrivée de Cortés une population de 25 millions d'habitants. Étendue à toutes les régions de fortes densités, ce calcul confirme les estimations de l'ordre de 100 millions d'humains.

Le cas d'Hispaniola mérite d'être cité : en 1492 la population est estimée à 600 000 habitants par les minimalistes et jusqu'à 3,7 millions par les maximalistes ; or en 1540, l'île ne comportait plus aucun indigène. La destruction fut totale en à peine une génération. L'évolution fut la même à Cuba, la Jamaïque et Porto Rico.

•••

JUSQU'À L'EXTINCTION : GÉNOCIDE, ETHNOCIDE ?

Le bilan à la fin du XVIe siècle ne prête pas à débat : la population autochtone avait entièrement disparu dans les Grandes Antilles et s'était effondrée dans des proportions de 80 % à 95 % sur le continent. Comment expliquer un tel

désastre humain alors que l'Espagne prétendait « coloniser pour civiliser », c'est-à-dire christianiser les peuples sauvages ? Trois causes ont conjugué leurs effets.

Les massacres. Tout d'abord, il y eut les exterminations par le fer et le feu. Las Casas, avec bien d'autres, donne des témoignages accablants de la violence brutale des conquérants envers les Indiens : « Depuis quarante ans, et aujourd'hui encore, ils [les Espagnols] ne font que les mettre en pièces, les tuer, les inquiéter, les affliger, les tourmenter et les détruire par des cruautés étranges, nouvelles, variées, jamais vues, ni lues, ni entendues. » *(op. cit.)*.

L'asservissement. La seconde cause fut la réduction de la population indigène en esclavage, ou en servage, pour le travail dans les mines mais aussi le transport des métaux précieux sur des centaines de kilomètres pour rejoindre un port. De telles conditions de travail firent chuter l'espérance de vie et s'effondrer la natalité. De même, la confiscation des terres eut pour conséquence la destruction d'équilibres agraires ancestraux qui assuraient la nourriture des hommes.

Les épidémies. Enfin, et ce n'est pas la moindre des causes, il y eut le choc bactériologique : les Européens ont importé, à leur insu, des bactéries et des virus inconnus en Amérique. Des maladies infectieuses nouvelles (grippe, rougeole, variole, varicelle) décimèrent les populations non immunisées, d'autant plus qu'elles étaient affaiblies par le surtravail. Par exemple, la zone côtière pacifique allant de Quito aux mines du Potosí (plus de 3 000 km) fut parcourue dans les années 1580 par des vagues d'épidémies qui emportèrent des milliers de vies humaines.

Faut-il parler de génocide ? Le terme fait polémique et est refusé car la volonté exterminatrice espagnole n'est pas démontrée alors qu'il est légitime d'avancer l'argument suivant : les conquérants avaient-ils intérêt à dépeupler les territoires qu'ils entendaient exploiter ? À défaut de génocide, on évoque un « ethnocide ».

ges accablants de la violence brutale des

Verbatim

« Au cours de ces quarante ans, plus de douze millions d'âmes, hommes, femmes, enfants, sont morts injustement à cause de la tyrannie et des œuvres infernales des chrétiens. C'est un chiffre sûr et véridique. »

L’exploitation du Nouveau Monde

La conquête espagnole a détruit une immense partie de la population autochtone en moins d’une génération, un massacre dont l’ampleur, corroborée par les témoignages multiples arrivés en Europe du comportement bien peu chrétien des conquérants, a fini par provoquer un grand débat au sein des élites de la société espagnole, de l’État comme de l’Église. Avait-on le droit de considérer les Indiens comme des êtres inférieurs ? Aux considérations théologiques se mêlait bien évidemment la défense d’intérêts matériels considérables : pourrait-on mettre en valeur les richesses de l’Amérique sans le travail forcé des Indiens ?

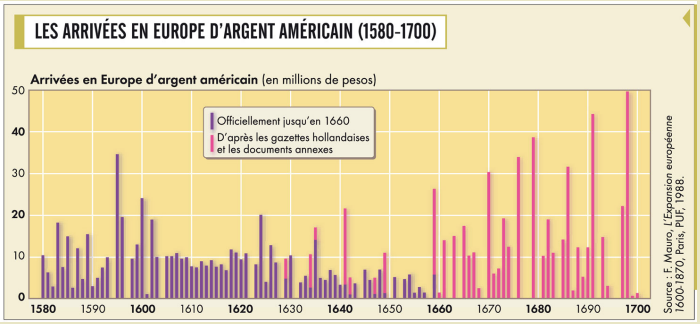

DE L'OR, DE L'OR…

La découverte des mines du Mexique et du Pérou bouleversa l'ordre monétaire mondial. Désormais, l'arrivée des galions à Cadix rythmait l'économie occidentale et structurait les rapports de force entre les puissances, au bénéfice de l'Espagne, puis des puissances manufacturières du nord, Hollande et Angleterre surtout.

L'HUMANITÉ DES INDIENS : UNE CONTROVERSE THÉOLOGIQUE ET POLITIQUE

Pour une société profondément imprégnée de culture biblique, comme l'était l'Espagne au sortir de sa guerre de reconquête intérieure, l'apparition brusque d'un Nouveau Monde peuplé d'êtres jusqu'alors inconnus de tous les auteurs, chrétiens comme anciens, posa d'emblée une grave question théologique : l'histoire de l'humanité relatée dans l'Ancien Testament n'évoquait jamais l'existence de cette population ; en ce siècle chrétien par excellence, était-il possible de laisser supposer que la Genèse ait omis un rameau de l'humanité ? Une telle affirmation demeura impossible jusqu'au milieu du XVIe siècle. À l'évidence, les Indiens d'Amérique possédaient indubitablement des qualités propres à l'espèce humaine comme le langage, l'organisation étatique, le savoir-faire pour construire villes, temples et routes et ne pouvaient être rangés parmi les animaux. Pouvait-on pour

autant les admettre dans l'espèce humaine, issue d'Adam et Ève ? La réponse demeura longtemps hésitante : ils étaient des êtres intermédiaires, supérieurs aux animaux, mais pas totalement humains.

L'esclavage. Ce compromis était en réalité une solution commode qui permettait d'utiliser leur force de travail sans réserve, avec des méthodes d'une extrême violence comme pour des animaux de trait. La couronne d'Espagne accorda aux Espagnols le droit de réduire les Indiens en esclavage dès 1503, à une époque où cette pratique était parfaitement admise.

Face aux mauvais traitements inouïs infligés aux Indiens et à la mortalité effrayante qui les frappait, des protestations affluèrent à la cour de Charles Quint ; en 1511, le dominicain Antonio de Montesino (1475-1540) posa cette question : « Vous êtes tous en état de péché mortel à cause de votre cruauté envers une race innocente [...]. Ces gens ne sont-ils pas hommes ? N'ont-ils pas une âme, une raison ? »

La conférence de Valladolid (1550-1551). Bartolomé de La Casas, de retour du Mexique et après un long périple aux Indes occidentales, reprit ces discours dénonciateurs, les amplifia, s'érigea en défenseur intransigeant des Indiens et, par là même, en virulent accusateur des conquistadors et du pouvoir colonial espagnol. Face à de telles accusations, la couronne espagnole se devait de trancher la question capitale de l'humanité ou non des Indiens. Charles Quint convoqua une conférence théologique à Valladolid, qui se réunit en août- septembre 1550 puis en avril-mai suivants. Un jury de quinze membres devait prendre la décision finale, qui serait dès lors incontestable. Las Casas se fit l'avocat de l'humanité des Indiens et Juan Gines de Sepúlvada (1490-1573) celui des conquistadors qui affirmaient que ces Indiens étaient intermédiaires entre les hommes et les bêtes.

Au terme des deux sessions de cette conférence, en mai 1551, Las Casas imposa son point de vue : il était admis solennellement que les « Indiens avaient une âme » et par conséquent appartenaient pleinement à la descendance de Noé. Ce verdict marqua un tournant dans l'histoire de la colonisation du Nouveau Monde : y voir une sorte de prélude à la

Déclaration des droits de l'homme serait un anachronisme, mais c'était affirmer avec force l'unité de l'espèce humaine, sous toutes ses formes. Exterminer les Indiens, et même de les faire travailler comme des animaux devenait impossible. Le servage se substitua à l'esclavage, le « génocide » radical fut évité, du moins sur le continent car il était déjà consommé dans les Grandes Antilles. Restait à résoudre une question : quelle force de travail serait susceptible de mettre en valeur l'immense empire espagnol ?

•••

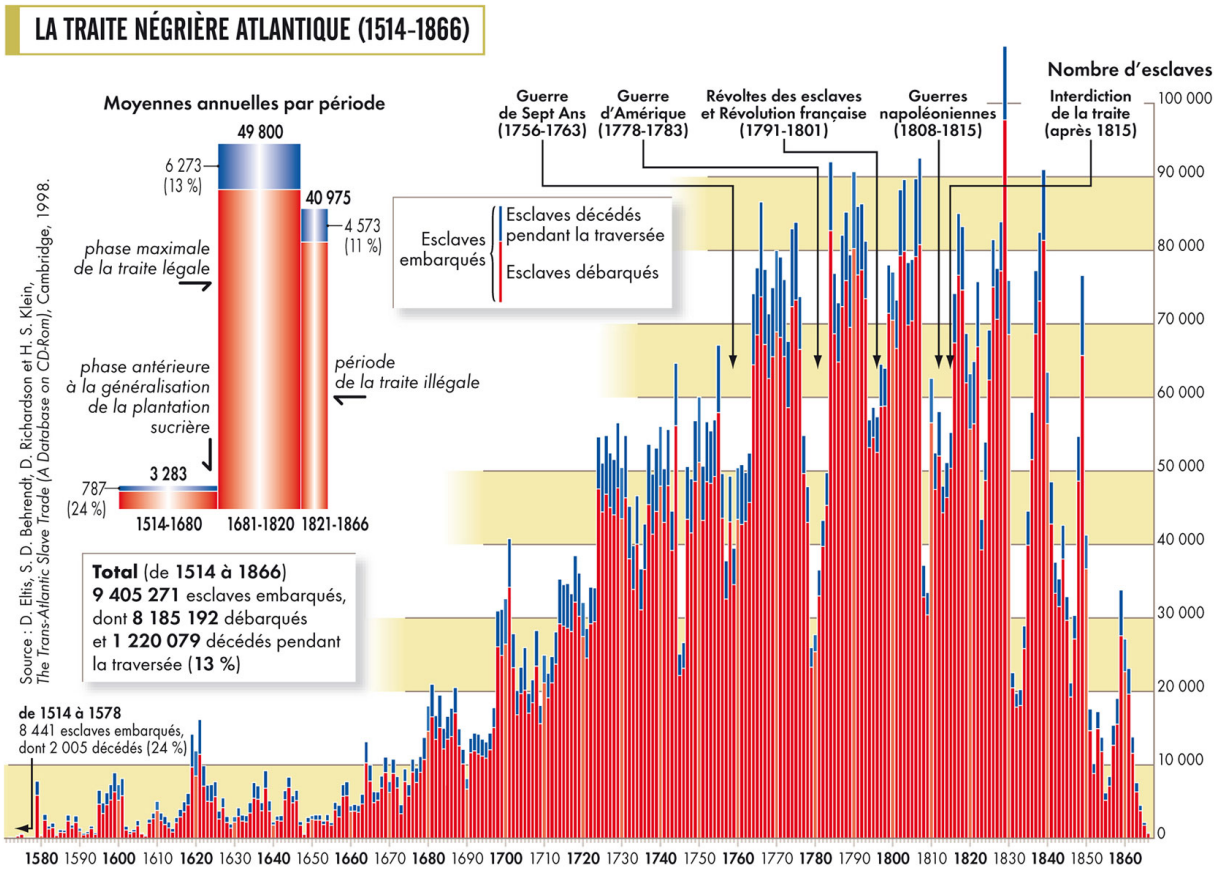

REPEUPLER L'AMÉRIQUE : ENGAGÉS BLANCS OU ESCLAVES NOIRS ?

La postérité, au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, attribua à La Casas un double rôle : avoir sauvé les Indiens d'une extermination totale, mais par là même avoir voué les Africains à l'esclavage. Si aujourd'hui nous savons que Las Casas n'a pas lancé le mot d'ordre de remplacer les Indiens par des Noirs importés d'Afrique, il n'en est pas moins certain que les colons menacés d'une pénurie de main-d'œuvre ont alors accéléré « l'engrenage négrier » . Soulignons toutefois que l'importation d'esclaves africains n'a pas attendu l'issue de la controverse de Valladolid pour commencer. En effet, le premier bateau connu acheminant des captifs africains à Hispaniola date de 1503, en provenance d'Espagne où la pratique de l'esclavage africain était courante, tout comme au Portugal. Ainsi, dès les premières années de la conquête, le besoin d'un repeuplement se fit sentir : cette nécessité fut une donnée constante de toute cette première période coloniale, jusqu'au XIXe siècle. Les Antilles, dépeuplées radicalement, furent la première destination de cette déportation de main-d'œuvre d'un continent vers un autre ; puis ce fut l'immense Amérique du Sud et centrale, Brésil et Nouvelle-Grenade principalement ; enfin, l'Amérique du Nord eut à son tour besoin massivement de main-d'œuvre servile.

La longue histoire de la traite négrière transatlantique s'inscrit de façon abrupte sur le graphique ci-dessus : commencée à la fin de la première décennie de la découverte, elle prit son envol dès le dernier tiers du XVIIe siècle, pour atteindre des sommets entre 1740 et 1830, son rythme étant toujours saccadé, en fonction de la conjoncture européenne, les grandes guerres (notamment franco-anglaises au XVIIIe siècle) marquant de brusques effondrements.

Ainsi, la conquête puis la mise en valeur des colonies du Nouveau Monde entraînèrent-elles un double phénomène démographique aux effets de longue durée : d'une part, l'effondrement de la population autochtone des Amériques, passée d'environ 100 millions en 1492 à moins de 5 millions à la fin du XVIIIe siècle, et, d'autre part, la déportation de plus de 12 millions d'esclaves africains, dont plus de 4 millions pour le seul Brésil.

Verbatim

« Les Indiens ont des penchants pour les choses basses et viles car ils sont au nombre de ceux dont Platon a dit que la nature leur avait infusé du métal ; vouloir changer leur nature semble être une erreur […]. »

Les Portugais en Afrique et aux Indes orientales

Aussitôt franchi le cap de Bonne-Espérance, qui fut si difficile et long à découvrir, les Portugais se lancèrent à la découverte des routes maritimes de l'océan Indien, de ses îles, puis des côtes orientales de l'Afrique, jusqu'à l'entrée de la mer Rouge et du golfe Persique ; enfin, dès le milieu du XVe siècle, ils commencèrent à pénétrer à l'intérieur du continent africain, en quête de deux territoires mythiques : l'empire du Monomotapa au sud, celui du fameux « Prêtre Jean » plus au nord. Cette exportation d'inégale réussite fut néanmoins la première esquisse d'une implantation portugaise dans cette vaste région, qui se révéla de très longue durée.

L'INSTALLATION SUR LE CONTINENT AFRICAIN

Vasco de Gama atteignit l'Inde en 1498. Dès lors, les navigateurs portugais multiplièrent les explorations pour tisser un réseau maritime reliant le cap de Bonne-Espérance en contact avec les possessions portugaises déjà implantées sur la côte occidentale du continent. Avec la collaboration souvent active des marchands arabes familiers de l'océan Indien, ils créèrent des « escales » à Sofala (1506), à Kilwa, puis à Mozambique, Malindi et Mombasa, enfin vers le nord à Mogadiscio et, de là, vers la mer Rouge et le golfe Persique.

Vers l'intérieur de l'Afrique. Les Européens s'étaient d'abord limités aux côtes pour commercer avec les populations de l'intérieur. Mais dès 1511, le roi de Portugal chargea António Fernandes d'établir un projet pour pénétrer dans l'empire du Monomotapa, à peu de distance de la côte à partir de Sofala, croyait-on, et réputé détenir de grandes richesses : or, argent, ivoire, esclaves… En 1515-1516, il lança depuis Sofala une première expédition qui atteignit les mines d'or du Mania. Un commerce régulier s'instaura alors entre les Portugais et l'empire, avec même échange d'ambassadeurs. En 1560, dans une volonté explicite d'implantation, le père jésuite Gonçalvo da

Silveira (1526-1561) convertit l'empereur à la religion chrétienne ; il fut assassiné peu après. Le Portugal entreprit une longue guerre de conquête, qui fit progressivement de toute la région une quasi-colonie, sans toutefois supprimer la souveraineté de l'empereur. De cette poli-tique d'implantation portugaise au sud de l'Afrique orientale résulta un commerce intense.

En direction du nord. Le royaume du « Prêtre Jean », issu des temps bibliques, étant menacé par la puissance musulmane venant d'Égypte, le royaume chrétien du Portugal se devait de lui porter secours. Inconnu des Européens jusqu'au XVe siècle, ce mythique royaume était en réalité d'accès difficile : les tentatives pour secourir le négus (notamment en 1541, sous le commandement de Cristovão de Gama) se soldèrent par des échecs et l'Éthiopie ne passa jamais sous contrôle portugais, même si, au début du XVIIe siècle, bon nombre de jésuites s'y installèrent avec l'ambition de rallier ces chrétiens orientaux au rite romain ; ils en furent expulsés en 1633.

•••

LA CONSTITUTION D'UN EMPIRE MARITIME EN ORIENT

Dès les premières décennies du XVIe siècle, une route maritime portugaise était balisée sur la côte africaine de l'océan Indien. L'accès direct à la mer Rouge restait cependant un objectif, car c'était depuis des siècles la route des épices, de l'encens, de la myrrhe. En arracher le monopole aux commerçants arabes faisait rêver les Portugais. La concurrence des marchands musulmans soucieux de conserver ce commerce fut incarnée par Soliman le Magnifique qui organisa en 1538 une grande expédition en mer Rouge pour expulser les Portugais et s'emparer des Indes. Autre obstacle : la navigation y était dangereuse pour les navires à voiles, autant « que celle du Grand Océan », disait João de Castro en 1541. Trois Portugais

parvinrent à pénétrer en mer Rouge : Francisco Rodrigues en 1513, Lopo de Soares (1442-1520) en 1517 et surtout João de Castro (1500-1548) en 1541, à la tête d'une imposante flotte de guerre dont le rôle fut capital.

En direction des Indes, les Portugais furent plus actifs encore : ils découvrirent les Mascareignes (aujourd'hui La Réunion, Maurice et Rodrigues) et les Seychelles, qu'ils utilisèrent comme escales sans s'y implanter. Ils furent les seuls, mais pour une brève période, à maîtriser les routes maritimes transocéaniques entre l'Afrique et l'Inde.

Sur les côtes indiennes, des comptoirs marquèrent l'emprise de Lisbonne, du nord vers le sud de la côte occidentale : Diu en 1509, Goa en 1510, Cochin (Kochi) en 1503, Colombo en 1505 ; s'ajoute celui d'Ormuz, à l'entrée du golfe Persique, pris par Alfonso de Albuquerque (1453-1515) en 1507, nommé gouverneur général des Indes l'année suivante.

Cet « empire portugais des Indes » ne fut jamais un bloc territorial comparable à l'Amérique colonisée, mais un ensemble éclaté de villes, de comptoirs, de ports, liés entre eux par une appartenance commune à la souveraineté du roi de Portugal.

Verbatim

« Au XVIe siècle, l'expression "États de l'Inde" désignait […] l'ensemble des territoires, établissements, biens, personnes et intérêts administrés, gérés ou protégés par la couronne portugaise dans l'océan Indien et les mers adjacentes […]. »

Espagnols et Portugais dans le Pacifique au XVI^{e} siècle

L'application du traité de Tordesillas posa rapidement des difficultés dans le Pacifique. Où passait exactement le fameux méridien de démarcation entre la sphère réservée à l'Espagne, dont les navires arrivaient depuis la côte ouest de l'Amérique, et celle réservée au Portugal qui se constituait un empire océanique entre l'Afrique orientale et l'Inde ? Le calcul de la longitude étant très approximatif, il était impossible de situer ce méridien dans l'hémisphère oriental. Le partage des terres nouvelles dans cette partie du monde résulta des rapports des forces, des rivalités d'intérêts ou tout simplement de la priorité au premier arrivant.

ESPAGNOLS ET PORTUGAIS DANS LE PACIFIQUE : RIVALITÉS IMPÉRIALES

Alors que l'Espagne cherchait le passage entre la côte ouest de l'Amérique et l'océan Indien, les Portugais allèrent beaucoup plus vite, en arrivant par les côtes africaines : Alfonso de Albuquerque, déjà maître de plusieurs comptoirs sur les côtes de l'Inde jusqu'à Colombo, s'empara de Malacca en 1511, contrôlant ainsi le passage entre Sumatra et la Malaisie. La route vers les fabuleuses mais inconnues « îles aux épices » (les Moluques) était ouverte : une nouvelle expédition fut montée par Rodrigues, en 1512, avec trois navires et 120 hommes. Seul un des navires put atteindre les fameuses îles, fin 1512 où le Portugal s'installa et imposa son monopole du commerce des épices, une situation incontestée jusqu'au début du XVIIe siècle qui vit l'arrivée des Hollandais. À partir de cette base solide, les Portugais tentèrent d'entrer en contact direct avec la Chine dès 1516, ouvrant le comptoir de Macao, première installation européenne sur les côtes chinoises. Depuis Malacca, le Portugal prit possession en 1596 de Timor, qui l'intéressait notamment pour sa production de bois de santal.

Magellan (1480-1521), pour le compte de l'Espagne, découvrit, le 16 mars 1521, le grand archipel comptant plus de 7 000 îles, qu'il baptisa Philippines en l'honneur du fils de Charles Quint. Cette prise de possession espagnole, relativement lente, ne s'acheva pleinement qu'en 1565. Elle demeura, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la position espagnole la plus avancée vers l'orient.

Ainsi, en Orient, ce n'est pas le respect du partage de Tordesillas qui a présidé à l'implantation des deux puissances ibériques : en effet, les Philippines, les Moluques et Timor sont pleinement dans la sphère attribuée au Portugal. La prise de possession des Philippines par l'Espagne fut le résultat d'un rapport de forces et non de l'application d'un traité dont les données géographiques n'étaient pas maîtrisées à l'époque. C'est le traité de Saragosse qui, en 1529, fixa la ligne de partage entre les deux empires : le Portugal renonçait à toute ambition sur les Philippines mais conservait les Moluques et Timor.

.

•••

LA COLONISATION ESPAGNOLE

Les Indes orientales espagnoles ont été administrées à partir de la vice-royauté de Nouvelle-Espagne, les deux territoires étant reliés directement entre eux par le galion de Manille ; la grande majorité des Espagnols installés aux Philippines venaient des Indes occidentales, plus proches, car un échange de courrier entre Manille et Madrid, aller et retour, demandait trois ans.

La colonisation espagnole des Philippines édifia un grand nombre de villes, d'institutions religieuses et une université à Manille. Surtout, elle réussit à imposer le monopole du commerce au profit de l'Espagne, en repoussant systématiquement les négociants étrangers, néerlandais comme britanniques, qui tentaient de prendre une part active au commerce des épices. La langue espagnole a été la langue de l'Administration et de l'Église, mais elle n'a pas supplanté les langues indigènes de la même façon que dans les Amériques espagnoles.

Fortement encadrées par les ordres religieux envoyés d'Espagne, les Philippines furent rapidement converties au catholicisme ; avec Timor portugais, ce sont les deux seuls territoires d'Asie christianisés à plus de 80 %, aujourd'hui encore. Les Philippines furent, jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, la « Castille des antipodes ».

ÉPICES ET AUTRES RICHESSES

Le commerce des « épices », au sens le plus large du terme, a été la principale activité des Européens (Espagnols et Portugais d'abord, puis Hollandais et Britanniques) aux Indes orientales. Au XVIe siècle, c'est grâce à des accords avec les puissances locales, jamais totalement éliminées à la différence de l'Amérique, que les deux nations ibériques conservèrent le monopole de ce commerce.

La richesse première des antipodes fut avant tout le poivre : Lisbonne a capté le quasi-monopole de son importation, la cannelle des Philippines ne pouvant compenser pour l'Espagne l'impossibilité d'accéder au précieux poivre. Le véritable démarrage du commerce espagnol fut celui des productions chinoises, surtout la soie, un commerce qui s'établit dans la longue durée car l'Espagne pouvait payer cette soie grâce à l'argent du Pérou et du Mexique, dont la Chine avait grand besoin. Ainsi, les Philippines furent-elles à la jonction de deux grands ensembles aux besoins complémentaires : d'une part, les Indes occidentales grandes productrices d'argent et, d'autre part, le continent asiatique, demandeur de ce métal précieux et producteur de cette soie recherchée par les Européens. Les marchandises chinoises étaient apportées à Manille par des jonques chinoises, puis transportées par le galion de Manille, vecteur d'une « seconde route de la soie ». Ce jeu d'échanges – soie contre métal précieux – fonctionna pleinement jusqu'à la fin du XVIe siècle, moment où Séville s'inquiéta de la perte des métaux d'Amérique au profit de la Chine et obtint des restrictions sévères aux sorties d'argent.

Ce circuit entrait de front en concurrence avec le commerce portugais qui, lui aussi, exportait de Chine soies et porcelaines, à partir de Macao. Ainsi le

Pacifique des Ibériques fut-il un lieu de confrontation entre les deux empires issus des découvertes du début du XVIe siècle, dans le Pacifique comme en Amérique du Sud, autour du Rio de la Plata.

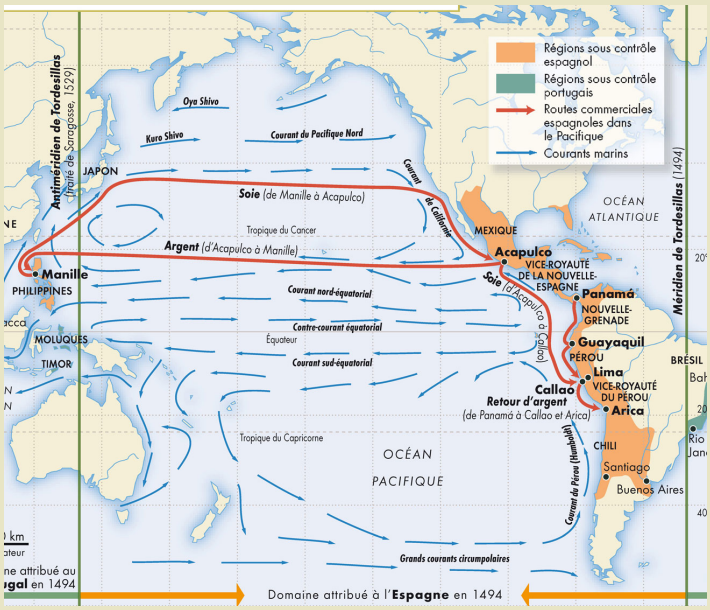

LE GALION DE MANILLE, SYMBOLE DE LA PREMIÈRE MONDIALISATION

La première traversée eut lieu en 1564. Les galions dits « de Manille» traversaient l'océan Pacifique entre Manille et Acapulco, en six à sept mois d'une navigation dangereuse. Ils débarquaient à Acapulco les marchandises, ensuite transportées par voie de terre jusqu'à Veracruz, puis chargées sur les navires de la flotte des Indes vers Cadix. Au retour, le bateau suivait le trajet inverse, d'Acapulco vers les Philippines, pour un voyage de six à sept semaines. Réalisant le rêve de Christophe Colomb, ces galions transportaient vers l'Europe les produits précieux venus de Chine ou du Japon : épices (piment, clou de girofle et cannelle), porcelaine, ivoire, laque et tissus (taffetas, soie, velours, satin).

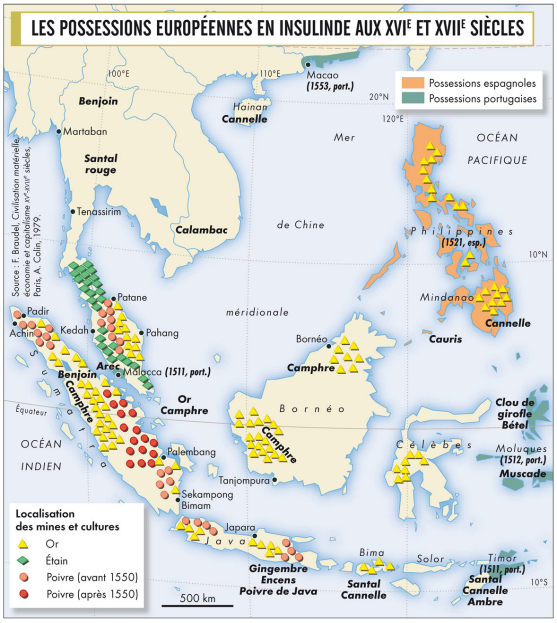

Verbatim

Il n'y a pas eu plus de navires ou d'hommes pour partir à la découverte de la Nouvelle-Espagne avec Christophe Colomb, ni avec Vasco de Gama pour l'Inde, parce que les Moluques ne sont pas moins riches que celles-ci […].

À LA FIN DU XVIE SIÈCLE, les deux puissances ibériques à l'origine des « grandes découvertes » se sont constitué des empires coloniaux de nature radicalement nouvelle. Situés presque exclusivement dans la zone intertropicale, peuplés de populations « exotiques » qui n'ont pas immédiatement été admises comme faisant partie de l'espèce humaine, du moins pour celles des Amériques, ces territoires ont constitué une source inépuisable de richesses au bénéfice exclusif des deux métropoles qui s'en étaient adjugé l'entière souveraineté. Ces premiers siècles d'expansion européenne ont vu la mise en œuvre d'une colonisation de prédation, de spoliation, voire d'extermination des peuples conquis : pillage des trésors accumulés, extraction massive des métaux précieux, mortalité énorme dans les populations autochtones, de 80 % sur le continent américain à 100 % dans les Grandes Antilles.

EN AFRIQUE, DANS L'OCÉAN INDIEN ET DANS LE PACIFIQUE, l'implantation portugaise et espagnole fut moins violente : le commerce des « épices » et, secondairement à ce moment, des esclaves africains se fit par accords avec les souverainetés locales.

PARTOUT LES COLONISATEURS imposèrent la religion catholique aux peuples soumis.

Les années 1590 marquent l'apogée de la colonisation exclusivement ibérique des terres découvertes. De nouvelles puissances européennes s'apprêtent à entrer à leur tour dans une politique d'expansion outre-mer, qui ne peut se réaliser qu'aux dépens des Ibériques : les Provinces-Unies, qui viennent d'arracher par une guerre victorieuse (1581-1609) leur indépendance à l'Espagne pourtant au faîte de sa gloire, la France qui sort d'une longue période de guerres religieuses dévastatrices, l'Angleterre en mutation économique rapide et déjà dotée d'une marine puissante.

Le monopole colonial hispano-portugais vit ses derniers moments : les empires sont redistribués et la colonisation européenne étendue aux puissances du Nord-Ouest atlantique s'oriente vers de nouvelles formes de gestion des relations commerciales. L'ère des « compagnies à charte », dotées de monopoles garantis par leurs États, commence avec le nouveau siècle pour s'étendre ensuite à toutes les nations colonisatrices.

Les Compagnies des Indes (I) : premier essor d'un commerce mondial

Le début du XVIIe siècle marqua une rupture dans le monopole colonial hispano-portugais : l'arrivée brutale de nouveaux concurrents, avides de prendre leur part des richesses, modifia le fonctionnement du commerce colonial. Pour protéger leurs ressortissants, l'Angleterre d'abord, puis la Hollande et, plus tardivement, la France créèrent des compagnies. Dotées de privilèges, de protections par les États et de monopoles sur des secteurs géographiques précisément définis, les compagnies des Indes étaient nées. Leurs pratiques, leurs réussites et leurs profits marquèrent durablement cette première époque des

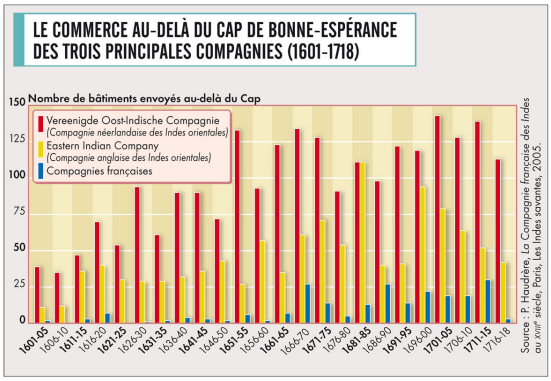

LA NAISSANCE ET LA RÉUSSITE DES COMPAGNIES DES INDES

Alors que pour les Indes occidentales espagnoles, le port de Séville détenait le monopole du commerce sous le contrôle d'un organisme étatique, la Casa de contratación, l'Angleterre opta dès 1600 pour un autre système : elle créa une Compagnie anglaise des Indes orientales (British East India Company) qui reprenait le modèle esquissé par la Compagnie d'Afrique

(1536), essentiellement consacrée à la traite négrière, et la Compagnie du Levant (1581).

En rivalité contre le Portugal en Orient, la Hollande suivit cette voie et fonda en 1602 la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, connue sous le nom de Vereenigde Oost-Indische Compagnie (VOC). Elle avait le droit de construire des forteresses, d'entretenir des troupes, de négocier et signer des traités avec des États.

Quant à la France, alors impliquée dans la guerre de Trente Ans (1618-1648), puis affaiblie par la Fronde (1648-1652), elle resta longtemps à l'écart du mouvement colonisateur, malgré quelques succès, en Amérique du Nord et aux Antilles. C'est la monarchie qui organisa la colonisation : Henri IV fonda en 1599 la Compagnie de l'Acadie et du Canada, en 1600 celles de Java, des Moluques et de Sumatra, qui furent des échecs. Richelieu multiplia à son tour les créations de compagnies vouées au commerce colonial, dont la plus notable, la Compagnie des Cent-Associés, en 1628 ; enfin, Colbert, dans le cadre de la réorganisation générale du royaume, mit au point le système des « compagnies à charte » : n'étant pas gé-rées directement par l'État et son budget, elles étaient dotées d'une charte qui leur garantissait un monopole sur une région ou des productions, des immunités, des privilèges, voire un droit de juridiction sur une colonie. Afin de ne pas diviser les forces de ces compagnies, Colbert en créa deux, indépendantes l'une de l'autre : une pour les Indes orientales (27 avril 1664), l'autre pour les Indes occidentales (11 juillet 1664).

Ainsi, dans le dernier tiers du XVII$_{e}$ siècle, les trois nouvelles puissances coloniales s'étaient-elles dotées d'instruments puissants pour arracher aux Ibériques leur monopole colonial et s'attribuer une part croissante des richesses extraites de ces nouveaux mondes.

LE RYTHME DES VOYAGES

Les expéditions au-delà du cap de Bonne-Espérance – limite à la fois géographique et juridique – obéissaient aux conditions spécifiques des courants, des vents et de l'alternance de la mousson, propres à l'océan Indien. Les expéditions partaient et revenaient en convois, à la différence de la circulation sur l'Atlantique où la navigation solitaire était la règle. La durée d'un aller-retour oscillait entre dix-huit mois pour les Mascareignes et deux à trois années pour des destinations plus lointaines : comptoirs de l'Inde (Pondichéry, Chandernagor), Chine (Canton) ou plus rarement le Japon.

Le calendrier des voyages obéissait strictement aux impératifs climatiques : départ en hiver et au printemps de Lorient pour arriver aux Mascareignes en hiver austral, juste à la fin de la période des cyclones. Pour le retour vers Lorient, les départs des îles se faisaient entre septembre et mars pour une arrivée à Lorient en été. Ce rythme se retrouvait à l'aller pour les voyages vers les plus lointains comptoirs ; mais les retours étaient concentrés entre septembre et décembre au départ de Pondichéry, avec une arrivée à Lorient plus étalée, entre mars et août.

Enfin, pour la Chine, les périodes de départ de Lorient étaient encore plus regroupées sur le calendrier : entre fin novembre et fin février, pour arriver à Canton de juin à septembre ; au retour, les départs de Canton obéissaient au même calendrier que ceux de Lorient : entre novembre et février, pour une arrivée à Lorient entre mai et août. Cette discipline était impérative, elle conditionnait la sécurité des voyages ■

LES PRINCIPALES COMPAGNIES DES INDES : CHRONOLOGIE

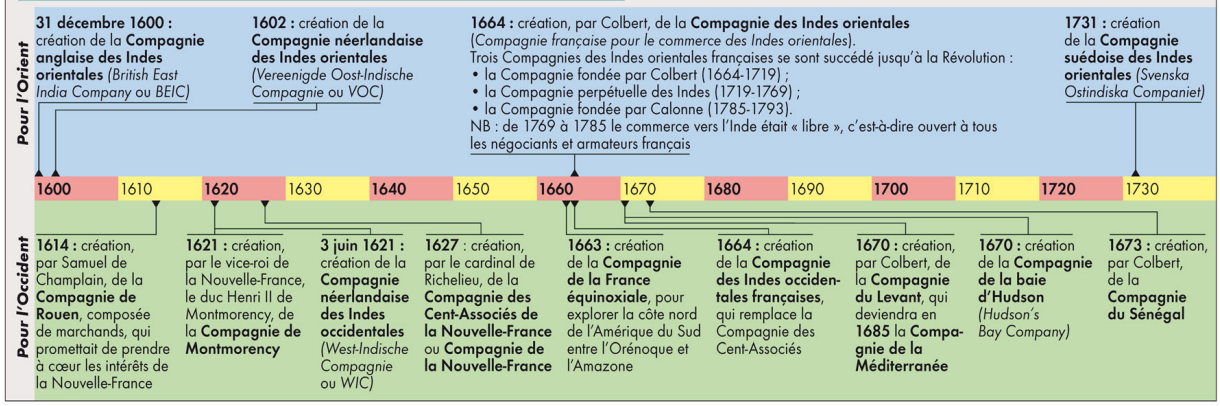

LE RYTHME MENSUEL DES VOYAGES DES NAVIRES DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES INDES AU XVIII[E] SIÈCLE

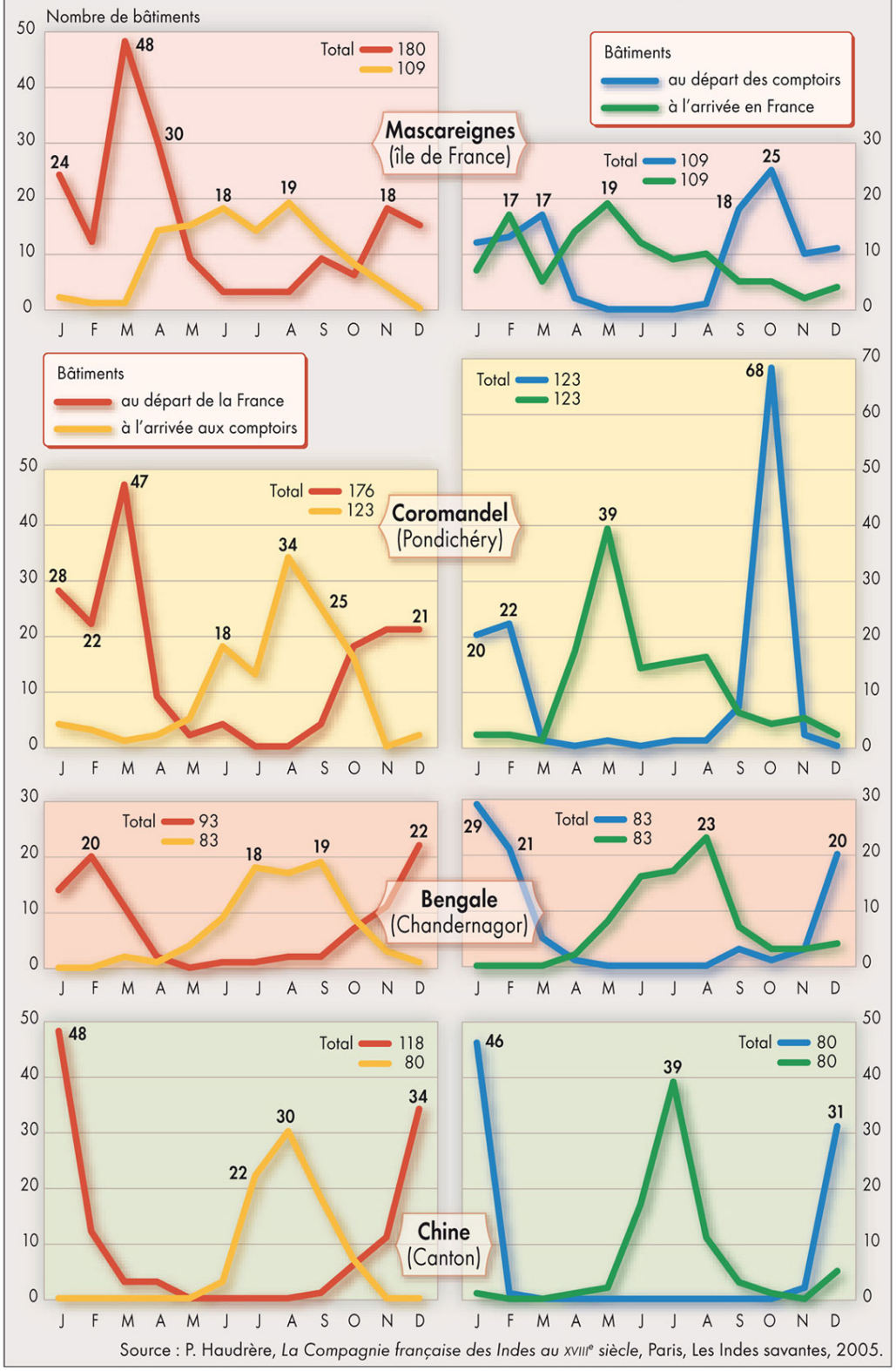

Source : P. Haudrère, *La Compagnie française des Indes au XVIII[e] siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

Verbatim

« Depuis que le roi a pris l'administration des finances, il a entrepris une guerre contre tous les États de l'Europe ; il a formé des compagnies qui, comme des armées, les attaquent partout. »

Les nouvelles ambitions coloniales aux Indes occidentales

Au début du XVII^{e} siècle, l'Espagne et le Portugal conservaient la quasi-totalité des terres d'Amérique, même si une immense partie n'était ni occupée ni contrôlée. Cette situation ne pouvait durablement résister aux ambitions des nations de l'Europe du Nord-Ouest. La Hollande et l'Angleterre, après avoir jeté leur dévolu sur une partie du domaine portugais aux Indes orientales, se tournèrent vers l'Occident pour contester une hégémonie ibérique qui ne correspondait plus au rapport réel des forces. La France, quant à elle, s'était déjà implantée à Terre-Neuve et explorait le Saint-Laurent. Le temps

d’une redistribution des colonies américaines était venu.

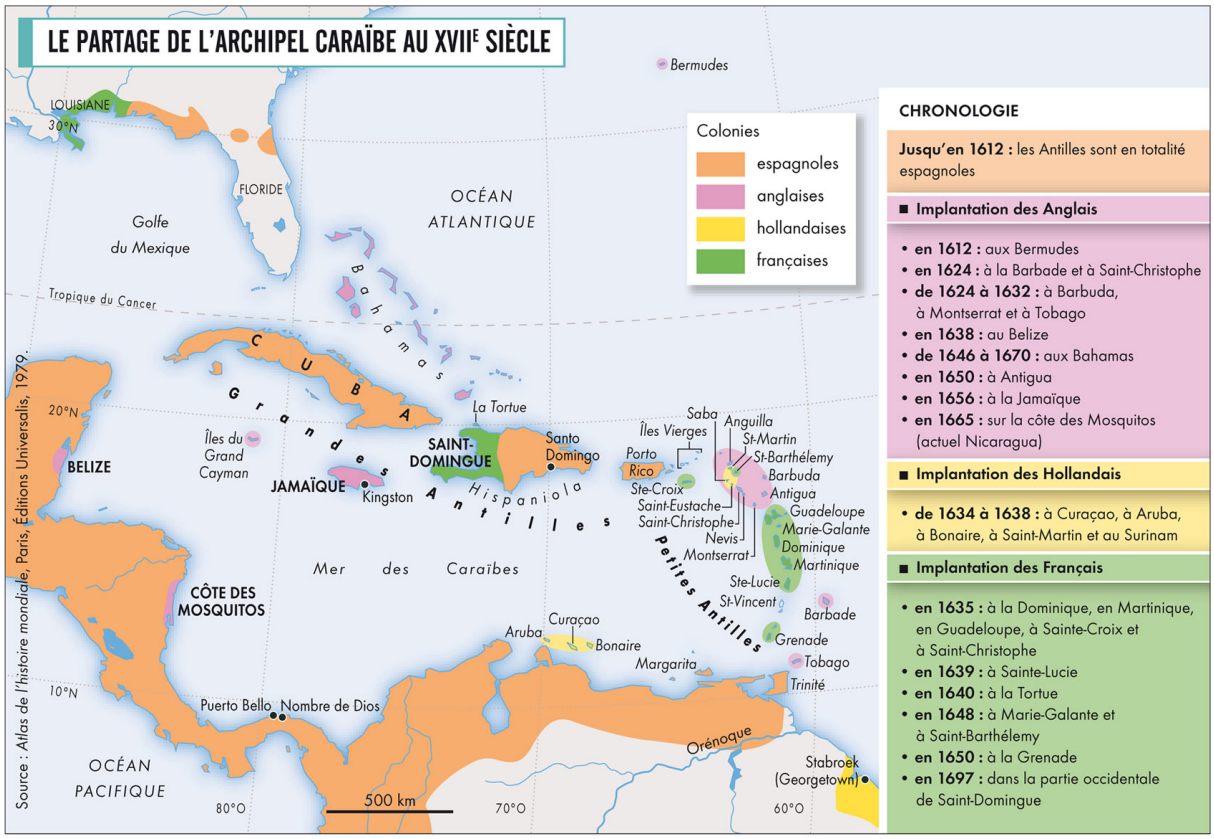

TROIS TENTATIVES AVORTÉES CONTRE LE MONOPOLE HISPANO-PORTUGAIS

En 1554, des huguenots français débarquent dans la baie de Guanabara (actuelle baie de Rio) avec l’aide des Indiens Tupinambas pour explorer le site et fonder une base navale, embryon d’une implantation coloniale française. Henri II chargea Gaspard de Coligny (1519-1572) de mener à bien ce projet : une expédition fut montée, à partir de Dieppe, avec pour objectif d’installer un noyau de mar-chands capables de mettre en place un réseau commercial avec la France, portant principalement sur le bois brésil. L’installation dans la baie fut facile, une forteresse construite : la France antarctique était née. Elle fut éphémère : rapidement les Indiens

refusèrent le travail exigé d'eux, les Français eux-mêmes se révoltèrent contre les autorités, l'impossibilité quasi totale de faire venir des femmes françaises pour assurer la pérennité du peuplement blanc entraîna la désertion de nombreux hommes qui partirent vivre avec des Indiennes. Avec l'aggravation des conflits religieux en France, la colonie devint explicitement un refuge hu-guenot : des pasteurs la rejoignirent, dont le célèbre Jean de Léry (1536-1613) qui donna par la suite une description devenue classique des peuples de cette région. Dans ce contexte, le Portugal organisa, en février 1560, une expédition de reconquête de la baie : le 17 mars la place forte française était prise et aussitôt détruite. Le commerce put cependant se poursuivre, jusqu'à ce que les Portugais réinvestissent le site et fondent la ville de Rio, en 1566.

En février 1562, Coligny envoie une expédition de colonisation sur les côtes de Floride, aux marges septentrionales des colonies espagnoles : il fait construire une forteresse (Charlesfort), les Français reconnaissent le territoire qui reçoit le nom de Floride française. Cette première fondation est un échec, faute de renforts. Une seconde tentative a lieu en juin 1564, avec la construction du Fort Caroline : les Espagnols attaquent et détruisent ce fort en septembre 1565, massacrant la totalité des Français. C'est le second échec.

Au début du XVII$_{e}$ siècle, les Hollandais cherchent à s'emparer d'une partie de la côte nord-est du Brésil. La Compagnie néerlandaise des Indes occidentales, fondée en 1621, profitant de l'affaiblissement du Portugal réuni à la couronne d'Espagne, mit en place une colonie hollandaise brésilienne de Bahia à Recife (rebaptisé Mauritsstad) et Pernambouc entre 1624 et 1654, moment où le Portugal expulsa les Hollandais par une attaque fulgurante. Le choix géopolitique des Hollandais était parfaitement clair : le sucre devenant l'enjeu majeur de l'entreprise coloniale aux Amériques et la Hollande n'ayant obtenu qu'une très maigre part du partage des Antilles, le dévolu sur le Brésil sucrier se voulait une compensation. L'échec final, analogue à celui des Français au siècle précédent, confirmait la volonté implacable du Portugal

de conserver l'intégralité de sa colonie américaine, qui ne saurait subir le sort des Indes orientales, presque toutes passées sous contrôle hollandais.

•••

LA REDISTRIBUTION DE L'ARCHIPEL CARAÏBE

En moins d'un siècle (1612-1697), l'Espagne a perdu la quasi-totalité des Petites Antilles et une partie des Grandes Antilles, la Jamaïque étant devenue anglaise et la partie occidentale de Saint-Domingue ayant été cédée à la France. Si le continent hispanique a résisté aux ambitions des puissances de l'Europe du Nord-Ouest, les Antilles ont cédé. Les raisons de ce succès de l'Angleterre et de la France, et secondairement de la Hollande et du Danemark, relèvent de causes profondes. Les îles forment le domaine américain le plus proche de l'Europe : elles sont à mi-chemin, mesuré en espace-temps, entre les côtes européennes et le cœur de l'Amérique continentale espagnole. Un aller-retour Europe-Antilles, toutes opérations commerciales et techniques accom-plies, se bouclait en à peine une année, alors que pour le Mexique il fallait quinze mois ; quant au Pérou, le voyage complet demandait deux ans, voire trois ou quatre. Les nouvelles puissances européennes ont donc opté pour une implantation à portée de leurs ports afin de rendre possible, au moment de l'essor rapide de la demande européenne, le commerce du sucre, mais aussi du café, du cacao et des autres productions agricoles tropicales. Le projet de transformer les Antilles en une vaste zone de monoculture sucrière était facilité, paradoxalement, par le vide humain de ces îles dépeuplées à 100 % pour les Grandes Antilles et à plus de 95 % pour les Petites. Il s'appuyait sur un recours généralisé au travail d'esclaves africains, acheminés par la traite, trafic qu'aucune

considération juridique ou théologique ne perturbait, les religions chrétiennes voyant là un moyen d'étendre le royaume du Christ aux sauvages d'Afrique.

•••

LE NOUVEAU PARTAGE COLONIAL À LA FIN DU XVIIE SIÈCLE

À la fin du XVIIe siècle, la répartition des souverainetés sur le Nouveau Monde ne devait plus grand-chose aux décisions prises en 1494. Si le continent tenu réellement par l'Espagne et le Portugal, c'est-à-dire ne dépassant pas le golfe du Mexique et une frange côtière relativement mince au Brésil, n'avait pas été sérieusement menacé, il n'en était pas de même pour la Caraïbe, presque entièrement arrachée à la souveraineté de Madrid.

Or, dès le dernier tiers du XVIIe siècle, la véritable richesse coloniale venait des plantations sucrières. Les « îles à sucre », passées entre les mains de la France et de l'Angleterre, devenaient pour plus d'un siècle et demi le cœur de la richesse coloniale européenne, alors que l'Espagne s'accrochait à son empire continental, trop éloigné pour permettre une mise en valeur agricole et replié à jamais sur les ressources minières du Potosí et du Mexique en voie d'épuisement.

La colonisation de prédation laissait place à une colonisation d'exploitation agricole savamment organisée. L'Espagne n'y entra que très lentement, Cuba ou Porto Rico, demeurés espagnols, ne connaissant à grande échelle l'essor sucrier esclavagiste qu'à partir du début du XIXe siècle. ■

Verbatim

Vous autres, Français, êtes de grands fous : car vous faut-il tant travailler à passer la mer, sur laquelle vous endurez tant de maux, pour amasser des richesses […]. Voila sommairement et au vrai ce que j'ai ouï de la propre bouche d'un pauvre sauvage américain. […] »

La Nouvelle-France (II) : le difficile peuplement blanc

Au moment de l'installation des Français dans la vallée du Saint-Laurent, au début du XVIIe siècle, la région est vide d'habitants permanents : la population iroquoise qui dominait encore toute la vallée au XVIe siècle l'a abandonnée et seuls des chasseurs et pêcheurs nomades y passent épisodiquement. Ainsi, pour les Français, c'est bien à partir d'un pays vide d'hommes qu'il faut construire une colonie à la fois viable économiquement et capable de se défendre contre d'éventuels dangers. Tels furent, dès la fondation de Québec en 1608, les données clés de la création presque *ex nihilo* d'une « Nouvelle-France » : ces contraintes ont lourdement pesé.

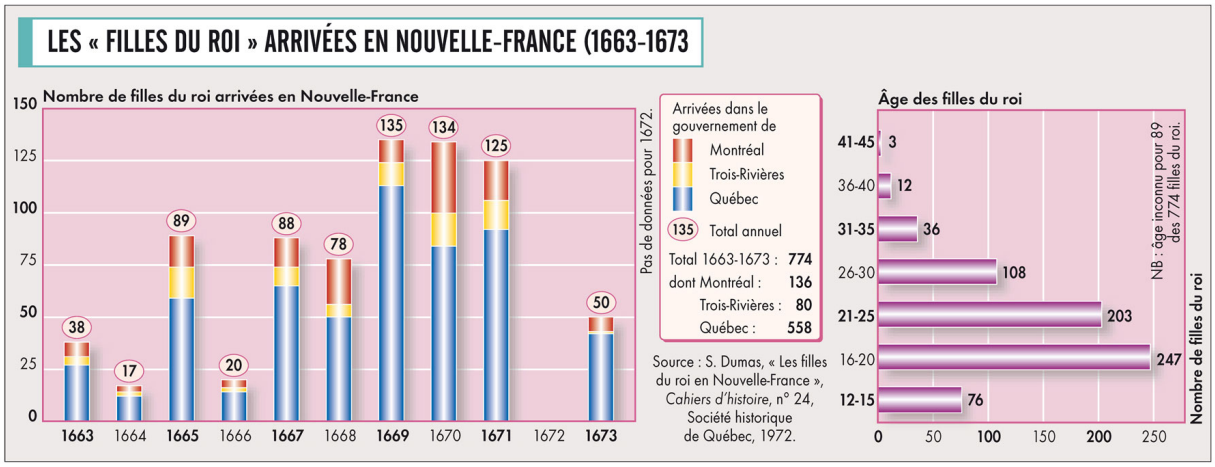

LA MAUVAISE RÉPUTATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

Question cruciale pour la survie de la Nouvelle-France : il fallait peupler un immense territoire dans des conditions difficiles. Au total, au XVIIe siècle, il y eut environ 5 000 colons français installés au Canada, chiffre bien faible au regard du potentiel démographique français d'alors : plus de deux fois l'Angleterre, trois fois l'Espagne… Les raisons de ce faible engouement pour la Nouvelle-France sont complexes, car pauvreté, chômage urbain, crises cycliques allant jusqu'à la famine auraient pu inciter les plus pauvres à émigrer. Les conditions de vie au Canada avaient une sinistre réputation, largement entretenue par les retours de migrants, par les taux de mortalité connus, par le manque de femmes. La Nouvelle-France était perçue comme un « triste pays ».

À partir de Colbert, les pouvoirs publics lan-cèrent une politique d'incitation au départ à travers une propagande largement diffusée. Elle fut peu efficace, car elle entrait en contradiction avec la politique populationniste officielle qui interdisait aux Français de quitter le royaume sous peine de mort, les colonies faisant exception.

UNE COLONIE DE PEUPLEMENT : UN CHOIX DIFFICILE À ASSUMER

Les Français qui vinrent s'installer en Nouvelle-France relevaient de trois catégories aux aspirations bien différentes.

Les pionniers. Ils étaient les vrais colons, engagés volontairement auprès de la Compagnie des Cent-Associés chargée par l'État de recruter quatre mille colons. Ils se voyaient octroyer un lopin de terre et la maîtrise dans le cadre d'une activité artisanale. En principe, ces engagés étaient des travailleurs qualifiés, laboureurs, bûcherons, artisans de toutes les spécialités. En réalité le recrutement fut moins exigeant et il fallut des rappels de l'intendant Jean Talon (1626-1694) pour éviter que des « fols, estropiés, malades de maladies habituelles, ou fils de famille pris par force » n'embarquent pour le Canada. La France de l'Ouest a fourni les plus gros contingents de pionniers : Saintonge, Aunis, Normandie-Perche, et Bretagne à un moindre degré. Paris, déjà la « grande ville », vient aussitôt après, en grande partie par les « filles du roi » recrutées dans ses faubourgs et hôpitaux. Les provinces méridionales, le centre et l'est du royaume fournirent peu de pionniers, dont l'âge moyen était de 25 ans et l'origine majoritairement urbaine.

Les militaires. Ils formaient le second groupe : chargés de la protection de la colonie contre les incursions indiennes, puis contre la menace anglaise, ils occupaient les forts, le long du fleuve et de ses affluents. Ils furent incités par les intendants à s'installer définitivement après la fin de leur engagement. Ceux qui voulaient se marier sur place bénéficiaient d'un congé immédiat et d'une prime d'un an de solde, mais ils furent rares.

Les « filles à marier ». Elles constituèrent le troisième groupe de migrants. Leur recrutement et leurs origines firent longtemps objet de vives polémiques. En effet, la survie d'une colonie de peuplement supposait une proportion de femmes suffisante pour assurer une natalité dynamique et une relative stabilité sociale. Le rêve de Champlain de favoriser les mariages entre colons et Indiennes se révéla impossible du fait du refus de toute

acculturation de la part des autochtones, mais également de l'hostilité de l'Église au métissage généralisé. En 1663, la colonie devenait « province française » ; dès lors Colbert, à la demande de l'intendant Talon, organisa le recrutement de « filles du roi » destinées à être mariées dès leur arrivée en Nouvelle-France. De 1663 à 1673, environ 700 filles, âgées de 12 à 30 ans pour l'essentiel, furent envoyées aux frais du roi et dotées à leur arrivée. D'où venaient-elles ? D'abord des orphelinats, des maisons religieuses, des familles pauvres. L'accusation portée contre elles d'être « sans mœurs », prostituées, de « mauvaise vie » ne semble pas pouvoir être généralisée, l'Église ayant surveillé de près les arrivées et ayant parfois fait repartir celles qui étaient jugées indignes. Les ports, La Rochelle et Dieppe surtout, envoyèrent les plus gros contingents, ainsi que Paris et l'hôpital de la Salpetrière ; pour ces recrutements parisiens (environ 30 % du total connu), il est douteux que les départs aient été volontaires. Les filles avaient quinze jours pour se marier après leur arrivée, ce qui laissait peu de temps pour un véritable choix. La fécondité de ces « filles du roi », envoyées pour peupler la colonie, fut élevée mais moindre que ce qu'une tradition catholique a longtemps répété : un taux de natalité de l'ordre de 35 ‰ est à peine supérieur à celui de la France de l'Ouest à la même époque, alors que la proportion de femmes était très faible.

•••

UN BILAN MITIGÉ DE CETTE IMMIGRATION ORGANISÉE

Après 1680, l'immigration organisée cesse : 10 000 Français sont au Canada et la croissance démographique de la colonie se fait par le jeu naturel des naissances et des décès. Avec un taux de natalité dépassant souvent 55 pour

mille et un taux de mortalité compris entre 25 et 30 pour mille, l'accroissement naturel fut très rapide.

Pourtant, le bilan de la politique d'enracinement d'une population française au Canada, orchestrée par la monarchie à partir de Louis XIV, a été des plus mitigés : le mouvement migratoire vers la Nouvelle-France a représenté au plus 0,015 % de la population française d'alors. La seule vraie émigration de masse fut consécutive à la révocation de l'édit de Nantes : 175 000 Français quittèrent le royaume, soit à peine 1 % de la population totale, mais bien peu émigrèrent vers le Canada.

Pourtant l'implantation française au Canada était devenue une donnée irréversible de la géopolitique de l'Amérique du Nord. S'y ajouta, au fil du XVIIIe siècle, le peuplement, encore plus difficile, de la Louisiane. Face à l'afflux massif des colons anglais vers la NouvelleAngleterre, les à peine 50 000 Français de la Nouvelle-France, au milieu du XVIIIe siècle, ne pouvaient longtemps résister. ■

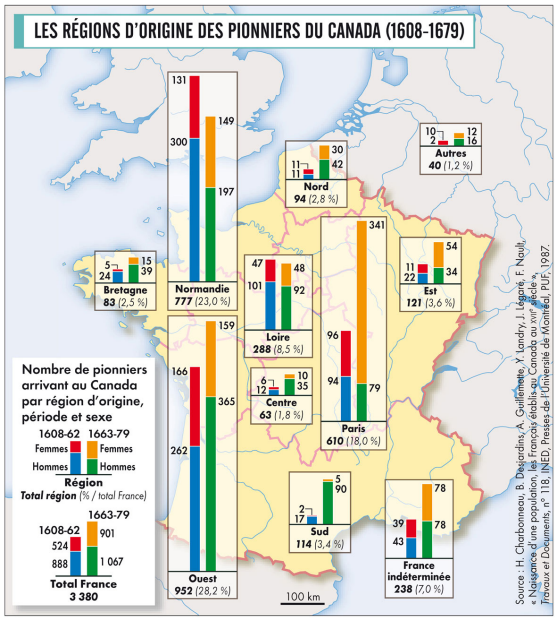

L'ÂGE DES PIONNIERS À LEUR ARRIVÉE EN NOUVELLE-FRANCE

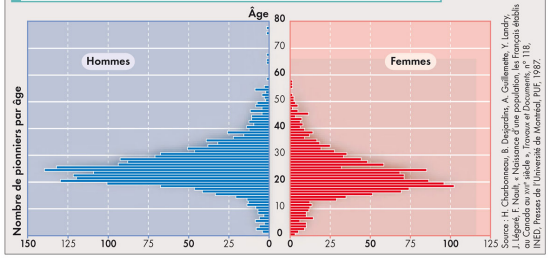

Source : H. Charbonneau, B. Desjardins, A. Guillemette, Y. Landry, J. Légaré, F. Nault, « Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle », *Travaux et Documents*, n° 118, INED, Presses de l'Université de Montréal, PUF, 1987.

Verbatim

La Nouvelle-France (III) : l’occupation de l’espace

Champlain a opté pour la construction en Nouvelle-France d’une colonie et non pour la sauvegarde de simples postes de traite. Ce choix, entériné par la monarchie, supposait d’être capable de peupler le territoire par une migration française suffisante, d’une part, et de transformer la vallée du Saint-Laurent en un espace agricole maîtrisé, susceptible d’assurer l’autosubsistance des colons, d’autre part. À ces deux conditions élémentaires s’ajoutait une troisième : la mise en place d’un système défensif capable de protéger ce qui devenait une province française contre les Indiens et les Anglais.

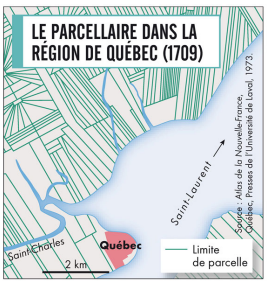

UNE VÉRITABLE OCCUPATION MILITAIRE

La défense de la colonie fut une priorité dès l'instant où un peuplement permanent s'installait, défrichait les campagnes et construisait des villes. Un régiment fut d'abord envoyé, celui de Carignan-Salière, en 1665, soulignant explicitement que le passage de la colonie dans le domaine royal conférait au roi le pouvoir militaire, aux dépens des milices qui avaient jusqu'alors assuré la défense. Il s'employa à « pacifier » la vallée en menant une guerre contre les Iroquois qui capitulèrent en 1667, ouvrant la voie à un contrôle militaire de toute la vallée, puis des affluents. Environ 50 % de la population autochtone a disparu à ce moment, en partie du fait de la guerre et en partie à cause des épidémies apportées par les Européens (rougeole, variole, etc.).
Un vaste réseau de forts fut édifié, s'étendant de plus en plus loin vers l'ouest, jusqu'au lac Winnipeg, en plein pays indien, puis vers le sud, en direction des Grands Lacs et au-delà dans la haute vallée du Mississippi et de ses affluents, après que Cavelier de La Salle (1643-1687) eut découvert le passage vers le sud (1679) et eut ensuite descendu le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique en 1682. Le vaste empire français d'Amérique reliant d'un seul tenant le Saint-Laurent au golfe du Mexique s'esquissait à travers ce réseau lâche de forts militaires, le Fort de Chartres faisant figure de poste avancé de la Nouvelle-France vers le sud. En réalité ce réseau n'a pas été suivi d'un peuplement comparable à celui du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. L'importance de la présence militaire eut pour conséquence de conférer à l'aristocratie militaire un rôle clé dans la société et l'exercice du pouvoir dans la colonie : ces aristocrates prenaient en charge les relations diplomatiques,

dirigeaient l'exploration vers l'ouest mais également surveillaient et protégeaient le commerce des fourrures. Ils formaient l'ossature de la colonie.

L'OCCUPATION DE L'ESPACE RURAL

Le développement de l'agriculture en Nouvelle-France fut spectaculaire dans la seconde moitié du XVIIe siècle et au siècle suivant. Les migrants qui s'engageaient à rester dans la colonie au moins trois ans se voyaient attribuer des parcelles de terres – une friche ou, plus souvent, un morceau de forêt – qu'ils pouvaient revendre ensuite. Les concessions étaient d'environ 60 arpents, soit 180 hectares. Tracé en longues lamelles à partir des rives du fleuve, le parcellaire était en contact direct avec l'axe vital de la colonie. Le colon recevait, outre sa parcelle, un petit capital et des vivres pour un an, car il lui fallait défricher sa terre pour la cultiver progressivement.
Le régime seigneurial existant alors en France fut purement et simplement transplanté en Nouvelle-France : le colon était un censitaire soumis à un seigneur, laïc ou ecclésiastique, à qui il devait redevance et obéissance. Les seigneurs eux-mêmes tenaient leurs titres du roi, seul propriétaire de la colonie.

LE MONDE DES VILLES

Quatre villes se sont développées durant l'époque française.

Québec, fondée en 1608, de loin la principale, atteignit 6 000 habitants en 1750. Dominant le fleuve, elle resta une citadelle défensive, mais devint le siège du gouvernement de la province, siège de l'évêché avec une cathédrale, un séminaire, des couvents et un hôpital. À ses fonctions politiques, militaires et religieuses, Québec a ajouté un important commerce à partir de la ville basse qui s'est étendue sur le fleuve.

Montréal, fondée en 1642, s'est développée moins vite et comptait 4 000 habitants en 1750. Cette ville était le cœur du com-merce des fourrures, l'avant-poste de la colonie au contact des « sauvages ».

Trois-Rivières, fondée en 1634, d'abord carrefour du commerce avec les populations indiennes, devint à partir de 1643 le siège du troisième gouvernement de la province, avec Québec et Montréal. De faible peuplement (à peine 1 000 habitants vers 1750), elle n'en fut pas moins un lieu de missions important.

Louisbourg, fondée en 1713 après la perte de l'Acadie, sur l'île Royale, fut avant tout une citadelle défensive à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. En espace-temps à mi-distance entre Montréal et La Rochelle, elle atteignit 4 000 habitants vers 1750. À sa fonction primordiale, cette ville ajouta le commerce des fourrures avec les Micmacs et devint la base arrière des navires qui venaient pêcher la morue à Terre-Neuve. ■

ATTACHÉS AU FLEUVE

Le peuplement rural de la Nouvelle-France se fit le long d'une relativement fine bande de terre de part et d'autre du Saint-Laurent. La volonté politique de contrôler étroitement la population conduisit les pouvoirs à interdire aux Français de s'installer en dehors de cet axe vital. La figure mythique du « coureur des bois », quittant le « pays d'en bas » pour vivre dans le « pays d'en haut », fut longtemps péjorative.

Verbatim

« À sa mort, trente ans après avoir reçu la concession, il [le colon de la première génération] possède 30 arpents de terre arable, une pièce de prairie, une grange, une étable, une maison […], un banc à l'église. »

La Louisiane

Alors que la Nouvelle-France du Canada se stabilisait, notamment en assurant un développement démographique autonome à la fin du XVIIe siècle, la France entreprit, sans plan préalablement conçu, d'étendre son contrôle sur une immense partie de l'Amérique du Nord. Cavelier de La Salle, en opérant la première jonction entre les Grands Lacs et le golfe du Mexique, ouvrit la voie à un empire français allant du golfe du Saint-Laurent à celui du Mississippi qui contournait par l'ouest les colonies britanniques de la côte atlantique. Cette « Grande Nouvelle-France » réunissait sous la souveraineté du roi de France le Canada et la Louisiane.

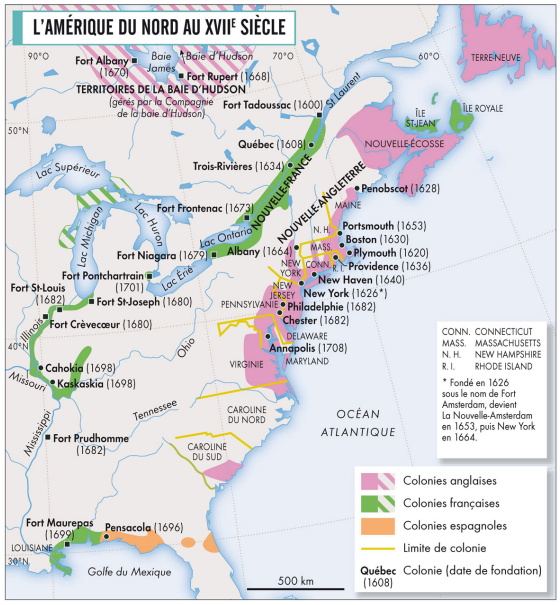

DÉCOUVERTE ET INSTALLATION DES FRANÇAIS

La grande descente de René Robert Cavelier de La Salle (1643-1687) en 1682, à partir des Grands Lacs jusqu'à l'embouchure du Mississippi – où il prit

possession symboliquement de l'ensemble des pays traversés au nom du roi – ouvrit la voie à la France.

Alliances indiennes et missions. À partir de 1699, l'implantation coloniale effective commença et l'immense territoire fut baptisé du nom de Louisiane en l'honneur du roi. D'est en ouest, le territoire embrassé sous ce terme allait des Appalaches (limites des possessions anglaises) jusqu'aux Rocheuses (au-delà, c'était l'inconnu absolu). Il était peuplé de Nations indiennes, d'emblée au cœur de réseaux d'alliances complexes qui, aux yeux des Français – notamment de Pierre Le Moyne d'Iberville (1661-1706), le véritable fondateur de la colonie –, constituaient le seul moyen de contenir les ambitions anglaises. Les Chactas devinrent le pivot des alliances franco-indiennes. Les missionnaires, ceux venus du Canada d'une part, les Jésuites venus de France d'autre part, installèrent le long des fleuves des missions qui furent longtemps les seules présences françaises dans l'intérieur du territoire. De leur côté, les autorités françaises, sous Iberville puis son frère, Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville (1680-1768), fondèrent des forts : Biloxi, puis La Mobile, Bâton-Rouge et La Nouvelle- Orléans ; plus au nord la présence française se limita à des postes militaires isolés.

Une colonie délaissée. Jusqu'à la fin des guerres de Louis XIV en Europe, la Louisiane fut incapable de se nourrir sans l'approvisionnement fourni par les Indiens. En 1720, il n'y avait pas plus de deux cents colons en Louisiane, militaires compris. Faute de finances, la monarchie concéda la colonie à un riche particulier, Antoine Crozat (1665-1738), pour quinze ans. Le développement démographique demeura médiocre, faute de volontaires pour ces terres réputées dangereuses et le mirage des mines d'or et d'argent de l'Illinois se révéla un leurre. L'arrivée de Law aux affaires, sous la Régence, modifia le statut de la colonie qui passa sous le contrôle d'une nouvelle « Compagnie du Mississippi » dont le capital était formé des souscriptions des particuliers. La Compagnie devait transporter 6 000 Français en Louisiane et 3 000 esclaves noirs : ce fut le début de la plantation esclavagiste en basse Louisiane, sur le modèle des Antilles. La faillite du système de Law n'affecta

que peu la Louisiane et, en 1731, la couronne prit en main la gestion du territoire, plus pour des raisons géopolitiques qu'économiques, car la Louisiane n'exportait toujours pas de denrées coloniales.

Cette dernière fut longtemps une immense zone d'influence française, non une véritable colonie, sauf la basse vallée du Mississippi, qui connaissait un début de colonisation esclavagiste. Seul le réseau des forts militaires constituait la présence française visible sur le territoire, opérant la jonction avec le Canada. Plus de la moitié des engagés furent des militaires, difficilement recrutés eux aussi.

Un peuplement difficile. Pour la Louisiane, davantage encore que pour le Canada une ou deux générations plus tôt, le recrutement de femmes a été particulièrement difficile. Contrairement au Canada sous Louis XIV, on eut recours pour peupler la colonie aux déportations forcées : vagabonds, mendiants, faux sauniers, contrebandiers y furent expédiés, sans espoir de retour. Surtout, ce sont des « filles de mauvaise vie » qui furent envoyées en Louisiane, et non des « filles du roi » : *Manon Lescaut*, le roman de l'abbé Prévost, en 1731, illustra cette pratique officielle de « relégation au Mississippi » et confirmait le peu d'attrait de la colonie.

•••

LE GRAND RÊVE D'UNE AMÉRIQUE FRANÇAISE

Le principal frein à une mise en valeur agricole de la colonie fut toujours, de façon lancinante, le manque de main-d'œuvre.

Indiens, Noirs et sang-mêlé. La réduction en esclavage des Indiens – théoriquement illégale – est restée très limitée et principalement pour les tâches domestiques réservées aux femmes. Au total, il n'y eut pas plus de 1 700 esclaves indiens durant la période française. L'esclavage des Noirs,

calqué sur le modèle antillais, fut lui aussi difficile à étendre : la traite commença en direction de La Nouvelle-Orléans après 1719, sous le monopole de la Compagnie du Mississippi. Venue directement d'Afrique, elle fournit à peine 6 000 captifs à la Louisiane, chiffres sans comparaison avec les dizaines de milliers vendus aux Antilles, surtout à Saint-Domingue. S'ajoutèrent des esclaves achetés aux Antilles, par interlope le plus souvent.

Malgré cette faiblesse de la traite, la population de la basse Louisiane, où les cultures tropicales d'exportation se développaient, était de même composition que celles des îles à sucre : une minorité de Blancs (de l'ordre de 25 % à 40 %) et une majorité de Noirs ou de « sang-mêlé ». Le Code noir colbertien fut appliqué en Louisiane à partir de 1723, avec quelques adaptations. L'accroissement naturel de la population noire était beaucoup plus rapide que celui des Blancs. C'est une société de plus en plus métissée qui se mit en place dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, dont les Amérindiens formaient une composante majeure, compte tenu de leur poids démographique dans l'ensemble de la population – et malgré l'interdiction légale des mariages interraciaux depuis une ordonnance de 1735.

Un faible poids économique. La basse Louisiane occupa une place des plus modestes dans la balance commerciale française. Ses productions exportables étaient le sucre, l'indigo et le tabac. Le pays des Illinois fut, comme le Canada, pourvoyeur de fourrures, mais également de maïs et de blé destinés aux colons du Sud : c'était une agriculture de type européen, radicalement différente de celle de la zone tropicale, qui n'exportait rien vers la France.

La Nouvelle-Orléans. Le monde des villes, en Louisiane française, était réduit à sa plus simple expression et seule La Nouvelle-Orléans fut une véritable ville, bien que comptant seulement 3 200 habitants à la fin de l'époque française, soit plus de 30 % des Français de la colonie. Construite à partir de 1722, selon un plan en damier, sous l'autorité du pouvoir colonial représenté par Bienville et baptisée ainsi en l'honneur du régent, elle était

destinée à exercer la fonction de capitale de la colonie et de centre principal du commerce avec la métropole. La Mobile, première capitale, resta une modeste bourgade, de même que Bâton-Rouge. ■

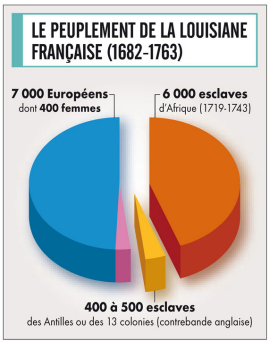

Verbatim

« Si la France ne se saisit pas de cette partie de l'Amérique, […] la colonie anglaise s'augmentera de manière que, dans moins de cent années, elle sera assez forte pour s'emparer de toute l'Amérique. »

Les Indiens en Amérique du Nord

Au début du XVIIe siècle, avant l'implantation des premières colonies européennes en Amérique du Nord, seules les « Nations indiennes » – comptant sept millions de personnes environ – occupaient cet immense continent, l'Espagne n'ayant pas usé ici de son « droit à coloniser » octroyé par le traité de Tordesillas, à l'exception modeste du bas Mississippi. Sans connaître une hécatombe aussi violente et rapide que celle qui frappa les autochtones du Mexique, du Pérou, et plus encore des Antilles, les Indiens d'Amérique du Nord virent leur population s'effondrer de près de 90 % entre à la fin du XVIe siècle et celle du siècle suivant.

QUE SONT DEVENUS LES INDIENS ?

La future Nouvelle-France était habitée par des Indiens appartenant à deux familles linguistiques différentes, comprenant chacune de nombreuses nations : les Iroquois et les Algonquins. Les Iroquois, qui étaient environ 120 000 à l'arrivée des Français, et les Algonquins, près de 300 000, furent rapidement atteints par le choc bactériologique engendré par l'arrivée des Européens porteurs de maladies inconnues : variole, grippe, varicelle, rougeole, typhus, oreillons… Au milieu du XVIIe siècle, les Iroquois du Saint-Laurent avaient disparu. Un jésuite témoigne en 1662 : « La petite vérole, qui est la peste des Américains, a fait de grands dégâts dans leurs bourgades et a enlevé outre un grand nombre de femmes et d'enfants, des hommes en quantité, de sorte que leurs bourgs se trouvent presque déserts et leurs champs ne sont qu'à demi cultivés. » Malgré cet effondrement démographique, les Français ont toujours été minoritaires en Nouvelle-France, au milieu des Nations indiennes.

Dans la basse vallée du Mississippi, les Indiens étaient plus nombreux, organisés en Nations puissantes et alliées en confédérations : les Natchez, les Chatcas, qui étaient plus de 200 000, avec des villes de 20 000 à 30 000 habitants. Là encore la dépopulation, d'origine bactériologique autant que

guerrière, fit des ravages terribles : 80 % des autochtones ont disparu entre le passage de Cavelier de La Salle à la fin du XVIIe siècle et le début effectif de la colonisation vers 1720. Pourtant, le peuplement français dans cette basse Louisiane fut plus faible encore qu'en Nouvelle-France.

•••

UNE COHABITATION DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE

Les Français, en Amérique du Nord, étaient beaucoup moins nombreux que leurs éternels rivaux britanniques mais aussi que les Indiens, tant en Nouvelle-France qu'en Louisiane.

Les « alliances indiennes ». Pour contenir la poussée des Anglais, vingt fois plus nombreux dès le début du XVIIIe siècle, Indiens et Français ont fait cause commune. Ces alliances devaient peu aux prétendues « quali-tés colonisatrices » françaises, mais relevaient d'un empirisme bien compris. Les relations économiques avec les Indiens étaient vitales pour les Français pour deux raisons. D'une part, la fourniture des denrées alimentaires permettait aux colons éparpillés sur des centaines de kilomètres et dans des forts le long des fleuves de survivre, d'autre part le commerce des fourrures restait la seule activité exportatrice de cet immense territoire dont la mise en valeur agricole n'a véritablement commencé qu'au cours des années 1740 en basse Louisiane.

Quant aux alliances militaires, elles étaient « le soutien et le bouclier » de la Nouvelle-France, selon les termes mêmes de Bacqueville de la Potherie (1663-1736) en 1722 ; cette nécessité est encore plus impérative en Louisiane au XVIIIe siècle. À cela s'ajoute le rôle indispensable des Indiens comme guides dans ces régions inconnues des Européens.

Le rapprochement par les unions. Enfin, il ne faut pas omettre une dimension essentielle des relations entre Européens et autochtones : la place des femmes indiennes dans la vie des colons. Les unions informelles étaient systématiques : « Quoique le nombre de ceux qui entretenaient de jeunes sauvagesses pour contenter leur intempérante a considérablement diminué, il en reste assez pour scandaliser l'Église et pour avoir besoin d'un remède efficace » (père Raphaël, 18 mai 1726). Malgré les mesures répressives, les relations interra-ciales furent généralisées, y compris par des mariages, dont relevait un tiers de ceux enregistrés dans les Illinois. Quant au métissage qui en était le fruit, il est très difficile à mesurer car les registres de baptêmes ne mentionnent que rarement la « couleur » de l'enfant, mais des estimations partielles montrent des taux de naissances d'enfants métis de l'ordre de 40 % à 80 % : c'était l'inévitable résultat de la grande faiblesse de la population féminine européenne, surtout en Louisiane. « Il faut dire qu'il n'y avait qu'une seule Française, de sorte que ces jeunes officiers fréquentaient assez volontiers les sauvagesses », témoigne un administrateur en Louisiane.

De fait, et malgré les réticences des autorités, notamment religieuses, les alliances matrimoniales finirent par être conçues à la fois comme un moyen de gouvernement et comme la meilleure façon de peupler la colonie, faute de femmes blanches en nombre suffisant. Cependant, de telles unions légales n'étaient possibles que si la « sauvagesse » avait été préalablement convertie et baptisée. « Civiliser » – c'est-à-dire christianiser – les sauvagesses demeurait bien un des objectifs de la colonisation. Le bilan fut maigre : les unions illégitimes restèrent de loin les plus nombreuses, et elles se traduisaient presque toujours par le départ du colon vers les terres indiennes en adoptant le mode de vie des « sauvages ». ■

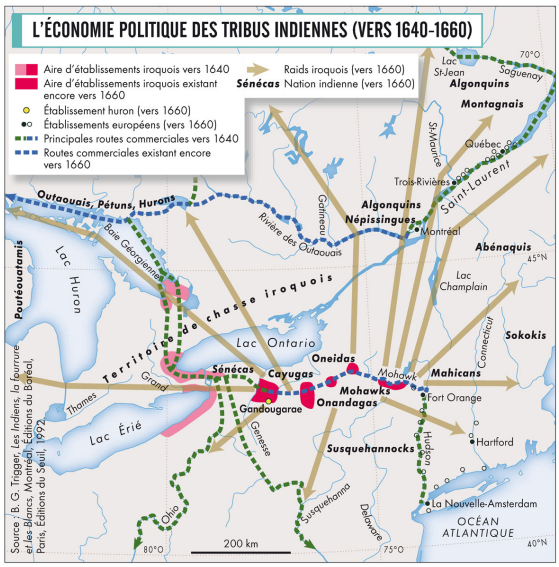

Verbatim

« L'expérience fait voir tous les jours que les enfants qui naissent de semblables mariages sont extrêmement basanés, en sorte qu'avec le temps, s'il ne venait point de Françaises à la Louisiane, la colonie deviendrait une colonie de mulâtres. »

L’Amérique du Nord britannique (I) : le territoire et son économie

Au XVIe siècle, la couronne britannique s’était tenue à l’écart de l’aventure atlantique des puissances ibériques et n’avait même pas tenté, comme la France de François Ier, de se faire une place modeste sur le nouveau continent. C’est seulement dans le premier tiers du XVIIe siècle qu’elle opta pour une colonisation américaine, profitant du recul de la domination espagnole. Dès lors l’Angleterre, se hissant au rang de grande puissance coloniale, prit progressivement possession de la quasi-totalité de la façade est de l’Amérique du Nord, entre la Floride, théoriquement espagnole, et la vallée

du Saint-Laurent, alors solidement tenue par les Français.

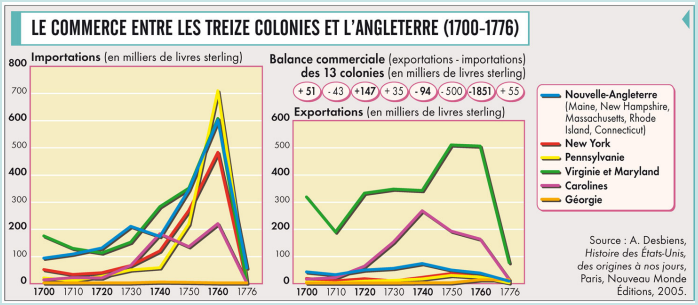

EN MARCHE VERS LA LIBERTÉ

Le commerce extérieur des treize colonies est une clé pour comprendre la rupture avec l'Angleterre. Le Nord se comportait comme un État quasi autonome, ayant perdu l'essentiel des caractéristiques économiques d'une colonie. Le Sud présentait, à l'opposé, les traits d'une économie coloniale tropicale tournée vers la métropole.

LA FORMATION DES TREIZE COLONIES

Après de nombreux échecs dans la quête de la voie maritime du nord vers Cathay (la Chine), c'est à l'extrême fin du XVIe siècle que les Britanniques, sous l'impulsion de la reine Élisabeth Ire, décident d'implanter un peuplement en Amérique du Nord. La voie est libre sur une immense partie du continent, puisque les Espagnols et les Portugais ont soit renoncé, soit échoué et que les Français s'installent sur le Saint-Laurent.

En 1584, une expédition commandée par Walter Raleigh (1552-1618) pénètre dans la baie de la Chesapeake, explore la côte et donne à la région

le nom de Virginie, en l'honneur de la reine restée vierge. Malgré cet échec – la petite population anglaise laissée sur place n'a pas survécu –, la direction est prise. En 1606, deux compagnies de Virginie sont créées avec pour objectif d'envoyer des colons en Amérique ; en 1607, la colonie de Virginie est fondée, la ville de Jamestown édifiée, une implantation réussie, malgré les maladies, le manque de nourriture et l'isolement, en grande partie grâce à l'aide des Indiens. À partir de ce premier établissement colonial, la Grande-Bretagne installe en moins de cinquante ans des colons tout le long de la côte jusqu'aux confins du Canada français : les treize colonies ainsi fondées formaient un bloc continu du nord au sud, limité à l'est par l'océan et à l'ouest par les Appalaches.

•••

L'AGRICULTURE, UNE ORIENTATION DÉCISIVE

Rapidement, les colons britanniques, d'abord aventuriers et chercheurs d'or, se sont transformés en cultivateurs pour produire leur nourriture. Un changement profond s'opérait ainsi dans le mouvement colonisateur européen en Amérique. En effet, les colons trouvèrent là des sols et un climat bien différents de ceux des colonies tropicales et du Canada , des conditions naturelles assez proches de celles de l'Europe, même si les hivers y étaient plus rigoureux. Cette mutation agricole fut d'autant plus facile qu'à cette époque – le milieu du XVII^{e} siècle –, la société rurale anglaise connaissait de brusques mutations : le mouvement des « enclosures » chassait les paysans pauvres et sans terre vers les villes où ils devenaient manouvriers, mendiants ou vagabonds, et… disponibles pour l'aventure américaine.

L'enracinement de cette population fut avant tout rural et agricole : c'est une société paysanne qui s'est créée, alors unique en Amérique. Mais aux cultures vivrières essentielles, bientôt exportées, les colons ont ajouté une série de cultures typiquement coloniales, destinées à l'exportation : le tabac fut la denrée américaine par excellence (quelques milliers de livres exportées au milieu du XVIIe siècle pour atteindre plus de 80 000 livres en 1780), avant l'implantation dans les colonies du sud du sucre, puis du coton. Ainsi, à une économie paysanne traditionnelle s'est superposée une agriculture de plantation à vocation exportatrice, reposant sur le travail d'esclaves noirs achetés par la traite, selon le schéma bien en place au Brésil et aux Antilles.

•••

UN COMMERCE DIFFÉRENCIÉ ET VITE PROSPÈRE

En tant que « colonies », et malgré une croissance démographique et une économie qui les différenciaient des colonies de l'Amérique ibérique ou des Antilles, ces treize territoires étaient étroitement soumis à la Grande-Bretagne qui entendait s'assurer de la totalité de leurs échanges.
Les importations (outils, armes, textiles, produits de luxe…) venaient dans leur immense majorité de Grande-Bretagne ou des Antilles britanniques alors en pleine expansion : Jamaïque, Barbade, etc.
Les exportations partaient vers des destinations différentes selon leur nature : les productions tropicales du sud étaient acheminées à plus de 80 % vers les ports britanniques, alors que celles des colonies du nord et du centre devaient nourrir et équiper les colons et les esclaves des Antilles anglaises. Cette relative proximité géographique fut un incontestable avantage pour les colons de Jamaïque par rapport aux Français de Saint-Domingue, qui devaient importer nourriture et équipement des ports de France. ■

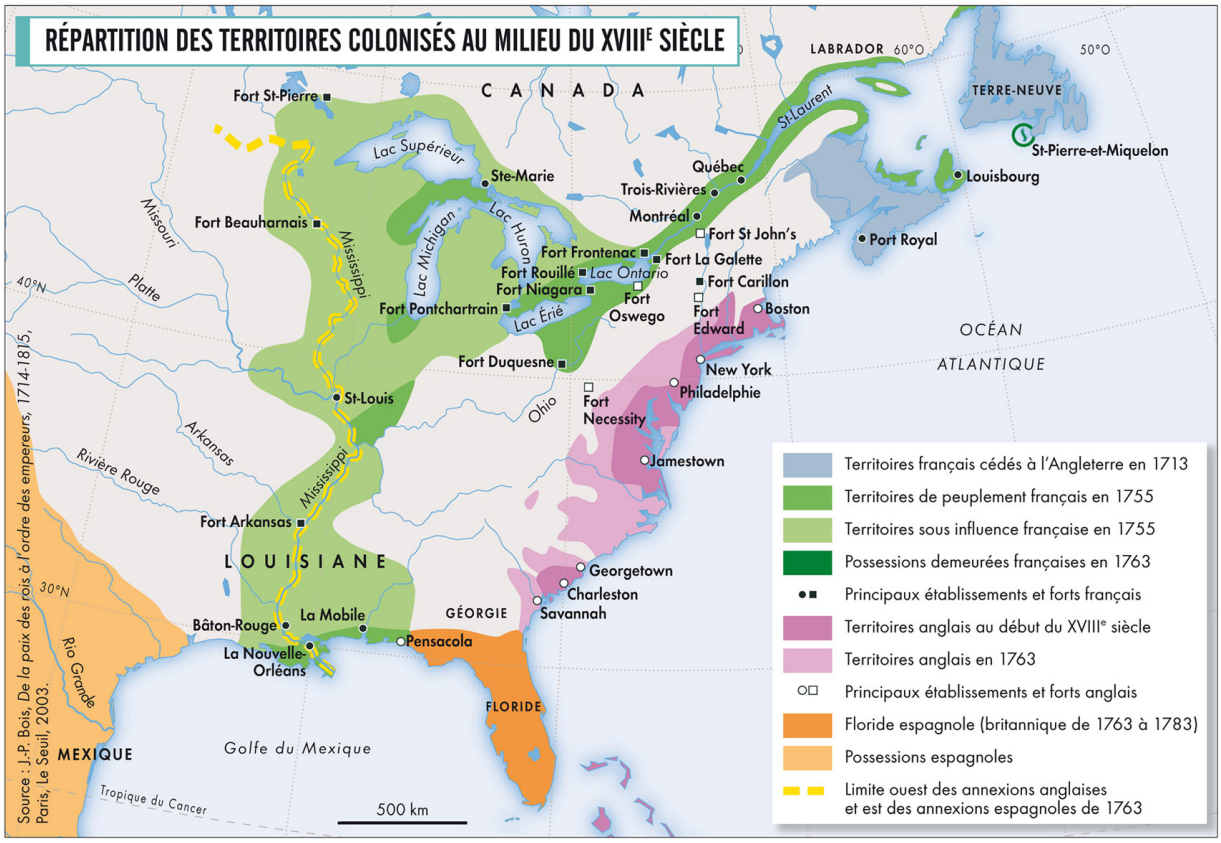
RÉPARTITION DES TERRITOIRES COLONISÉS AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE
CANADA
LABRADOR
60°O
50°O
TERRE-NEUVE
St-Pierre-et-Miquelon
Louisbourg
Port Royal
St-Laurent
Québec
Trois-Rivières
Montréal
Fort St John's
Fort La Galette
Fort Carillon
Boston
Fort Edward
Fort Oswego
Fort Frontenac
Fort Rouillé
Fort Niagara
Fort Pontchartrain
Lac Supérieur
Lac Michigan
Lac Huron
Lac Ontario
Lac Érié
Ste-Marie
Fort St-Pierre
Fort Beauharnais
Missouri
Platte
Mississippi
40°N
Fort Duquesne
St-Louis
Ohio
Fort Necessity
New York
Philadelphie
Jamestown
OCÉAN
ATLANTIQUE
Arkansas
Rivière Rouge
Fort Arkansas
LOUISIANE
30°N
Georgetown
Charleston
Savannah
GÉORGIE
Bâton-Rouge
La Mobile
Pensacola
La Nouvelle-Orléans
FLORIDE
Rio Grande
MEXIQUE
Golfe du Mexique
Tropique du Cancer
500 km
Territoires français cédés à l'Angleterre en 1713
Territoires de peuplement français en 1755
Territoires sous influence française en 1755
Possessions demeurées françaises en 1763
Principaux établissements et forts français
Territoires anglais au début du XVIIIe siècle
Territoires anglais en 1763
Principaux établissements et forts anglais
Floride espagnole (britannique de 1763 à 1783)
Possessions espagnoles
Limite ouest des annexions anglaises et est des annexions espagnoles de 1763
Source : J.-P. Bois, De la paix des rois à l'ordre des empereurs, 1714-1815, Paris, Le Seuil, 2003.

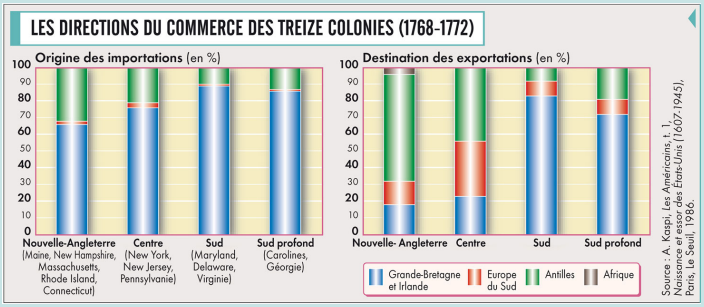

L'OPPOSITION NORD-SUD

Les colonies de Nouvelle Angleterre exportaient peu vers la métropole, car elles produisaient des biens comparables à ceux de la Grande Bretagne, alors que les îles de la Caraïbe importaient des produits manufacturés venant des treize colonies. À l'opposé, le Sud exportait ses productions – tropicales surtout – vers l'Angleterre.

L'Amérique du Nord britannique (II) : population, éducation, religions

Du XVII^e au XVIII^e siècle, les treize colonies britanniques d'Amérique du Nord ont connu une croissance démographique fulgurante. Elles ont, en même temps, construit un système politique et une économie qui s'éloignaient sensiblement du schéma colonial classique de l'époque. Certes, le Sud reposait de plus en plus sur la plantation esclavagiste, sur le modèle caribéen, mais la dynamique du développement était celle des colonies du Nord, peuplées de Blancs, souvent petits propriétaires indépendants qui ne devaient pas leur mode de vie au système colonial en place ailleurs aux Amériques.

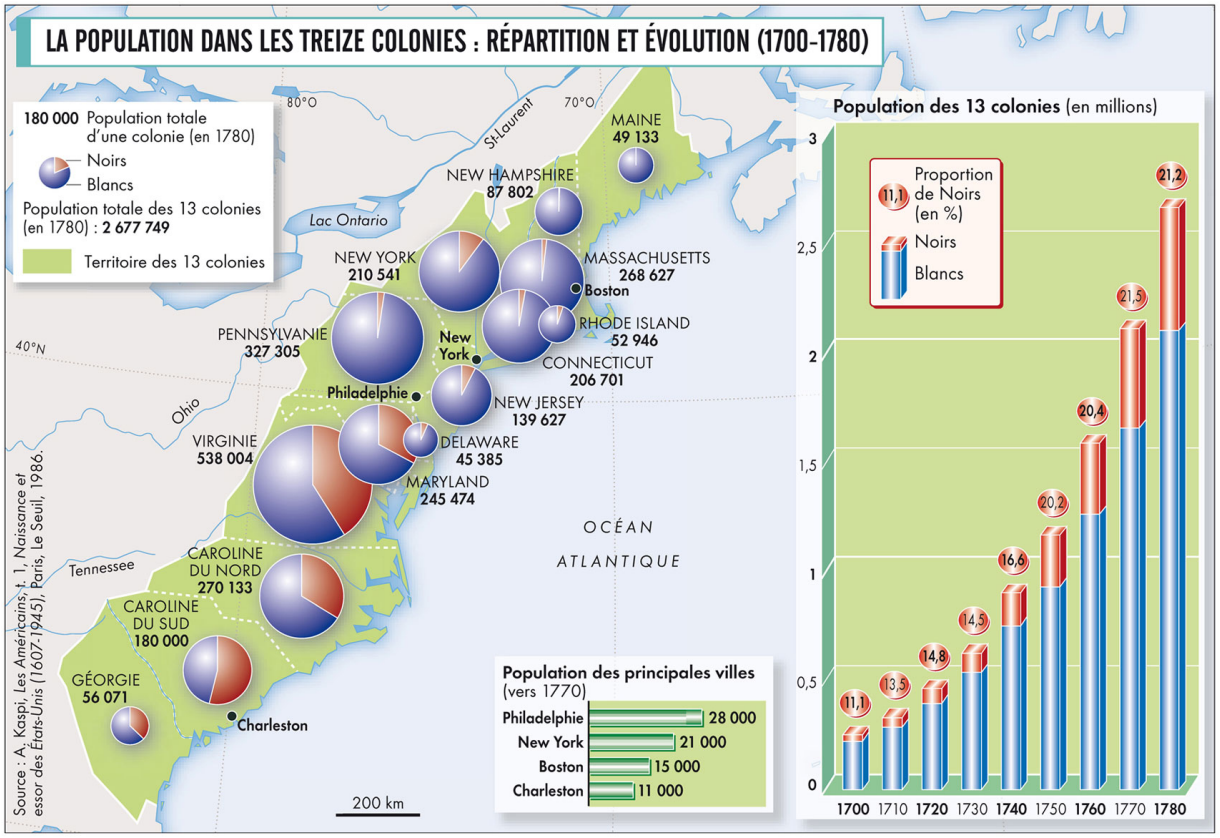

POPULATION BLANCHE ET NOMBRE D'ESCLAVES

Vers 1620, la Virginie était peuplée d'à peine 350 colons ; vers 1700, les treize colonies comptaient plus de 250 000 Britanniques pour atteindre plus de deux millions en 1770. Cette croissance spectaculaire est due à la fois à une forte émigration et à un accroissement naturel nettement supérieur à celui de l'Europe d'alors, avec une mortalité plus faible (entre et 20 ‰ et 30 ‰) et une natalité allant jusqu'à 50 ‰.
L'Afrique fut l'origine la plus importante du peuplement de ces territoires : en 1770, il y avait 450 000 esclaves noirs dans les treize colonies, ce qui en faisait l'une des trois plus fortes concentrations esclavagistes des Amériques, après le Brésil et la partie française de Saint-Domingue. Cette population d'origine africaine était massivement concentrée dans les colonies du Sud, mais aucune des autres colonies n'ignorait la présence d'esclaves à l'époque britannique, pas même la Nouvelle-Angleterre. Toutefois, aucune colo-nie n'eut alors une population noire supérieure à 50 % de la population totale, à la différence des sociétés coloniales antillaises où cette proportion dépassait 80 %.

•••

LES RELIGIONS

Même si l'épisode des pèlerins du Mayflower en 1620 ne résume pas l'histoire des relations entre création d'une colonie et tolérance religieuse, cet acte fondateur fut érigé en mythe par une partie des émi-grants ultérieurs.

La volonté de faire des colonies des asiles de tolérance eut pour résultat l'extrême diversité des religions dans les treize colonies. Les anglicans, pourtant appartenant à la religion officielle de la métropole, représentaient à peine plus d'un quart de la population à la fin de la période anglaise. Les réformés de toutes obédiences étaient plus nombreux : presbytériens, réformés allemands, quakers, congrégationalistes, méthodistes, baptistes, réformés hollandais et huguenots français. On comptait aussi des catholiques et des juifs, ces derniers interdits dans la plupart des autres colonies européennes.

Cette extrême diversité religieuse ne doit pas conduire à une vision idyllique des sociétés coloniales d'Amérique britannique : la juxtaposition de toutes ces religions n'excluait pas que chacune d'entre elles se comporte de façon tyrannique envers ses membres. La tolérance était envers les autres et l'ultrarigidité tenait lieu de mode de gouvernement à l'intérieur de ces multiples Églises, dont la plus stricte fut celle des puritains de Boston.

•••

L'ÉDUCATION

La colonisation britannique en Amérique du Nord se caractérise par un fait majeur, qui a structuré la société, les mentalités et le système éducatif : la religiosité des migrants, massivement protestants, mais aussi de diverses communautés souvent en rupture avec l'Église anglicane officielle. Chaque communauté religieuse a pris l'habitude de s'administrer de manière autonome, dans chaque bourgade où le conformisme moral est la norme imposée : celui qui s'écarte de la religion, dans tous les aspects de la vie, est aussitôt mis au ban du groupe. La vie communautaire, très développée,

aboutit à un contrôle sévère des mœurs de chacun et donc à la prise en charge de l'éducation, à tous les niveaux.

Ainsi, le système éducatif des treize colonies a-t-il été très précoce, au regard de ce qui existait dans les colonies françaises ou espagnoles à la même époque. D'abord, les Puritains fondèrent les premiers collèges, futures universités, comme Harvard dès 1636 ; puis les Anglicans le collège William and Mary en 1693. Les autres congrégations multiplièrent ensuite les fondations d'enseignement supérieur comme Yale en 1701, Princeton en 1746, Columbia en 1754, pour ne citer que les exemples les plus célèbres. L'exception à cette mainmise religieuse sur les institutions supérieures fut Philadelphie, où l'Académie fondée sous l'égide de Benjamin Franklin (1706-1790) en 1754 n'était pas confessionnelle mais offrait aux élèves un vaste panorama d'études avec l'arithmétique et les mathématiques (comptes marchands, géométrie, algèbre, arpentage, jaugeage, navigation, astronomie, dessin en perspective), mais également la philosophie naturelle, ainsi que les langues (latin, grec, anglais, français et allemand), l'histoire, la géographie, la logique et la rhétorique. Ces institutions restaient réservées aux garçons blancs, excluant les filles, les « gens de couleur » et les esclaves. ■

LA POPULATION NOIRE PAR COLONIE (1630-1780)

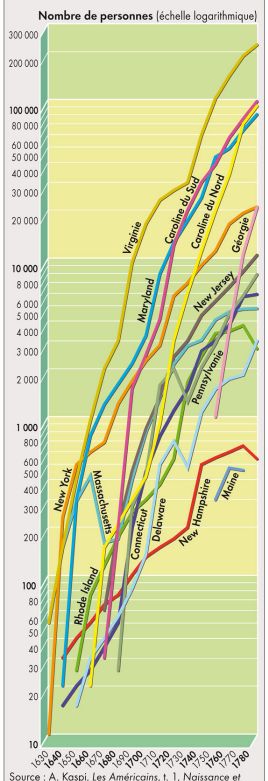

Source : A. Kaspi, *Les Américains*, t. 1, *Naissance et essor des États-Unis (1607-1945)*, Paris, Le Seuil, 1986.

LE RECENSEMENT RELIGIEUX EN 1775

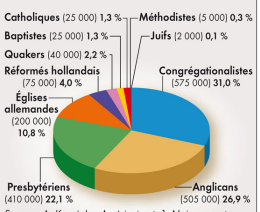

Source : A. Kaspi, *Les Américains*, t. 1, *Naissance et essor des États-Unis (1607-1945)*, Paris, Le Seuil, 1986.

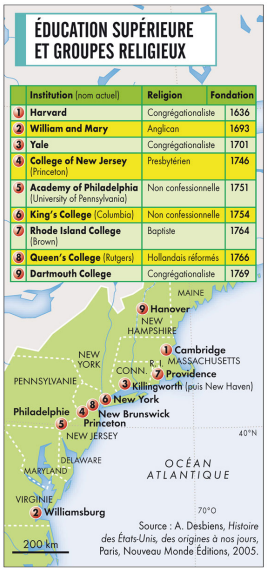

Verbatim

« Un grand nombre de colons se sont transportés en Nouvelle-Angleterre pour y jouir de la liberté de conscience qui leur est refusée chez eux. Ils ont ainsi multiplié le peuplement de cette colonie beaucoup plus rapidement que n'importe quelle autre. »

Les Indes orientales jusqu'en 1763

D'abord domaine réservé des Portugais qui y avaient établi un véritable empire maritime au cours du XVIe siècle, les Indes orientales furent progressivement dominées par les Hollandais puis par les Britanniques. À la fin du XVIIe siècle, la France afficha avec la fondation de la Compagnie des Indes orientales ses ambitions commerciales dans la région, de Madagascar aux côtes de l'Inde, en passant par les Mascareignes. Le XVIIIe siècle vit ainsi s'affronter les ambitions des puissances atlantiques au-delà du cap de Bonne-Espérance. La guerre de Sept Ans (1756-1763) fut à la fois l'apogée de cet affrontement et sa fin, suite à la victoire britannique.

DE L'EMPIRE RÊVÉ DE DUPLEIX AUX COMPTOIRS

Dès le début du XVIIIe siècle, la présence portugaise dans les comptoirs de l'Inde s'estompait, faute de moyens navals suffisants, seule Goa conservant une activité, mais des plus réduites. À ce moment, le pouvoir moghol qui

dominait l'Inde depuis deux siècles se désagrégeait. Cette modification des équilibres internes offrit une opportunité nouvelle aux puissances européennes.

La France dans l'aventure indienne. À la fin du XVIIe siècle, l'Angleterre avait déjà tenté une incursion, mais connu un échec cuisant, en 1688 (sir John Child). Le contexte fut plus favorable aux Français : en 1738 le comptoir de Karikal passa sous contrôle français. Bien implantée à Pondichéry depuis 1674 et à Chandernagor, la France paraissait alors la grande puissance européenne, dont les souverains locaux cherchaient l'alliance.

Joseph François Dupleix (1697-1763). Directeur de la Compagnie des Indes, il incarna au plus haut point cette ambition indienne : gouverneur des comptoirs français de l'Inde à partir de 1743, il lança une grande politique de construction d'un empire français sur le continent indien, d'une part pour permettre à la Compagnie des Indes de s'approvisionner au mieux à l'intérieur, d'autre part pour éviter la sortie du numéraire, des piastres espagnoles principalement, nécessaire à l'achat des tissus et du poivre importés en France. Enfin, s'emparer de l'Inde était une façon d'empêcher l'Angleterre de s'y installer. Dupleix utilisa au mieux ses connaissances raffinées des sociétés indiennes, suivit les conseils des meilleurs spécialistes français de la région, notamment les pères jésuites. Il mena sa politique indienne sans attendre les ordres de Versailles, plaçant souvent la monarchie devant le fait accompli. Mettant à profit la complexité des luttes internes, Dupleix prit le contrôle, à partir de 1750, de la quasi-totalité du Deccan, exerçant une autorité de type féodal sur l'ensemble des alliés indiens. Dupleix avait édifié, presque à titre personnel, un immense empire français, alors que la Compagnie des Indes et la monarchie elle-même ne le souhaitaient pas. Cette ambiguïté lui fut fatale : au lieu de chercher une paix stable favorable au commerce, il avait semé la guerre. Il fut désa-voué par le gouvernement de Louis XV, destitué en août 1754 et rappelé en France. Un accord passé avec l'Angleterre stipula que les deux puissances renonçaient à leurs acquisitions à l'intérieur de l'Inde. C'était la fin du « rêve de Dupleix ».

Seuls les comptoirs demeurèrent. Pondichéry, Chandernagor, Karikal et Yanaon sur la côte de Coromandel, Mahé sur celle de Malabar restaient des centres d'échanges commerciaux, non des points d'appui pour une nouvelle pénétration intérieure, *statu quo* qui dura jusqu'au milieu du XXe siècle. Pondichéry, véritable centre de la présence française en Inde, fut doté de fortifications à la Vauban, d'une double enceinte avec quatorze bastions défensifs, de maisons religieuses, d'un hôpital et d'un hôtel des monnaies, signe visible de son pouvoir régalien sur l'ensemble des possessions françaises de l'Inde.

•••

UN COMMERCE FLORISSANT MAIS CONTESTÉ

Le commerce des Indes orientales différait de celui d'Occident. D'une part, il fut longtemps sous le régime des compagnies à privilèges ou à monopole, ce qui excluait les négociants des autres compagnies ou les armateurs individuels. Pour la France, le monopole de la Compagnie des Indes resta en vigueur jusqu'en 1769, puis fut rétabli en 1785, avant sa suppression définitive au début de la Révolution.

D'autre part, ce commerce était avant tout constitué d'importations de produits manufacturés (toiles et soieries) payés principalement en argent, sous forme de piastres espagnoles. Ainsi, le solde net du commerce des Indes orientales revenait-il à une exportation massive des précieux métaux venus des Amériques, via Cadix, et à une entrée en France de marchandises fabriquées en Orient qui venaient en concurrence des productions des manufactures ou des artisans français. Commerce certes fructueux pour les intermédiaires qui s'y adonnaient, mais dénoncé comme pervers puisqu'il

provoquait la sortie d'argent tant recherché par ailleurs et concurrençait le « travail national ». ■

Source : P. Haudrère, *La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

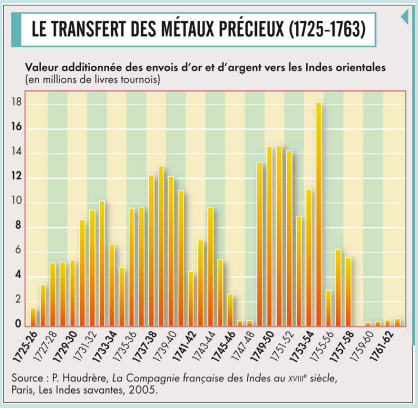

PRODUITS DE LUXE CONTRE MÉTAUX PRÉCIEUX

Le commerce des Indes orientales consistait à acheter des produits manufacturés (tissus, porcelaines, soies...) en les payant avec des métaux précieux. Celui des Indes occidentales reposait sur l'achat d'esclaves payés par des marchandises manufacturées en Europe, puis sur l'importation en France de denrées coloniales.

Verbatim

« Il n'y a pas de semaines ici que ce ne soit une ambassade de princes ou une visite de ces seigneurs du pays que M. le gouverneur se pique de recevoir toujours avec plus de pompe qu'il peut pour donner une idée la plus avantageuse de la nation. »

La redistribution des colonies après la guerre de Sept Ans

La guerre de Sept Ans peut être considérée comme la « première guerre mondiale », en ce sens qu'à partir d'un conflit classiquement intra-européen, elle se transporta rapidement sur tous les océans où les deux principaux belligérants, la Grande-Bretagne et la France, rejointe par l'Espagne en 1762, avaient des colonies, des flottes de guerre et des ambitions contradictoires. Le théâtre des opérations, hors Europe où la Prusse, alliée à l'Angleterre, affrontait l'Autriche, se répartit sur deux grands ensembles : l'Amérique du Nord et l'archipel caraïbe, d'une part, l'océan Indien et le sous-continent indien, d'autre part ; et, *in extremis*, les Philippines.

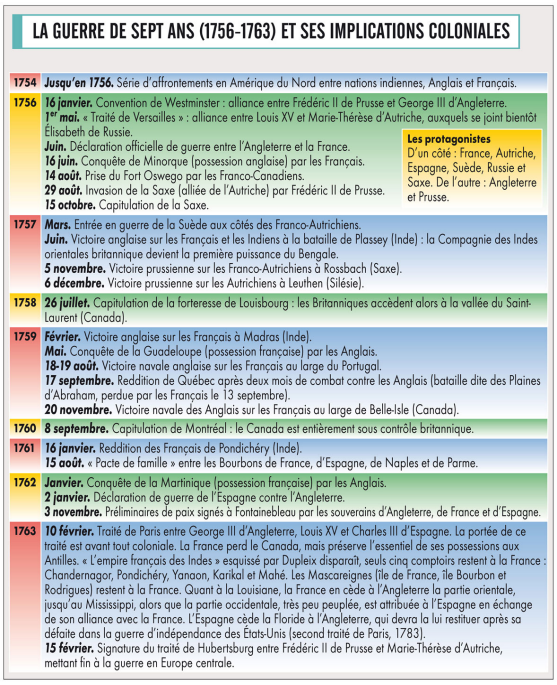

LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763) ET SES IMPLICATIONS COLONIALES

1754 ***Jusqu'en 1756.*** Série d'affrontements en Amérique du Nord entre nations indiennes, Anglais et Français.

1756 ***16 janvier.*** Convention de Westminster : alliance entre Frédéric II de Prusse et George III d'Angleterre.
1er mai. « Traité de Versailles » : alliance entre Louis XV et Marie-Thérèse d'Autriche, auxquels se joint bientôt Élisabeth de Russie.
Juin. Déclaration officielle de guerre entre l'Angleterre et la France.
16 juin. Conquête de Minorque (possession anglaise) par les Français.
14 août. Prise du Fort Oswego par les Franco-Canadiens.
29 août. Invasion de la Saxe (alliée de l'Autriche) par Frédéric II de Prusse.
15 octobre. Capitulation de la Saxe.

Les protagonistes
D'un côté : France, Autriche, Espagne, Suède, Russie et Saxe. De l'autre : Angleterre et Prusse.

1757 ***Mars.*** Entrée en guerre de la Suède aux côtés des Franco-Autrichiens.
Juin. Victoire anglaise sur les Français et les Indiens à la bataille de Plassey (Inde) : la Compagnie des Indes orientales britannique devient la première puissance du Bengale.
5 novembre. Victoire prussienne sur les Franco-Autrichiens à Rossbach (Saxe).
6 décembre. Victoire prussienne sur les Autrichiens à Leuthen (Silésie).

1758 ***26 juillet.*** Capitulation de la forteresse de Louisbourg : les Britanniques accèdent alors à la vallée du Saint-Laurent (Canada).

1759 ***Février.*** Victoire anglaise sur les Français à Madras (Inde).
Mai. Conquête de la Guadeloupe (possession française) par les Anglais.
18-19 août. Victoire navale anglaise sur les Français au large du Portugal.
17 septembre. Reddition de Québec après deux mois de combat contre les Anglais (bataille dite des Plaines d'Abraham, perdue par les Français le 13 septembre).
20 novembre. Victoire navale des Anglais sur les Français au large de Belle-Isle (Canada).

1760 ***8 septembre.*** Capitulation de Montréal : le Canada est entièrement sous contrôle britannique.

1761 ***16 janvier.*** Reddition des Français de Pondichéry (Inde).
15 août. « Pacte de famille » entre les Bourbons de France, d'Espagne, de Naples et de Parme.

1762 ***Janvier.*** Conquête de la Martinique (possession française) par les Anglais.
2 janvier. Déclaration de guerre de l'Espagne contre l'Angleterre.
3 novembre. Préliminaires de paix signés à Fontainebleau par les souverains d'Angleterre, de France et d'Espagne.

1763 ***10 février.*** Traité de Paris entre George III d'Angleterre, Louis XV et Charles III d'Espagne. La portée de ce traité est avant tout coloniale. La France perd le Canada, mais préserve l'essentiel de ses possessions aux Antilles. « L'empire français des Indes » esquissé par Dupleix disparaît, seuls cinq comptoirs restent à la France : Chandernagor, Pondichéry, Yanaon, Karikal et Mahé. Les Mascareignes (île de France, île Bourbon et Rodrigues) restent à la France. Quant à la Louisiane, la France en cède à l'Angleterre la partie orientale, jusqu'au Mississippi, alors que la partie occidentale, très peu peuplée, est attribuée à l'Espagne en échange de son alliance avec la France. L'Espagne cède la Floride à l'Angleterre, qui devra la lui restituer après sa défaite dans la guerre d'indépendance des États-Unis (second traité de Paris, 1783).
15 février. Signature du traité de Hubertsburg entre Frédéric II de Prusse et Marie-Thérèse d'Autriche, mettant fin à la guerre en Europe centrale.

LE TRAITÉ DE PARIS EN 1763

Après sept années d'affrontements, les puissances, lourdement endettées et affaiblies économiquement, y compris les vainqueurs (Grande-Bretagne et Prusse), décidèrent de cesser les opérations militaires et de négocier. L'aboutissement des tractations fut signé à Paris le 10 février 1763.
La Grande-Bretagne sortait grand vainqueur : désormais, la Royal Navy n'avait plus de véritable rivale sur les routes maritimes internationales, la France ayant été battue partout. Une ère nouvelle s'ouvrait, celle de la prépondérance navale anglaise pour près de cent cinquante ans, à l'exception de brèves périodes de rééquilibrage momentané des forces.

•••

EN AMÉRIQUE DU NORD ET AUX CARAÏBES

En Amérique du Nord, la France a perdu la totalité de ses possessions continentales : après la chute de Québec en septembre 1759, puis de Montréal en 1760, la totalité de la Nouvelle-France est passée sous contrôle anglais, Belle-Isle et Louisbourg ayant été pris dès 1758-1759. La vallée du Saint-Laurent, jusqu'aux Grands Lacs, permet la jonction entre ces nouvelles conquêtes anglaises et les treize colonies ; toutes les îles passent sous contrôle anglais, Saint-Pierre et Miquelon excepté, avec les droits de pêche y afférant.
La Louisiane française, entre golfe du Mexique et Grands Lacs et entre Appalaches et Rocheuses, ne présentant pas d'intérêt stratégique, fut en partie tenue à l'écart du conflit, y compris La Nouvelle-Orléans. Elle fut pourtant « dépecée » au traité de Paris : les terres à l'est du Mississippi furent rattachées aux treize colonies, celles à l'ouest du grand fleuve cédées secrètement à l'Espagne, qui en réalité n'en prit jamais possession, excepté La Nouvelle-Orléans et sa région.

Dans les Caraïbes, l'Angleterre, ayant résolument opté pour les possessions continentales, restitua la Guadeloupe à la France qui, par ailleurs, conservait ses autres « îles à sucre » : Martinique et Sainte-Lucie, et, bien entendu, la grande île de Saint-Domingue en train de devenir « la perle des Antilles ».
En matière coloniale, la guerre de Sept Ans marqua un tournant : la France, vaincue, opta sous l'impulsion du duc de Choiseul (1719-1785), alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, pour un repli sur ses colonies insulaires. Cela signifiait choisir les colonies tropicales de plantations sucrières, mises en valeur par des esclaves africains déportés par la traite, qui atteignit des sommets dans les trois décennies qui suivirent. Quant à l'Angleterre, seule maîtresse du continent, elle subit rapidement les velléités indépendantistes des treize colonies, comme Choiseul l'avait pressenti.

•••

AUX INDES ORIENTALES

En Inde, la guerre a rapidement tourné à l'avantage des Anglais ; il ne reste rien du rêve de Dupleix d'édifier un empire continental français des Indes. La flotte britannique s'est emparée des comptoirs français et l'armée a pénétré le continent lui-même dans la région du Bengale. À l'issue des négociations de Paris, la France perd toutes ses conquêtes continentales, mais retrouve les cinq comptoirs. Désormais l'Angleterre est la seule puissance militaire et politique en Inde, face aux souverains locaux.
Les îles de l'océan Indien, françaises depuis le début du siècle, furent restituées à la France : Bourbon et île de France, érigées en postes avancés de la présence française dans cet océan, voient s'y développer le système de la plantation esclavagiste, d'abord pour le café, puis pour la canne à sucre à la fin du siècle. ■

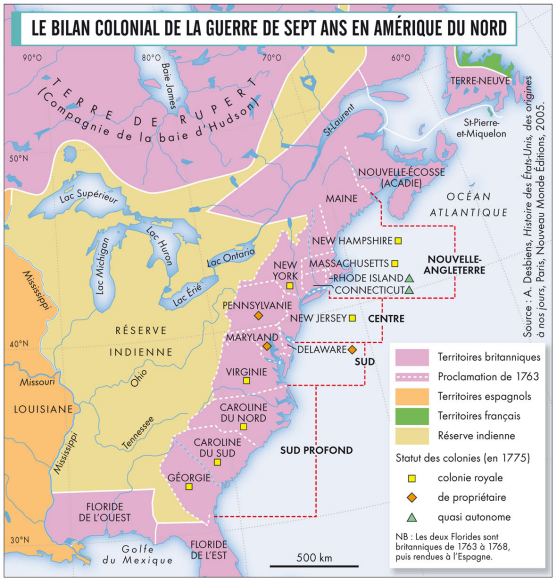
LE BILAN COLONIAL DE LA GUERRE DE SEPT ANS EN AMÉRIQUE DU NORD
TERRE DE RUPERT (Compagnie de la baie d'Hudson)
TERRE-NEUVE
St-Pierre-et-Miquelon
NOUVELLE-ÉCOSSE (ACADIE)
MAINE
OCÉAN ATLANTIQUE
NEW HAMPSHIRE
MASSACHUSETTS
RHODE ISLAND
CONNECTICUT
NEW YORK
NOUVELLE-ANGLETERRE
PENNSYLVANIE
NEW JERSEY
CENTRE
MARYLAND
DELAWARE
SUD
VIRGINIE
CAROLINE DU NORD
CAROLINE DU SUD
SUD PROFOND
GÉORGIE
FLORIDE DE L'OUEST
FLORIDE DE L'EST
LOUISIANE
RÉSERVE INDIENNE
Lac Supérieur
Lac Michigan
Lac Huron
Lac Ontario
Lac Érié
Mississipi
Missouri
Ohio
Tennessee
Golfe du Mexique
500 km
Territoires britanniques
Proclamation de 1763
Territoires espagnols
Territoires français
Réserve indienne
Statut des colonies (en 1775)
colonie royale
de propriétaire
quasi autonome
NB : Les deux Florides sont britanniques de 1763 à 1768, puis rendues à l'Espagne.
Source : A. Desbiens, Histoire des États-Unis, des origines à nos jours, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.

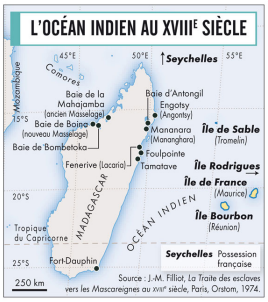
L'OCÉAN INDIEN AU XVIIIe SIÈCLE
Seychelles
Comores
Mozambique
Baie de la Mahajamba (ancien Masselage)
Baie de Boina (nouveau Masselage)
Baie de Bombetoka
Baie d'Antongil
Engotsy (Angontsy)
Mananara (Manonghara)
Île de Sable (Tromelin)
Foulpointe
Tamatave
Fenerive (Lacaria)
Île Rodrigues
Île de France (Maurice)
Île Bourbon (Réunion)
MADAGASCAR
OCÉAN INDIEN
Tropique du Capricorne
Fort-Dauphin
Seychelles Possession française
250 km
Source : J.-M. Filliot, La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle, Paris, Orstom, 1974.

LES EMPIRES EN INDE EN 1765
Lahore
Panipat (1761)
Delhi
Agra
OUDH
Lucknow
Allahabad
BIHAR
Buxar (1764)
Plassey (1757)
BENGALE
Hugli
Chandernagor
Chinsura
Calcutta
Frederiksnagore
Brahmapoutre
Gange
Yamuna
Chambal
Indus
Tropique du Cancer
Ahmedabad
GUJARAT
Narmada
Surat
Diu
Daman
Bombay
MARATHES
ORISSA
Mer d'Oman
Poona
HYDERABAD
Godavari
CIRCARS
Yanaon
Masulipatam
Krishna
Goa
Golfe du Bengale
Arcat (1751)
Wandiwash (1761)
Pulicat
Madras
JAGIR
Mangalore
MYSORE
Thalassery
Mahé
Pondichéry
Tranquebar
CARNATIC
Trichinopoly
Karikal
Négapatam
Côte de Malabar
Côte de Coromandel
Cochin
Quilon
Jaffna
OCÉAN INDIEN
CEYLAN
Colombo
500 km
Empire moghol
Territoire britannique
Territoire hollandais (jusqu'en 1795)
Bataille
Comptoir
français
britannique
hollandais
portugais
danois
Source : N. Dalziel, The Penguin Historical Atlas of the British Empire, Londres, Penguin, 2006.

Verbatim

« Je m'étonne que votre grand Pitt attache tant d'importance à l'acquisition du Canada […] qui, entre nos mains, servirait à garder vos colonies dans une dépendance dont elles ne manqueront pas de s'affranchir le jour où le Canada sera cédé. »

L'APOGÉE
DE LA
COLONISATION
MERCANTILISTE
AU XVIIIe SIECLE

Au cours du dernier tiers du XVIIIe siècle, qui peut apparaître comme un palier, l'Amérique espagnole et le Brésil portugais connaissent une incontestable modernisation : structures politiques, enseignement, essor d'institutions savantes, achèvement de la christianisation. Les « îles à sucre », quant à elles, inondent les marchés européens de la précieuse denrée, dont la consommation s'étend jusqu'aux classes moyennes urbaines. L'ordre esclavagiste et négrier, bien que de plus en plus contesté en Europe par l'intelligentsia, semble éternel. L'Amérique du Nord, entièrement sous contrôle britannique, se lance dans une politique de développement agricole rapide : céréales et élevage dans le nord des treize colonies ; tabac, coton, canne à sucre dans les territoires du Sud, de plus en plus esclavagistes. Le commerce des fourrures demeure florissant. Une société nouvelle se met en place, issue de la mère patrie mais de moins en moins docile face à la prétention de Londres de tout régenter.

« L’Empire du sucre » : apogée des îles à sucre

Originaire du Sud-Est asiatique, la canne à sucre a lentement migré vers l’océan Indien, le golfe Persique, la Méditerranée, puis est entrée dans le domaine atlantique au cours du XV^{e} siècle. Elle a atteint le Brésil portugais au début du XVI^{e} siècle, puis les Antilles au siècle suivant. Sa culture, devenue un impératif absolu pour les grandes nations colonisatrices, a bouleversé l’économie et la géopolitique du monde occidental : traite négrière à grande échelle, extension de la monoculture sur les plantations américaines, rivalités et guerres acharnées pour le contrôle des « îles à sucre », entre France et Angleterre en tout premier lieu.

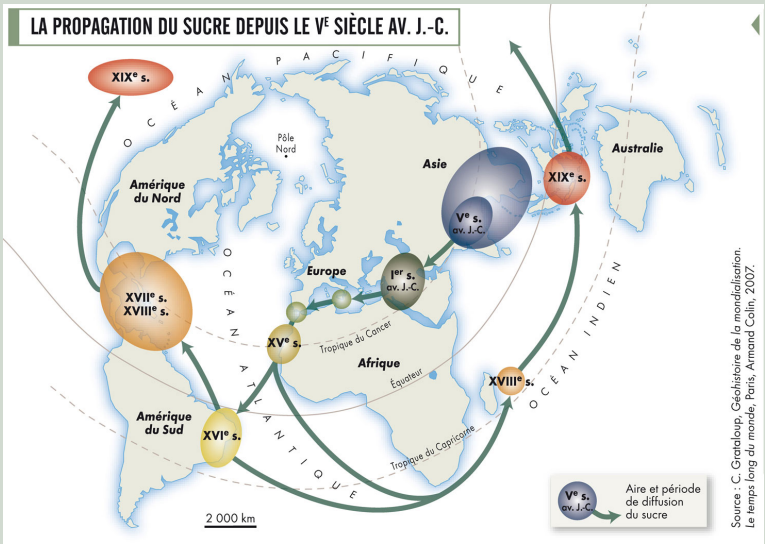

LE TOUR DU MONDE

La canne à sucre, originaire d'Extrême-Orient, a lentement migré vers l'océan Indien, puis vers le golfe Persique pour arriver en Méditerranée orientale vers 900 à Chypre, en Crète puis en Sicile. Elle pénétra dans le monde atlantique au XVe siècle : à Madère, aux Canaries, au Cap-Vert et à São Tomé par l'intermédiaire des Portugais. Ces derniers, par leur installation au Brésil, lui firent traverser l'Atlantique et connaître un succès fulgurant. Son déploiement aux Antilles donna naissance à une « véritable civilisation du sucre » au XVIIIe siècle.

TOUJOURS PLUS D'ESCLAVES

La croissance rapide de la demande de sucre en Europe a provoqué une véritable mutation des colonies tropicales : là où les conditions naturelles le permettaient – des plaines à moins de 300 m d'altitude, une température ne descendant pas au-dessous de 18 °C et une hygrométrie comprise en 1 200 et 1 400 mm d'eau par an –, la monoculture sucrière s'est implantée. Le Brésil a ouvert la voie, puis l'archipel caraïbe, principalement la Jamaïque

britannique et la partie française de Saint-Domingue. En quelques décennies, ces îles ont vu s'accroître le nombre d'esclaves : de 40 000 en Jamaïque vers 1700, ils étaient près de 300 000 à la fin du siècle. À Saint-Domingue la croissance fut plus rapide encore, puisque de 30 000 en 1700, ils passèrent à 500 000 en 1790. Pendant cette même période, la production sucrière a crû de 3 000 t par an à Saint-Domingue vers 1700 à presque 80 000 en 1790, et de 5 000 t à plus de 70 000 en Jamaïque pour la même période. La corrélation entre production sucrière et massification du travail servile est une donnée clé pour comprendre le fonctionnement du système colonial au XVIIIe siècle.

•••

LE PRODUIT COLONIAL PAR EXCELLENCE

Introduit en Europe par les Vénitiens dès le début du Xe siècle, le sucre est resté jusqu'au milieu du XVIe siècle un produit de grand luxe, qui venait en faibles quantités des îles méditerranéennes, puis de Madère, des Canaries, du Cap-Vert et de São Tomé. Son implantation au Brésil, puis aux Grandes Antilles, multiplia la production par plus de cent. Dès lors, sucre et colonies d'Amérique, indissociables dans l'opinion publique, conduisirent à nommer les Antilles les « îles à sucre », même si d'autres productions comme le café, le cacao, l'indigo y tenaient une place importante. Le sucre étant devenu la raison d'être des colonies, les Petites Antilles britanniques et françaises (Barbade, Sainte-Lucie, Martinique, Guadeloupe…) furent à leur tour « mises en sucre » ; et dès le milieu du XVIIIe siècle, cet « impérialisme du sucre » s'implanta dans les îles de l'océan Indien, Bourbon et île de France, avant d'atteindre les Seychelles à la fin du siècle.

•••

SAINT-DOMINGUE, LA RICHESSE DE LA FRANCE

La partie française de Saint-Domingue est l'exemple type d'un système poussé à l'extrême limite de sa dynamique : plus de 500 000 esclaves y travaillaient en 1790, alors qu'au même moment, ils étaient 600 000 dans l'ensemble des États esclavagistes des jeunes États-Unis. La conséquence en fut double : d'abord – et c'était le but recherché –, cette île devint le premier producteur mondial de sucre ; puis – et ce n'était ni voulu ni anticipé –, cette véritable « usine à sucre » se transforma en une île insurrectionnelle qui imposa à la France l'abolition de l'esclavage sur son sol (1793), puis son indépendance politique (1804).

La « perle des Antilles ». L'île, qui constituait une part importante de la richesse française, absorbait plus de 80 % de la traite négrière française, voire 90 % dans les années 1780. Si la France fut la quatrième puissance négrière, et fit même jeu égal avec la traite anglaise après la guerre d'Amérique, c'était avant tout pour ravitailler la grande île en main-d'œuvre. Surtout, Saint-Domingue fit de la France d'avant la Révolution un grand producteur de sucre, presque entièrement exporté en métropole, où était effectuée la dernière étape du raffinage, pour être ensuite réexporté vers l'Europe entière : Provinces-Unies, États germaniques et italiens, Prusse, Lituanie, Suède et Danemark, Pologne et même Angleterre. À cette production de sucre, il faut ajouter celle du café, qui connaît elle aussi une croissance rapide dans les années 1770-1780 : le sucre est cultivé dans les plaines, le café sur les pentes : il y a ainsi complémentarité et non concurrence entre les deux principaux produits coloniaux. En 1775, Saint-Domingue a exporté vers la France 663 751 quintaux de café, dont 500 582 furent réexportés dans toute l'Europe, soit plus de 75 %. Au total, les exportations de produits coloniaux de Saint-Domingue représentaient plus de 80 % de la totalité du commerce colonial

français avant 1789 et ceci pour tous les produits, à l'exception du cacao, peu cultivé dans l'île.

Précieuse pour la France. L'ensemble des échanges extérieurs de la France était déficitaire : avec le Royaume-Uni, le déficit était de 28 millions de livres tournois. Le seul poste largement excédentaire était celui en direction de l'Europe centrale et du Nord, là où étaient les gros importateurs de sucre et de café coloniaux. L'ampleur de ces chiffres permet de comprendre concrètement quelles furent les répercussions de la perte de Saint-Domingue au début du XIXe siècle. ■

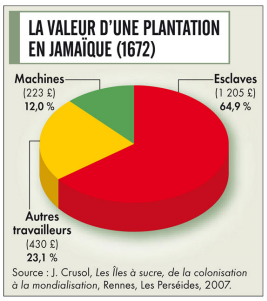

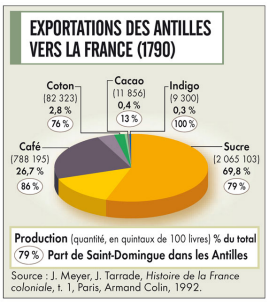

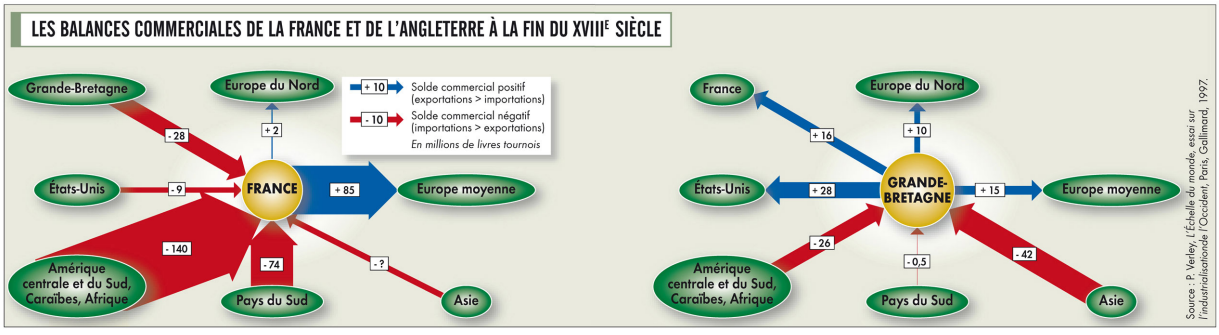

L’Amérique espagnole : géopolitique d’un empire stabilisé

Au XVIIIe siècle, l’Amérique espagnole semblait solidement implantée : la phase de conquête étant achevée, les populations indigènes ne menaçant plus l’ordre espagnol étaient lentement intégrées à l’économie coloniale. Cette « pacification » ouvrit la voie à une réorganisation de l’administration de cet immense territoire. Il fallait tenir compte de l’évolution du peuplement, de la rapide intégration du sud du continent (Chili et Rio de la Plata). De plus, l’essor des îles anglaises et françaises de la Caraïbe incitait l’Espagne à voir dans ses propres îles autre chose que des relais navals vers le continent.

UN IMMENSE EMPIRE

Les possessions espagnoles effectives sur le continent américain s'étendaient entre le 38e parallèle nord et le 42e sud, soit une étendue de 80 degrés, équivalente à celle de l'Afrique, du cap de Bonne-Espérance au détroit de Gibraltar. À cet ensemble continental s'ajoutaient les possessions antillaises, encore importantes : Cuba, Porto Rico, Margarita. À la fin du XVIIIe siècle, le voyageur allemand Humboldt (1769-1859) évaluait la population des colonies espagnoles d'Amérique à 16 millions pour le continent et 1,2 million pour les îles caraïbes.

Le partage opéré en 1494 à Tordesillas attribuait la totalité du continent américain à l'Espagne, possession restée théorique : le Portugal a imposé sa présence au Brésil, que sa longitude plaçait sans ambiguïté dans le domaine attribué à Lisbonne. Ce ne fut pas la seule entorse à ce partage et, effectivement, l'Espagne n'a jamais occupé le nord du continent, au-delà du Rio Grande, à l'exception tardive de la Floride ; sur la côte ouest, elle n'a jamais réussi à s'implanter en Californie du Nord, malgré l'ancrage hispanique dans la toponymie et, en 1789-1790, lorsque Madrid eut la prétention d'empêcher l'Angleterre de s'installer dans la baie de la Nootka,

actuelle baie de Vancouver, ce fut un échec militaire et diplomatique tragique qui aux yeux des nations, marquait la fin de la puissance espagnole.

•••

UN FONCTIONNEMENT TRÈS COMPLEXE

Les possessions espagnoles, au XVIIIe siècle, étaient divisées en quatre vice-royautés dotées d'une très large autonomie vis-à-vis de Madrid : la vice-royauté de la Nouvelle- Espagne (Mexico), de la Nouvelle-Grenade (Santa Fe de Bogotá), du Pérou (Lima) et du Rio de la Plata (Buenos Aires), cette dernière ayant été créée en 1776 pour faciliter l'administration des terres les plus lointaines (Uruguay, Paraguay, Rio de la Plata), les îles espagnoles de la Caraïbe étant rattachées à la vice-royauté de Nouvelle-Grenade. Ces vice-royautés étaient elles-mêmes subdivisées en onze audiences, vastes territoires qui furent eux-mêmes subdivisés en gouvernements, comme les réformes de Charles III les avaient créées en Espagne : douze au Mexique, cinq en Amérique centrale, cinq dans l'aire caraïbe, huit au Pérou, trois au Chili et huit dans le Rio de la Plata. Au niveau le plus bas de cette administration coloniale se trouvaient les municipalités *(cabildos)*, qui exerçaient de fait le contrôle sur les habitants et sur l'activité économique.
Depuis la conquête, l'Amérique espagnole était gouvernée selon le principe des « deux royaumes », celui des Espagnols et celui des Indiens, une véritable fiction juridique. L'unité entre ces deux entités était le roi d'Espagne, régnant sur les deux royaumes, représenté dans les colonies par un vice-roi doté de larges pouvoirs, notamment militaire et fiscal. La fiction d'une administration strictement séparée pour les Indiens, à protéger, et les Espagnols, à contrôler, n'eut en fait jamais d'application effective, excepté dans les réductions jésuites, notamment celles du Paraguay.

LE POIDS DES VILLES

La véritable structure administrative de l'Amérique espagnole fut le réseau urbain, qui permit aux Espagnols, peu nombreux dans un territoire immense, d'avoir d'emblée la maîtrise du territoire. Les villes constituaient à la fois des centres politiques, administratifs et religieux, des sites défensifs et des points de convergence des activités commerciales et économiques. Elles furent créées aux débouchés de riches terroirs agricoles, le plus souvent en altitude pour éviter les maladies tropicales, même si les nécessités commerciales ont parfois conduit à des exceptions, comme pour Lima, construit au niveau de la mer.

Le plan de ces villes nouvelles répondait à une même logique : une place centrale, avec l'église, le palais du gouverneur ou du vice-roi, l'hôtel de ville, siège du pouvoir municipal. Le plan en damier, si typique des « pays neufs », structurait la ville. Selon de modèle castillan, le pouvoir municipal *(cabildo)* était élu, mais par les seuls *vicinos*, c'est-à-dire les membres de l'aristocratie espagnole.

Le pouvoir urbain fut, durant toute l'époque coloniale, un « pôle de résistance passive » aux injonctions lointaines du pouvoir cen-tral. Richement ornées, dotées de bâtiments publics et privés d'une architecture grandiose, les villes espagnoles d'Amérique étaient incomparablement plus luxueuses, voire ostentatoires, que leurs homologues britanniques ou françaises du Nouveau Monde. Montréal, Philadelphie ou Le Cap-Français ne pouvaient se comparer aux splendeurs de Bogotá, de Caracas et moins encore de La Havane et de Carthagène des Indes. ■

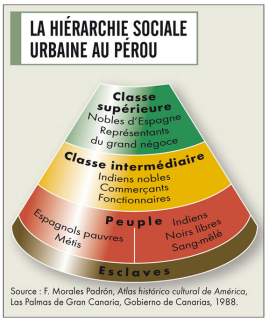
LA HIÉRARCHIE SOCIALE URBAINE AU PÉROU
Classe supérieure
Nobles d'Espagne
Représentants du grand négoce
Classe intermédiaire
Indiens nobles
Commerçants
Fonctionnaires
Peuple
Indiens
Noirs libres
Sangmêlé
Espagnols pauvres
Métis
Esclaves
Source : F. Morales Padrón, Atlas histórico cultural de América, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.

L'EMPIRE ESPAGNOL ET SES VILLES À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE
San Francisco
(zone revendiquée par l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis et la Russie)
Louisiane
(française avant 1763 et de 1800 à 1803; espagnole de 1763 à 1800; vendue aux États-Unis en 1803)
Canada
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
40°N
Santa Fe
Mississippi
VICE-ROYAUTÉ DE NOUVELLE-ESPAGNE
Pensacola
San Matéo
San Agustín
Baie Apalachée
Floride
(anglaise de 1763 à 1783)
Golfe du Mexique
OCÉAN ATLANTIQUE
Tropique du Cancer
20°N
Guadalajara
Mexico
Ulua
Sisal
Mérida
Campeche
Peroto Veracruz
Acapulco
La Havane
Cuba
Puerto Príncipe
Belize
Jamaïque
San Juan
Santo Domingo
Guatemala
Mosquitos
Mer des Caraïbes
OCÉAN PACIFIQUE
San Juan
Río
Portobelo
Cartagena
La Guaira
Caracas
Maracaibo
Guayana
Panamá
100°O
VICE-ROYAUTÉ DE NOUVELLE-GRENADE
Bogotá
Équateur
Quito
Guyanes
(anglaise de 1796 à 1814)
Amazone
VICE-ROYAUTÉ DU PÉROU
Trujillo
Callao
Lima
Cuzco
VICE-ROYAUTÉ DU BRÉSIL
Charcas
VICE-ROYAUTÉ DU RÍO DE LA PLATA
20°S
Tropique du Capricorne
Rio de Janeiro
Capitainerie générale du Chili
Île Juan Fernández
Valparaíso
Mendoza
Santiago
Paraná
Sacramento
Buenos Aires
Concepción
Valdivia
Chiloé
40°S
Frontière indienne
Malouines
80°O
60°O
40°O
1 000 km
Territoire
espagnol
portugais
britannique
français
hollandais
des États-Unis d'Amérique
revendiqué par plusieurs pays
Capitale de vice-royauté
Siège d'audience
Capitainerie générale
Ville fortifiée de l'Empire espagnol
Panamá Ville dont le plan figure ci-contre
La Havane (semi-régulier)
Santo Domingo (la première)
Panamá (commercial)
Cartagena (défensif)
Mexico (administratif)
Trujillo (fortifié)
Mendoza (régulier)
Buenos Aires (maritime)
Source : F. Morales Padrón, Atlas histórico cultural de América, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.

« Dans un pays gouverné par les Blancs, les familles qui sont censées être mêlées avec le moins de sang nègre ou mulâtre, sont naturellement aussi les plus honorées. En Amérique la peau plus ou moins blanche décide du rang qu'occupe un homme dans la société.»

La christianisation de l'Amérique ibérique

La christianisation des « sauvages » a été un élément constitutif de la conquête des terres découvertes et de leurs habitants à partir de la fin du XV^e^ siècle, et pas seulement un justificatif *a posteriori*. La conquête, dans le prolongement de la *Reconquista* de la péninsule ibérique contre les infidèles achevée en 1492, devait avant tout étendre le royaume du Christ sur les terres nouvelles, la quête frénétique de l'or ne pouvant être le seul but de la colonisation. L'Église romaine fut d'emblée étroitement liée à l'État colonisateur et la structure des colonies américaines est restée définitivement marquée par ce lien consubstantiel.

LA CONQUÊTE SPIRITUELLE ET LE RÔLE DE L'INQUISITION

L'administration royale joua un rôle constant dans la politique religieuse aux Amériques : elle envoyait le clergé au nom du roi, lequel finançait la construction des édifices religieux, entretenait les prêtres, nommait les évêques. Les membres du clergé chargés d'évangéliser les Indiens (les *doctrineros*) étaient sous le contrôle permanent de l'administration royale, en accord avec l'évêque du diocèse, ce qui n'évitait pas les exactions envers les Indiens et leur utilisation comme main-d'œuvre gratuite… Leur bilan apostolique fut souvent calamiteux et les pratiques religieuses traditionnelles se perpétuaient presque partout, surtout dans les régions intérieures. Il fallut donc recourir à des méthodes coercitives pour « extirper » les « superstitions », ce qui fut fait avec un succès inégal. Le syncrétisme fut la règle et l'Église catholique n'a pas réussi à « purifier » les pratiques indigènes.

Le contrôle religieux et social revenait de plein droit à l'Église coloniale qui devait faire fonctionner la société selon les normes chrétiennes. Elle put disposer du même instrument qu'en Espagne, le Tribunal de la Sainte Inquisition. L'Inquisition fut introduite à Mexico en 1571 et à Lima en 1570 ; le premier autodafé eut lieu en 1573 et la première condamnation en 1575. Le port de Carthagène fut doté d'un tribunal de ce type en 1610. Les Indiens, supposés ignorants de la vraie religion, ne relevaient pas de sa juridiction qui, elle, s'abattait sur les réformés, les juifs ou les convertis, les déviants sexuels, les blasphémateurs. On dressa des bûchers pour brûler des juifs « mal convertis » : en 1639, à Lima, 62 juifs furent condamnés, dont 12 au bûcher ; à Mexico, en 1641, une douzaine de juifs furent brûlés vifs. Par ailleurs, notamment dans les ports ouverts sur l'Europe des Lumières, l'Inquisition pourchassait les livres interdits, leurs colporteurs et leurs traducteurs. L'Inquisition de Carthagène joua un rôle de premier plan en ce domaine. Cette institution, supprimée par Napoléon lors de la conquête de l'Espagne, le fut légalement par les *Cortes* de Cadix en 1813 et elle ne fut pas restaurée au retour des Bourbon à Madrid en 1815.

•••

LES CONGRÉGATIONS ET L'ARRIVÉE DES JÉSUITES

Le clergé régulier, organisé en ordres souvent puissants, fut l'instrument majeur de la christianisation de l'Amérique conquise.

Les ordres religieux. Le roi autorisa cinq ordres à implanter des monastères et des abbayes dans les colonies : les Dominicains, les Franciscains, les Mercédaires puis les Augustins et, à partir de 1570, les Jésuites. Des ordres féminins furent ensuite introduits, notamment les Carmélites. Ces ordres ne

se limitèrent pas à l'évangélisation et au service du culte, mais s'impliquèrent aussi rapidement dans l'enseignement et l'assistance.
Parmi ces ordres religieux, celui des Jésuites joua rapidement un rôle à part dans le pro-cessus de colonisation et de christianisation : l'ordre, gestionnaire habile, commença par se constituer une immense fortune foncière, ce qui lui donnait une grande liberté au sein de la colonie.
Les réductions jésuites. Les Jésuites s'attachèrent particulièrement à l'encadrement religieux des Indiens en mettant au point un système d'habitat, de travail de la terre et de relations sociales de type nouveau. Ce fut la création et la multiplication des *reducciones* (réductions), à partir du début XVIIe siècle. Les régions de prédilection de l'implantation des réductions jésuites furent le Paraguay, le nord de l'Argentine et le sud du Brésil : régions alors peu colonisées, à la présence missionnaire très lâche.
Il s'agissait de construire des villages conçus de toutes pièces, selon un urbanisme nouveau, dans lequel étaient regroupés les Indiens et leurs familles. L'encadrement par les pères était total, toute l'année : travail, loisirs, école, religion. Elles constituaient des utopies vivantes, où les relations sociales se voulaient sinon égalitaires, du moins dépourvues de la violence qui régnait partout ailleurs. La réduction jésuite était conçue comme une société à part entière, vivant sur elle-même, selon ses propres normes, fortement teintées de paternalisme. Le succès fut réel : la population indienne des réductions connut un taux de croissance très élevé, la production agricole permit l'autosuffisance, voire un commerce florissant.
Cette conception coloniale fut brusquement interrompue par l'expulsion des Jésuites d'Amérique espagnole, en 1767, en même temps que celle d'Espagne et de France. Les réductions disparurent en quelques années. Mais, d'une certaine façon, ce système a influencé, au début des années 1830, Anne-Marie Javouhey (1779-1851) pour la création du domaine expérimental de Mana, en Guyane, où étaient regroupés des Noirs libres, au milieu d'une société coloniale esclavagiste, dans le but de les éduquer à la liberté, par le travail et la christianisation. Les Jésuites avaient ouvert la voie.

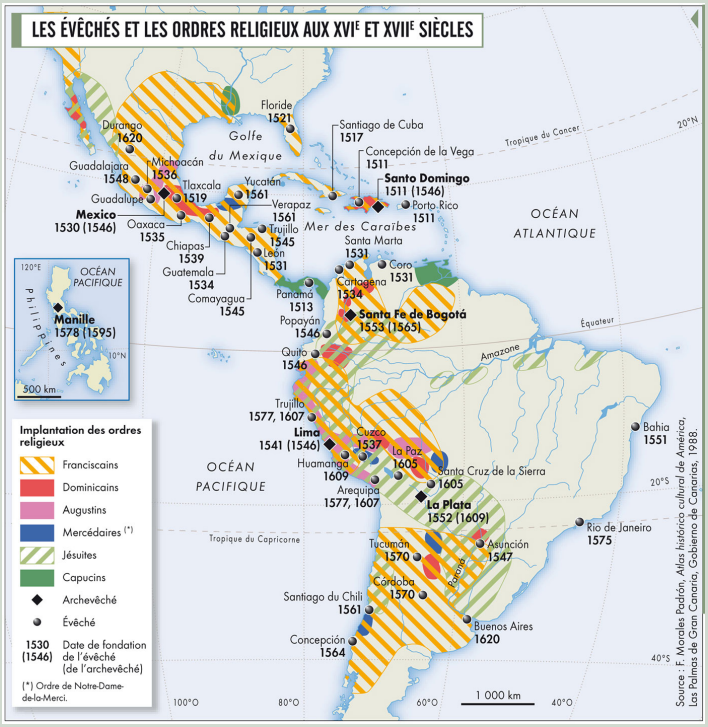

CONVERTIR LES « SAUVAGES »

Le quadrillage ecclésiastique des territoires sous administration coloniale était une priorité pour les couronnes de Madrid et de Lisbonne, au même titre que la mise en place des administrations militaires et civiles. Créations d'évêchés et d'archevêchés, implantation de communautés religieuses chargées de la conversion des « sauvages », de l'enseignement et du contrôle du respect des dogmes et des rites furent conduites avec méthode et constance. Les populations étaient encadrées par le clergé, plus souvent régulier que séculier. Le premier évêché créé en Amérique espagnole date de 1511 à Hispaniola, 1512 à Cuba, alors que les colonies françaises des

Antilles ne connurent jamais une telle institution avant le XIX^e^ siècle.

Verbatim

« Si Dieu est fâché, il le dira au diable qui viendra les chercher pour les conduire en enfer […]. Ils répondent qu'ils sont de braves guerriers et qu'ils tueront les démons. Et pour le châtiment des flammes, ils disent que cela leur plaît car ainsi ils n'auront pas froid. »

Colonies et sciences au siècle des Lumières

Les voyages de découvertes ont été l'un des moteurs principaux des progrès en de multiples domaines comme la construction navale, l'océanographie, la cartographie, l'astronomie, la botanique, la zoologie, etc. Au XVIIIe siècle, la maîtrise des océans Atlantique et Indien avait atteint un niveau tel que les navigateurs n'y rencontraient plus de grandes difficultés. Grand inconnu, l'immense océan Pacifique restait incertain et dangereux. La volonté des puissances dominantes de découvrir des terres nouvelles, alliée à des projets colonisateurs, les amena à encourager, voire à organiser elles-mêmes des expéditions savantes.

LA DÉCOUVERTE DU GULF STREAM

Le navigateur Ponce de León (vers 1460-1521), lors du second voyage de Christophe Colomb en 1493, relata dans son *Journal de voyage* publié en 1513 l'existence d'un courant chaud qui traversait l'Atlantique du golfe du Mexique jusqu'aux côtes de Nor-vège. Benjamin Franklin l'identifia en 1770 : il fit mesurer la température de l'eau à intervalles réguliers par les navigateurs anglais qui utilisaient cette voie maritime pour aller de Floride en Angleterre, en exigeant qu'ils précisent leur position exacte. Il publia la première carte de ce courant, appelé dès lors Gulf Stream : un long ruban de 30 à 150 kilomètres de largeur à une tempé-rature de 26 °C à 28 °C, partant de la mer des Caraïbes, puis longeant les côtes de l'Amérique du Nord jusqu'à la Chesapeake avant de traverser l'océan en direction des îles Britanniques et de la mer de Norvège. Cette cartographie fut immédiatement utilisée par les navigateurs qui gagnèrent un temps considérable, notamment pour le courrier entre les treize colonies et l'Angleterre.

•••

MESURER LA LONGITUDE : LES HORLOGES MARINES

Voyager en haute mer posait aux navigateurs un problème : comment calculer avec une précision suffisante sa longitude ? Ils mesuraient la latitude grâce à des méthodes liant observations astronomiques et utilisation du sextant. En revanche, le calcul de la longitude restait empirique : observation des éclipses des satellites de Jupiter, d'étoiles, des variations des taches de la Lune, ou encore du temps de navigation reporté en degrés parcourus. Aucune de ces méthodes n'était satisfaisante et les erreurs de calcul de la longitude d'une terre nouvelle furent légion. La solution théorique était connue : il fallait mesurer l'écart entre l'heure du méridien de départ et celle du lieu où était le navire, puis reporter cette différence en degrés. Mais il

n'existait pas d'horloge capable de conserver pendant plusieurs mois de navigation l'heure du méridien d'origine.

Les gouvernements d'Angleterre et de France organisèrent des concours richement dotés pour la mise au point d'une horloge permettant le calcul précis de la longitude. Une compétition, doublée de mesures d'espionnage réciproque, commença des deux côtés de la Manche. L'horloger John Harrison côté anglais, Leroy et Berthou côté français se lancèrent dans la construction d'horloges de haute technologie, avec des essais en mer. Dès 1736, Harrison mit au point une horloge capable de conserver l'heure exacte ; perfectionnée à plusieurs reprises, elle fut une des clés du succès anglais dans le Pacifique à partir des années 1770. L'horloge de Leroy, achevée en 1767, fut peut-être tout aussi précise et fiable, mais la suprématie britannique sur mer imposa l'horloge d'Harrison et, en 1767, le méridien de l'Observatoire royal de Greenwich comme référence universelle des longitudes, au détriment de celui de Paris utilisé jusqu'alors, qui résista pourtant jusqu'en 1911. ■

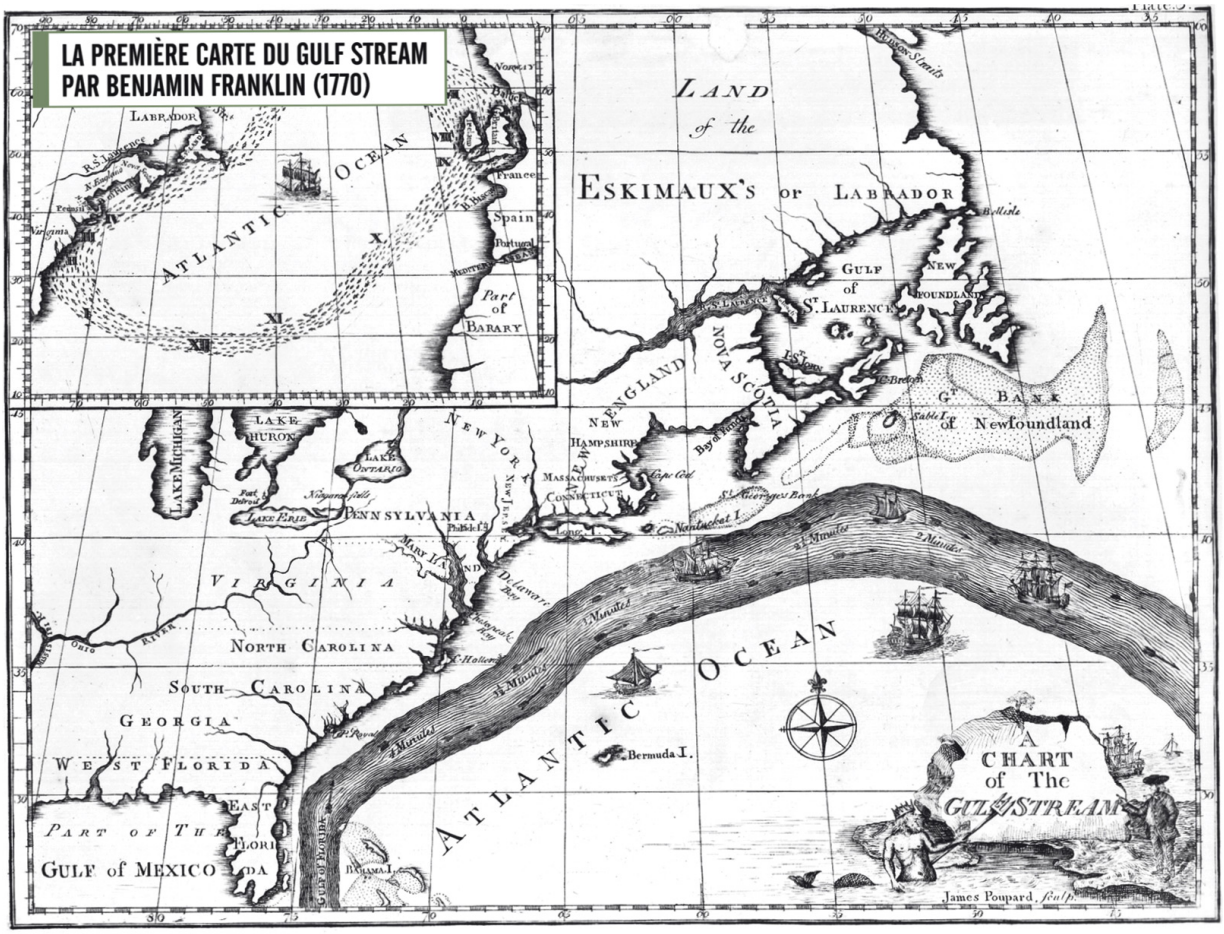

LES VOYAGES EXPÉRIMENTAUX DE JOHN HARRISON VERS LES ANTILLES (1761-1764)

Premier voyage expérimental du pendule H4 vers la Jamaïque (1761-1762)

1. **18 novembre :** William Harrison quitte Portsmouth avec H4 sur le *Deptford* du capitaine Digges.
2. **8 décembre :** Digges doute de la position du navire ; d'après l'heure de H4, la longitude du navire est 100 miles à l'ouest de celle estimée par Digges, qui décide cependant de suivre H4.
3. **9 décembre :** comme prévu par H4, l'île de Porto Santo est atteinte, puis Madère.
4. **10 janvier :** Harrison détermine grâce à H4 que la Désirade devrait être atteinte à 10 h le lendemain ; Digges, lui, estime la distance à 150 miles plus loin.
5. **11 janvier :** la Désirade est atteinte à 6 h 30, puis la Guadeloupe à midi et Antigua à 14 h.
6. **19 janvier :** la Jamaïque est atteinte à Port Royal.
7. **28 janvier :** Harrison repart pour l'Angleterre avec H4 à bord du *Merlin*.
8. **27 mars :** arrivée à Portsmouth ; depuis le départ, H4 a perdu seulement 1 minute 54,5 secondes en 147 jours.

Second voyage expérimental du pendule H4 vers la Barbade (1764)

1. **28 mars :** Harrison quitte Portsmouth avec H4 sur le *Tartar* du capitaine John Lindsay.
2. **19 avril :** Porto Santo est en vue à 1 h du matin.
3. **13 mai :** arrivée à Bridgetown, à la Barbade.
4. **31 août :** arrivée à Portsmouth ; depuis le départ, H4 a gagné seulement 54 secondes en 156 jours.

Verbatim

« Je dois relever ici qu'en fait notre erreur en longitude ne pourra jamais être importante, aussi longtemps que nous avons un guide aussi bon que la montre [de Harrison]. »

Les institutions savantes

Au XVIIIe siècle, la possession de colonies était devenue une composante structurelle des grands États européens, même si des critiques commençaient à se développer sur la légitimité du principe même de la colonisation. Ces territoires, colonisés depuis plus de deux siècles pour certains, étaient devenus des excroissances de leurs métropoles respectives et par là même se dotaient peu à peu des mêmes institutions culturelles qu'elles. En parallèle, les savants, puissamment encouragés par les gouvernants ou leurs proches, commencèrent à parcourir les mondes exotiques pour rassembler d'immenses collections botaniques, minéralogiques et zoologiques.

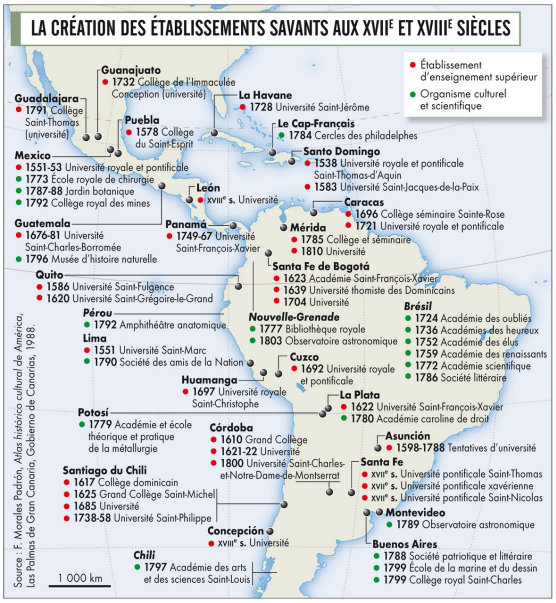

L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Aux origines de la colonisation espagnole en Amérique, l'éducation et la culture n'avaient qu'une place réduite dans un monde où tout était à construire. En effet, les Européens présents l'étaient pour la guerre, les

affaires ou l'exercice du pouvoir. Parmi eux, fort peu étaient capables d'enseigner.
Ainsi, c'est l'Église qui, au fur et à mesure de l'arrivée des ordres religieux, notamment des Jésuites après 1570, prit en main l'éducation et, plus généralement, les institutions savantes qui se créaient. Le Brésil portugais connut un processus identique. Au XVIIIe siècle, la diffusion des collèges, des séminaires, des cours pour adultes s'était généralisée à l'ensemble du monde hispanique. Le besoin d'un enseignement supérieur se fit rapidement sentir car il fallait donner une formation juridique à ces jeunes créoles qui deviendraient les cadres des colonies. De même, il était nécessaire de former un clergé local. Ce mouvement, débuté au cours du XVIIe siècle, connut une extension rapide au siècle suivant. Des chaires de chimie et de médecine furent créées.
Les Indiens, très peu hispanisés, reçurent un enseignement dans leurs langues, essentiellement ayant trait à la religion. Toutefois, l'accès à la prêtrise leur demeura interdit pendant toute l'époque coloniale : il s'agissait d'éviter l'émergence d'une élite indigène cultivée qui pourrait un jour remettre en cause l'ordre colonial. L'éducation demeurait un enjeu politique et était la clé de la domination bien établie de la minorité européenne.
Quant aux esclaves noirs, il ne fut jamais question de les instruire au-delà des rudiments de la religion.

•••

raïbe française, beaucoup moins peuplée d'Européens, c'est à Santo Domingo que l'imprimerie fit son entrée, dans la capitale, dès 1745, essentiellement pour la publication des journaux et affiches.
Les activités liées à l'imprimerie et à la diffusion des ouvrages ou des journaux furent étroitement placées sous le contrôle des autorités religieuses ; dans les colonies espagnoles, le tribunal de l'Inquisition avait la

haute main sur les écrits. L'introduction de livres étrangers, profanes, de divertissement ou réputés licencieux était proscrite. Or, les idées nouvelles, celles des Lumières, se répandirent quand même dans les colonies : des traductions de Montesquieu circulaient parmi les élites coloniales supposées en interdire l'entrée. Au moment où l'idée d'indépendance se répandit, les idéaux venus d'Europe, à travers la Révolution française surtout, étaient loin d'être inconnus : Caracas était un foyer intellectuel très bien informé, de même que Mexico et Bogotá.

•••

LES COLLECTIONS BOTANIQUES ET ZOOLOGIQUES

En lien étroit avec l'essor, puis la stabilisation des mondes coloniaux, le XVIIIe siècle fut marqué par la naissance d'un phénomène scientifique de première importance, la constitution de collections – minéralogiques, botaniques, zoologiques et anthropologiques – qui avaient pour finalité affirmée ou sous-jacente de construire un « inventaire du monde ». On vit la constitution de « cabinets de curiosités » par de riches personnages et l'Europe savante se fit ainsi le réceptacle de collections qui permirent de créer des musées de toutes natures, l'exemple le plus illustre de cette pratique de « collections exotiques » étant le Muséum de Paris. Des collections de même nature virent aussi le jour dans les colonies elles-mêmes, en Amérique espagnole surtout.
Les collections naturalistes constituées au cours du XVIIIe siècle et continuées durant toute l'époque coloniale ont instauré le lien le plus tangible entre sciences et expansion des empires coloniaux. La trace dans les grands musées d'Europe de cette gigantesque entreprise de collectes systématiques dans l'ensemble des mondes coloniaux est peut-être aujourd'hui une des survivances de l'entreprise coloniale européenne, qui

voulut édifier une science-monde grâce à ses possessions extra-européennes. Les capitales des empires coloniaux – Londres et Paris surtout – entendaient être des miroirs de la diversité naturelle des mondes sous leur autorité.

L'entrée progressive des Européens dans l'océan Pacifique au fil des grands voyages de la seconde moitié du XVIIIe siècle (Cook, Bougainville, La Pérouse, d'Entrecasteaux, Marchand…) donna une impulsion, chaque voyage constituant l'occasion d'apporter de nouvelles espèces végétales ou animales pour enrichir les collections plus anciennes, composées principalement à partir des « anciens nouveaux mondes ».

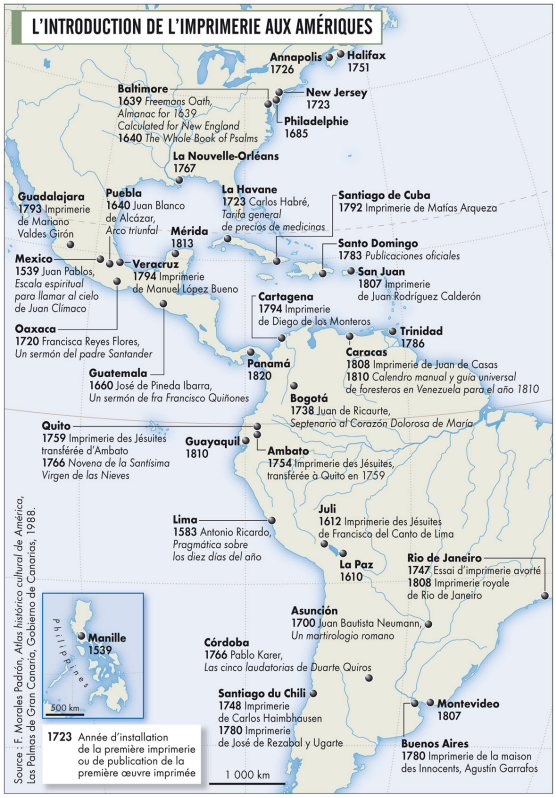

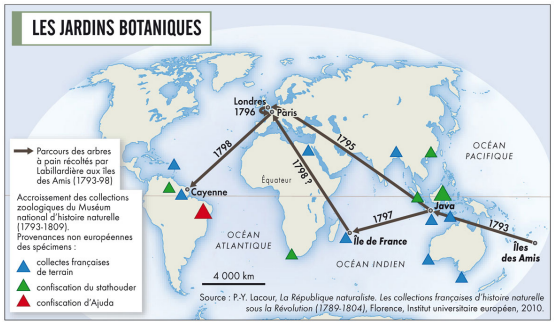

Verbatim

« Je suis occupé en ce moment-ci à rassembler dans le jardin botanique [de Guyane] tous les végétaux que je crois qui manquent à la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris. »

Les sociabilités coloniales

L'Atlantique du XVIII^{e} siècle ne pouvait se réduire aux seules relations commerciales et financières, étant devenu un immense réseau où tout ce monde circulait, se croisait, se mariait, se rencontrait en de multiples lieux de sociabilité dont les loges maçonniques constituaient un des plus solides liens de solidarité, souvent au-dessus des appartenances nationales. La maçonnerie, des ports comme des colonies, joua le rôle d'interface entre l'ensemble des formes de sociabilité cosmopolite du siècle finissant, qui s'étendaient de part et d'autre de l'Atlantique, unissant plus qu'il ne paraît les mondes coloniaux des diverses puissances, rivales par ailleurs.

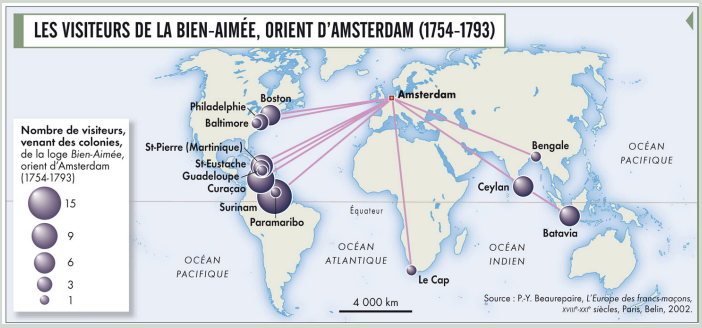

COMMUNICATION ENTRE « FRÈRES DISPERSÉS »

La Bien-Aimée d'Amsterdam est en relation avec des maçons venant de tous les territoires coloniaux. Les loges du Surinam, des Petites Antilles, d'Amérique du Nord, du Cap, du Bengale, de Ceylan et des Indes néerlandaises convergent vers elle, à l'occasion des nombreux voyages effectués par les négociants ou les colons.

LE MONDE DES MARCHANDS

La vision de la fin du XVIIIe siècle d'un monde colonial européen unitaire et intégré correspond à celle des marchands et des colons qui circulaient sur les océans, utilisaient le même vocabulaire et avaient pour horizon l'Europe, les Amériques, l'Afrique et les Indes orientales. Ces grands négociants, négriers pour la plupart, avaient des succursales dans les grands ports des deux rives de l'océan : Bordeaux, Liverpool, Londres, Amsterdam, Cadix, mais également Le Cap-Français, Boston ou La Havane.

Le cosmopolitisme colonial. L'exemple, classique, depuis la publication qu'en a donnée l'historien américain contemporain David Hancock, de ce cosmopolitisme transatlantique est celui de la « partie de golf » organisée à l'embouchure de la Sierra Leone en 1773 et relatée aussitôt par Henry Smeathman, un botaniste suédois : les joueurs, invités par six négriers

anglais en attente d'une cargaison de captifs, viennent de tous les horizons du monde atlantique. Ils jouent avec des clubs en bois d'Amérique centrale, sont vêtus de coton des Indes orientales, consomment du vin de Madère et fument du tabac de Virginie ; leurs domestiques (ou esclaves ?) noirs sont vêtus de draps de Glasgow… Une dimension essentielle s'ajoute pour parfaire le cosmopolitisme colonial : cette élite négociante est porteuse du message maçonnique.

Les Begouën, **armateurs du Havre.** Jacques François Begouën (1743-1831), né et « habitant » Saint-Domingue, est un bon exemple de ces négociants coloniaux. Par sa naissance, il est « américain », mais développe des affaires en Saxe et aux Pays-Bas où il possède une maison de commerce. Il organise la traite en direction de Saint- Domingue, où lui et sa famille ont des biens, à partir des côtes du golfe de Guinée. Lié à la famille Demeaux, également armateur et négrier, il tisse des liens d'affaires et politiques qui lui permettent d'être élu aux états généraux de 1789 et de devenir un personnage clé du lobby colonial aux débuts de la Révolution, puis sous Napoléon et Louis XVIII.

•••

LOGES ET RÉSEAUX MAÇONNIQUES TRANSATLANTIQUES

La présence massive des loges dans les ports de l'Atlantique est aujourd'hui attestée. Cette « irrigation » maçonnique des ports se diffusa rapidement dans les sociétés coloniales. Pour les colons, toutes nationalités confondues, entrer dans l'univers maçonnique permettait de tisser des solidarités à l'intérieur d'une société éloignée de l'Europe à travers les réseaux du monde atlantique, de l'océan Indien et des Indes orientales. Le réseau des loges

coloniales britanniques et françaises au XVIIIe siècle souligne cette forte présence aux colonies.
Les loges formaient une sociabilité de Blancs : les gens de couleur libres n'y étaient pas admis, encore moins les esclaves. Si le discours maçonnique prônait l'unité du genre humain et l'égalité de tous, ce credo s'appliquait aux Européens et n'empêcha jamais la pratique généralisée de la traite négrière (un navire négrier du Havre ne fut-il pas nommé *Le Franc-maçon* ?) et de l'esclavage dans les colonies.

•••

LA SEULE ACADÉMIE COLONIALE FRANÇAISE

Le Cercle des philadelphes fut fondé en août 1784, au Cap-Français, par des grands colons, des médecins, des botanistes, des officiers royaux, des magistrats, tous représentatifs de la diversité de l'élite de la colonie. Cette nouvelle institution venait s'ajouter aux autres lieux de sociabilité : loges maçonniques, sociétés de lecture, de botanique, de physique, d'agriculture et clubs divers. Ce cercle regroupait des savants, des agronomes, des botanistes, des zoologistes mais également des physiciens venus étudier les phénomènes naturels propres à la Caraïbe. Louis XVI signa les lettres patentes pour la reconnaissance du Cercle des philadelphes comme académie, la seule du monde colonial français, le 17 mai 1789, à une date où l'appareil académique allait s'effondrer. Toutefois, depuis 1786, date à laquelle son utilité publique avait été reconnue officiellement par le roi, le Cercle était en correspondance avec l'Académie des sciences de Paris.
Le Cercle des philadelphes occupait une place à part ; ce n'était pas une loge – les maçons qui y appartenaient l'étaient à titre individuel –, on n'y pratiquait ni les rituels ni le secret maçonnique, bien au contraire, car il était

flatteur de s'afficher comme membre du prestigieux cercle. Au début de la Révolution, il comptait 162 membres, dont une partie de correspondants étrangers, le plus illustre étant Benjamin Franklin. Les travaux du Cercle relèvent de la « science coloniale ». Le Cercle des philadelphes fut un rouage savant de la « machine coloniale » où les colons, souvent adversaires de la concentration des pouvoirs à Versailles, pouvaient exprimer leurs idées plus ou moins autonomistes. ■

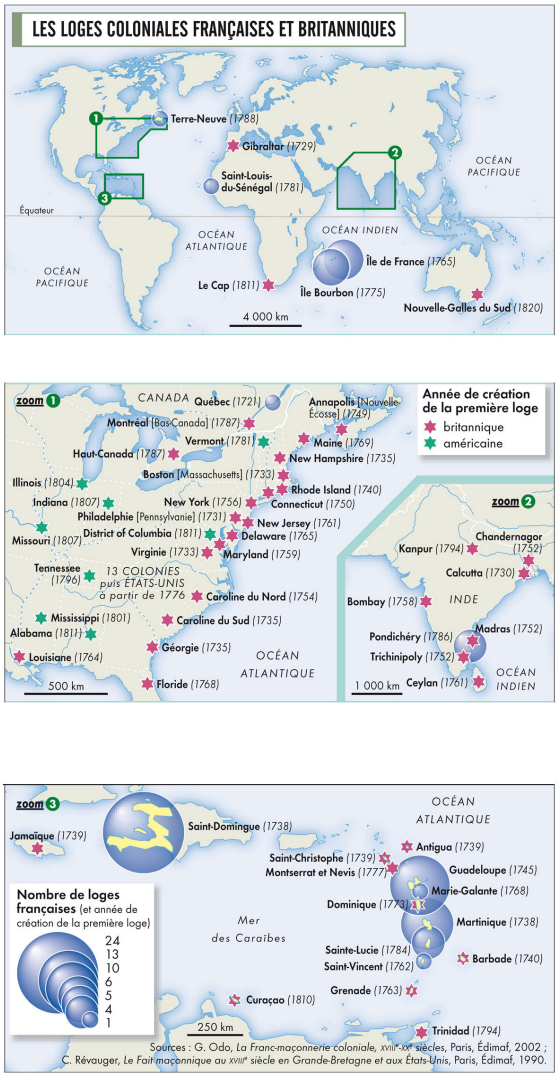

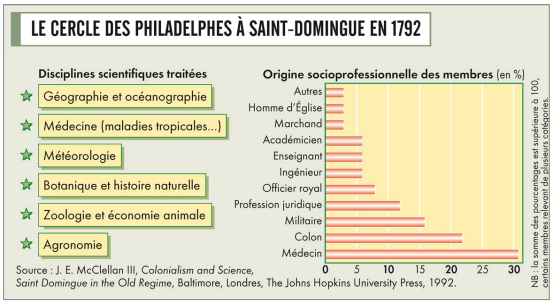

Verbatim

« Sans cesser de regarder tous les hommes comme nos Frères, nous nous lierons plus étroitement avec ceux à qui le goût des mêmes vertus inspirera la même manière de les manifester. »

L’Empire des Indes orientales espagnoles et néerlandaises au XVIIIe siècle

Découvertes par les navigateurs portugais au début du XVIe siècle, rejoints par les Espagnols après le voyage de Magellan, les Indes orientales passèrent en grande partie sous contrôle néerlandais au cours du XVIIe siècle, à l’exception des Philippines qui demeurèrent espagnoles jusqu’à la fin du XIXe siècle et de Timor oriental, resté portugais. Ainsi les Provinces-Unies, qui ne parvinrent jamais à s’implanter de façon importante aux Amériques, édifièrent-elles un puissant empire maritime dans les îles et les archipels de l’Asie du Sud-Est : une véritable thalassocratie néerlandaise a dominé toute la région jusqu’au XIXe siècle.

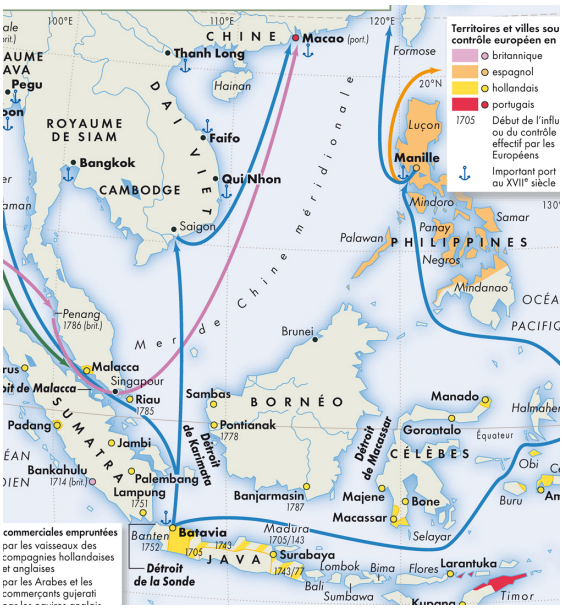

Découvertes par les navigateurs portugais au début du XVIe siècle, rejoints par les Espagnols après le voyage de Magellan, les Indes orientales passèrent en grande partie sous contrôle néerlandais au cours du XVIIe siècle, à l'exception des Philippines qui demeurèrent espagnoles jusqu'à la fin du XIXe siècle et de Timor oriental, resté portugais. Ainsi les Provinces-Unies, qui ne parvinrent jamais à s'implanter de façon importante aux Amériques, édifièrent-elles un puissant empire maritime dans les îles et les archipels de l'Asie du Sud-Est : une véritable thalassocratie néerlandaise a dominé toute la région jusqu'au XIXe siècle.

LA PUISSANCE NÉERLANDAISE AUX INDES ORIENTALES

Au cours du XVIIe siècle, la puissance néer-landaise aux Indes orientales a progressivement chassé les Portugais des comptoirs ainsi que des Moluques et de la partie occidentale de Timor.

À la différence des empires britanniques ou français, la présence coloniale hollandaise s'est exercée par l'intermédiaire de la Compagnie néerlandaise

des Indes orientales, la VOC, créée dès 1602, et non par le gouvernement des Provinces-Unies. C'est à l'extrême fin du XVIIIe siècle, en 1798, après la faillite de la VOC, que les colonies orientales passèrent sous contrôle de l'État, au moment où ce dernier passait lui-même sous domination française.

Durant la longue période de son monopole, la VOC administrait les Indes néerlandaises par des accords avec les souverains locaux ; c'est seulement en 1755, suite à des conflits, que les Hollandais imposèrent leur pouvoir politique sur l'île de Java, Sumatra et Bornéo restant gérés par la VOC.

Très florissant, le commerce reposait principalement sur l'exportation des épices précieuses : cannelle, girofle, poivre, piment, gingembre, muscade. Ces produits avidement recherchés en Europe assuraient des taux de profits considérables : 800 % sur le girofle, 700 % sur le poivre et 650 % sur la muscade. À ce commerce des épices, les Néerlandais ajoutèrent la traite des esclaves, indonésiens à destination de la colonie du Cap à partir des années 1680, africains vers les plantations de muscade et les mines d'or de Sumatra.

Les installations de Néerlandais aux Indes orientales étant restées modestes, il y eut un métissage généralisé, beaucoup plus que dans les colonies américaines. Les « Blancs » nés sur place étaient presque toujours issus des relations entre Européens et femmes indigènes.

Longtemps petite ville de garnison isolée et dépendante des productions agricoles de Java pour son ravitaillement, Batavia ne prit les allures d'une ville puissante qu'à partir de la prise de contrôle total de Java après 1755. La ville s'était dotée de remparts, d'entrepôts, d'édifices religieux et de sièges des pouvoirs coloniaux ; le port fut aménagé pour accueillir les navires de la VOC.

Au début du XIXe siècle, lorsque la Hollande fut sous contrôle français, la colonie refusa d'abord l'autorité du gouverneur envoyé par Napoléon, puis passa sous l'autorité britannique en 1810.

•••

AMSTERDAM, LE CŒUR DE L'EMPIRE DES INDES

Amsterdam, centre de décision de l'empire néerlandais, était alors l'une des villes les plus prospères d'Europe. Si La Haye était la capitale politique des Provinces-Unies, Amsterdam jouait le rôle de capitale économique. Les deux compagnies détenant le monopole du commerce colonial néerlandais y avaient leur siège : la Compagnie des Indes orientales (la VOC, fondée en 1602) et celle des Indes occidentales (la WIC, fondée en 1621). Elles étaient financées par les capitaux d'un puissant réseau d'actionnaires privés (plus de mille). Dès lors, le marché s'empara de l'achat et de la vente des actions, ce qui déboucha sur la création de la Bourse d'Amsterdam, la première au monde de cette nature.

Au XVIIe siècle, Amsterdam était « l'entrepôt du monde », le port où convergeait une grande partie des produits coloniaux. L'arrivée de la France et de l'Angleterre comme nouvelles puissances coloniales fit reculer cette fonction commerciale d'Amsterdam, qui joua un rôle de plus en plus financier : la Banque – devenue la « chambre de compensation » de l'Europe depuis les années 1650 – et la Bourse firent d'Amsterdam, au moins jusqu'aux années 1780, la principale place financière d'Europe, là où empruntaient les marchands européens et même les États, comme l'Angleterre qui devait financer la guerre d'Amérique. ■

Source : J. Blaeu, *Townbooks of Netherlands*, Amsterdam, 1649, in A. et M. Baynton-Williams, *Les Nouveaux Mondes. Cartes anciennes XVe-XIXe siècle*, Paris, Sélection du Reader's Digest, 2007. Traduit du néerlandais par Jan Broekhof.

Verbatim

« Les Hollandais doivent être compris pour ce qu'ils sont vraiment, les transporteurs du monde, les intermédiaires du commerce, les facteurs et courtiers de l'Europe : c'est-à-dire qu'ils achètent pour revendre, qu'ils importent pour exporter. »

Vers de nouveaux espaces coloniaux ? Les explorations dans le Pacifique au XVIIIe siècle

La seconde moitié du XVIII^{e} siècle a été marquée par la volonté affirmée des grandes puissances maritimes d'explorer le dernier grand océan encore largement inconnu, le Pacifique, une zone quasi blanche sur les cartes. Les mythes les plus anciens circulaient à son propos, principalement autour de l'existence du « continent austral », que personne n'avait trouvé mais qui faisait tourner les têtes. Littérateurs et philosophes ont beaucoup écrit sur les merveilles supposées de ce monde inconnu, terrain de prédilection de la littérature utopique si brillante en ce siècle. C'est

en 1784 que parut *L'Aventure australe* de Restif de La Bretonne.

DÉCOUVERTES DES TERRES AUSTRALES : ENTRE SCIENCES ET COLONISATION

Des voyages scientifiques. Il s'agissait de faire progresser les connaissances humaines en de multiples domaines : botanique, zoologie, anthropologie, climatologie, cartographie, astronomie… La rivalité entre les puissances prenait la forme d'une saine émulation entre savants. Les navires qui partaient des ports d'Europe emmenaient à leur bord des armées de savants ainsi que les instruments scientifiques les plus performants du moment.
L'exemple du navigateur français Bougainville (1729-1811) est éloquent : il partit avec naturalistes, botanistes, astronomes, cartographes. Au retour, mission accomplie, il publia sa *Description d'un voyage autour du monde*, énorme somme scientifique, financée par le roi. Le marin britannique James Cook (1728-1779), quant à lui, bénéficia de l'appui de la Royal Society, avec pour mission première l'observation du « transit de Vénus » devant le soleil, visible seulement depuis le Pacifique Sud ; en second lieu il devait découvrir et cartographier le « continent austral », qu'il ne trouva pas, mais il cartographia la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, découvrit de nombreuses îles et détroits. Surtout, il fut le premier à utiliser l'horloge marine de Harrison. Officiellement mandaté par Louis XVI, le navigateur français La Pérouse (1741-1788), accompagné de nombreux savants, était chargé de compléter les cartes établies par Cook et d'explorer les côtes pacifiques de l'Amérique du Nord.
Une finalité politique. Il s'agissait d'assurer à sa nation la maîtrise des voies maritimes nouvellement reconnues et, si l'occasion se présentait, de prendre pied au nom de son roi sur les terres découvertes. Ainsi, la frontière entre expéditions scientifiques « pures » et conquêtes est-elle ténue : le passage du « savant désintéressé » au colonisateur était fréquent, la prise de

possession d'une terre nouvelle étant parfois présentée comme un « pacte » avec les naturels, parfois purement et simplement comme un acte de représailles. Diderot, en 1772, ne s'y était pas trompé : son violent pamphlet, *Supplément au voyage de Bougainville*, accusait le navigateur d'avoir colonisé Tahiti et voulu convertir de force les indigènes.

•••

DES EXPLORATEURS ILLUSTRES

Organisés, ou largement financés, par les États eux-mêmes les grands voyages d'exploration des routes de l'océan Pacifique se sont succédé après les années 1750. Le coût de telles expéditions, leur durée et les risques encourus les rendaient inabordables pour des entreprises privées. Les enjeux étaient tels que les grandes nations les prirent en main : Bougainville, Cook, La Pérouse, d'Entrecasteaux (1737-1793) et plus tard Étienne Marchand (1755-1793) furent tous financés et commandités par leurs gouvernements respectifs.

Le célèbre tableau de Nicolas Monsiau (1785) représentant Louis XVI et le maréchal de Castries donnant des instructions à La Pérouse avant son départ pour le Pacifique résume parfaitement la nature de ces grandes expéditions : les puissances étaient en concurrence pour la maîtrise de ce nouvel eldorado supposé et mettaient de gros moyens à la disposition des expéditions d'exploration.-

La liste des voyages d'exploration du Pacifique est longue et remplie de noms illustres. 1766-1769 : tour du monde par Louis Antoine de Bougainville, 1768-1779 : trois voyages de James Cook autour du monde, notamment dans l'océan Pacifique (en 1768-1771, 1772-1775 et 1776-1779), 1785-1788 : voyage de Jean-François de La Pérouse dans l'océan Pacifique (découverte

du détroit de La Pé-rouse), 1790-1792 : expédition d'Étienne Marchand et découverte de l'archipel qu'il nomme « îles de la Révolution », 1791 : expédition d'Entrecasteaux dans l'océan Pacifique à la recherche de La Pérouse, qui fut vaine mais permit d'élargir les connaissances géographiques du Pacifique Sud. ■

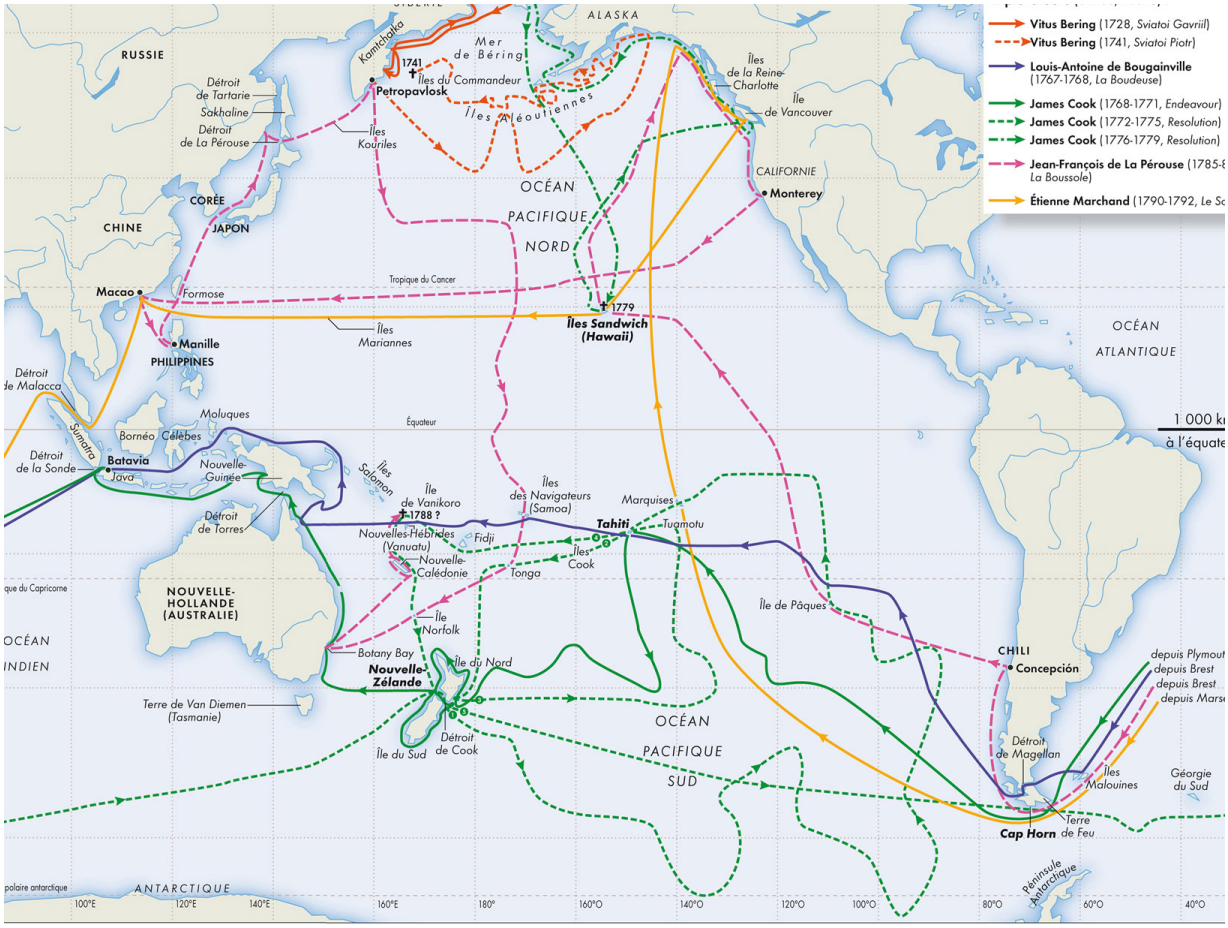

Verbatim

« Si le capitaine se servit dans ce moment des mots "pris possession", ce n'est pas qu'il n'en connût très bien le ridicule puisque […] on concevait qu'aucun n'avait le droit de s'emparer d'une terre habitée sans le consentement de ses habitants. »

DÉCOUVERTES DES TERRES AUSTRALES : ENTRE SCIENCES ET COLONISATION

Des voyages scientifiques. Il s'agissait de faire progresser les connaissances humaines en de multiples domaines : botanique, zoologie, anthropologie, climatologie, cartographie, astronomie… La rivalité entre les puissances prenait la forme d'une saine émulation entre savants. Les navires qui partaient des ports d'Europe emmenaient à leur bord des armées de savants ainsi que les instruments scientifiques les plus performants du moment.
L'exemple du navigateur français Bougainville (1729-1811) est éloquent : il partit avec naturalistes, botanistes, astronomes, cartographes. Au retour, mission accomplie, il publia sa *Description d'un voyage autour du monde*, énorme somme scientifique, financée par le roi. Le marin britannique James Cook (1728-1779), quant à lui, bénéficia de l'appui de la Royal Society, avec pour mission première l'observation du « transit de Vénus » devant le soleil, visible seulement depuis le Pacifique Sud ; en second lieu il devait découvrir et cartographier le « continent austral », qu'il ne trouva pas, mais il cartographia la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, découvrit de nombreuses îles et détroits. Surtout, il fut le premier à utiliser l'horloge marine La seconde moitié du XVIIIe siècle a été marquée par la volonté affirmée des grandes puissances maritimes d'explorer le dernier grand océan encore largement inconnu, le Pacifique, une zone quasi blanche sur les cartes. Les mythes les plus anciens circulaient à son propos, principalement autour de l'existence du « continent austral », que personne n'avait trouvé mais qui faisait tourner les têtes. Littérateurs et philosophes ont beaucoup écrit sur les merveilles supposées de ce monde inconnu, terrain de prédilection de la littérature utopique si brillante en ce siècle. C'est en 1784 que parut *L'Aventure australe* de Restif de La Bretonne.

DÉCOUVERTES DES TERRES AUSTRALES : ENTRE SCIENCES ET COLONISATION

Des voyages scientifiques. Il s'agissait de faire progresser les connaissances humaines en de multiples domaines : botanique, zoologie, anthropologie,

climatologie, cartographie, astronomie… La rivalité entre les puissances prenait la forme d'une saine émulation entre savants. Les navires qui partaient des ports d'Europe emmenaient à leur bord des armées de savants ainsi que les instruments scientifiques les plus performants du moment.
L'exemple du navigateur français Bougainville (1729-1811) est éloquent : il partit avec naturalistes, botanistes, astronomes, cartographes. Au retour, mission accomplie, il publia sa *Description d'un voyage autour du monde*, énorme somme scientifique, financée par le roi. Le marin britannique James Cook (1728-1779), quant à lui, bénéficia de l'appui de la Royal Society, avec pour mission première l'observation du « transit de Vénus » devant le soleil, visible seulement depuis le Pacifique Sud ; en second lieu il devait découvrir et cartographier le « continent austral », qu'il ne trouva pas, mais il cartographia la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, découvrit de nombreuses îles et détroits. Surtout, il fut le premier à utiliser l'horloge marine de Harrison. Officiellement mandaté par Louis XVI, le navigateur français La Pérouse (1741-1788), accompagné de nombreux savants, était chargé de compléter les cartes établies par Cook et d'explorer les côtes pacifiques de l'Amérique du Nord.
Une finalité politique. Il s'agissait d'assurer à sa nation la maîtrise des voies maritimes nouvellement reconnues et, si l'occasion se présentait, de prendre pied au nom de son roi sur les terres découvertes. Ainsi, la frontière entre expéditions scientifiques « pures » et conquêtes est-elle ténue : le passage du « savant désintéressé » au colonisateur était fréquent, la prise de possession d'une terre nouvelle étant parfois présentée comme un « pacte » avec les naturels, parfois purement et simplement comme un acte de représailles. Diderot, en 1772, ne s'y était pas trompé : son violent pamphlet, *Supplément au voyage de Bougainville*, accusait le navigateur d'avoir colonisé Tahiti et voulu convertir de force les indigènes.

•••

DES EXPLORATEURS ILLUSTRES

Organisés, ou largement financés, par les États eux-mêmes les grands voyages d'exploration des routes de l'océan Pacifique se sont succédé après les années 1750. Le coût de telles expéditions, leur durée et les risques encourus les rendaient inabordables pour des entreprises privées. Les enjeux étaient tels que les grandes nations les prirent en main : Bougainville, Cook, La Pérouse, d'Entrecasteaux (1737-1793) et plus tard Étienne Marchand (1755-1793) furent tous financés et commandités par leurs gouvernements respectifs.

Le célèbre tableau de Nicolas Monsiau (1785) représentant Louis XVI et le maréchal de Castries donnant des instructions à La Pérouse avant son départ pour le Pacifique résume parfaitement la nature de ces grandes expéditions : les puissances étaient en concurrence pour la maîtrise de ce nouvel eldorado supposé et mettaient de gros moyens à la disposition des expéditions d'exploration.-

La liste des voyages d'exploration du Pacifique est longue et remplie de noms illustres. 1766-1769 : tour du monde par Louis Antoine de Bougainville, 1768-1779 : trois voyages de James Cook autour du monde, notamment dans l'océan Pacifique (en 1768-1771, 1772-1775 et 1776-1779), 1785-1788 : voyage de Jean-François de La Pérouse dans l'océan Pacifique (découverte du détroit de La Pé-rouse), 1790-1792 : expédition d'Étienne Marchand et découverte de l'archipel qu'il nomme « îles de la Révolution », 1791 : expédition d'Entrecasteaux dans l'océan Pacifique à la recherche de La Pérouse, qui fut vaine mais permit d'élargir les connaissances géographiques du Pacifique Sud. ■

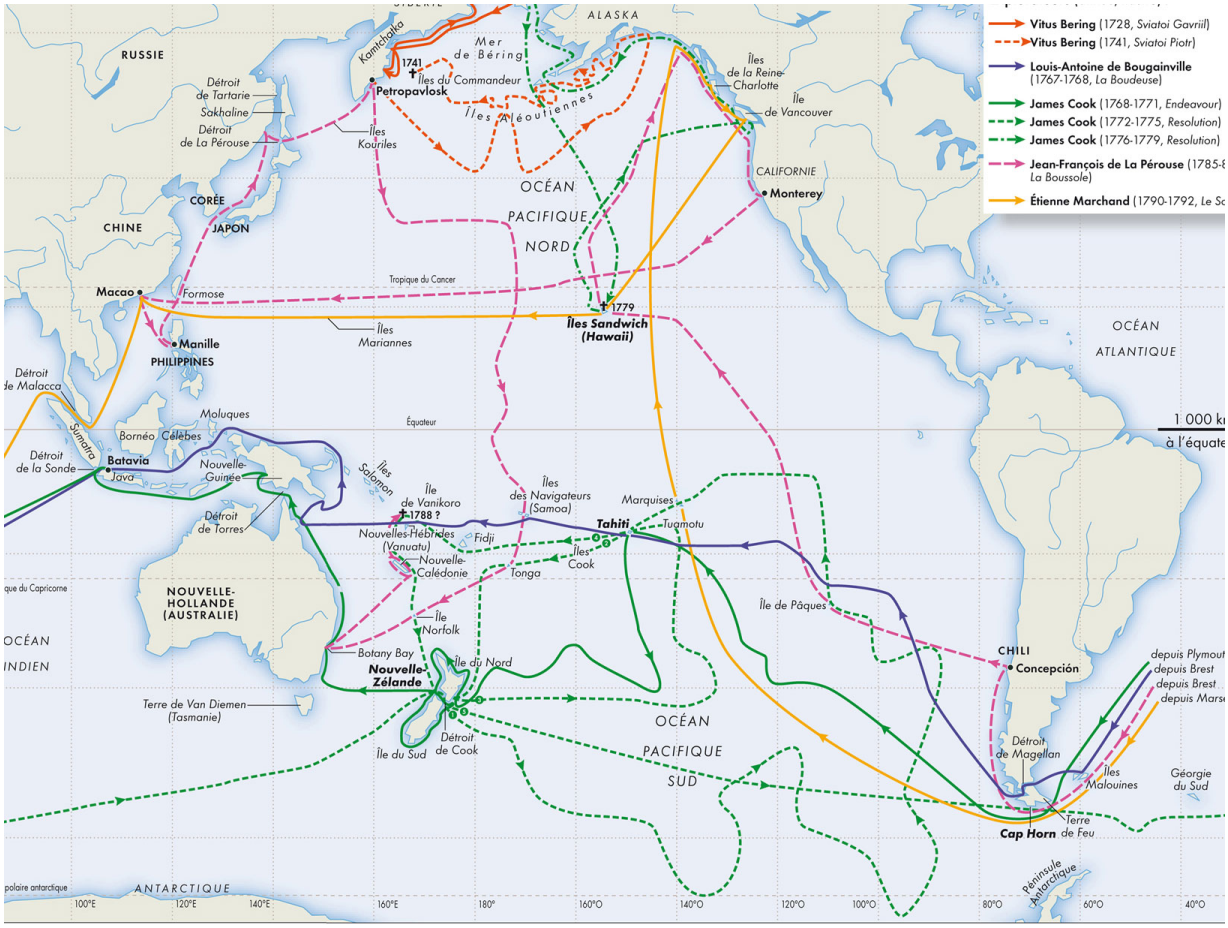

Verbatim

« Si le capitaine se servit dans ce moment des mots “pris possession”, ce n’est pas qu’il n’en connût très bien le ridicule puisque […] on concevait qu’aucun n’avait le droit de s’emparer d’une terre habitée sans le consentement de ses habitants. »

Une mondialisation achevée ?

À la fin du XVIIIe siècle, quel bilan pouvait-on tirer de ce qui avait été l'un des plus grands bouleversements de l'histoire de l'humanité ? Du point de vue géographique, la terre était de mieux en mieux connue des Européens ; une vision globale de la sphère terrestre était possible, même si des « blancs » restaient importants sur les cartes. Du point de vue géopolitique, c'était le triomphe de l'Europe, de sa vision du monde, de ses religions et, cela allait de pair, de son hégémonie commerciale et économique. L'Europe vidait de leurs richesses les terres dominées pour les transférer chez elle.

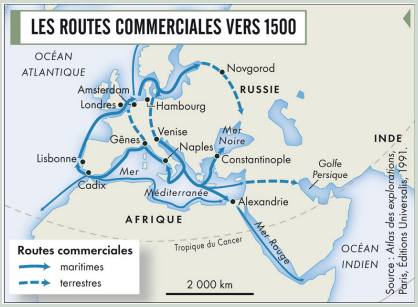

À L'IMAGE DU MONDE ANTIQUE

Au XVIe siècle, la Méditerranée met en communication l'Orient via *le monde arabo- musulman. Le monde s'ouvre vers le nord de l'Europe par une navigation côtière qui contourne l'Espagne et atteint la mer du Nord et la Baltique, nouvelles venues tardives dans cet univers aux horizons encore des plus limités.*

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE, DE LA FIN DU XVe À LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

La comparaison entre les cartes établies par les Européens avant 1492, d'une part, et à la fin du XVIIIe siècle, d'autre part, met en évidence une mutation radicale. À la fin du XVe siècle, le monde familier de l'Europe correspondait pour l'essentiel à ce qu'avait été l'Empire romain dans sa plus grande extension, centré sur la Méditerranée, avec des excroissances timides au-delà des Colonnes d'Hercule sur la côte africaine. Le centre de gravité économique avait commencé à se déplacer vers les Flandres aux opulentes cités marchandes et manufacturières. Vers l'est, la Russie restait à l'écart, mal connue. Quant à l'Orient lointain, d'où venaient épices et tissus précieux,

notamment la soie, il restait inaccessible : le voyage de Marco Polo continuait à faire rêver d'un Orient mythique aux richesses fabuleuses, mais qui demeurait séparé de l'Occident par le monde musulman, infranchissable. La cartographie sortait parfois de cet univers presque clos et bien balisé pour imaginer des terres inconnues à l'ouest, au-delà du Grand Océan : les voyages des Vikings étaient connus des géographes, mais aucune conséquence n'avait été tirée de l'existence hypothétique de terres à l'ouest.
À la fin du XVIIIe siècle, la vision du monde qu'avaient les Européens était tout autre : la découverte de l'Amérique, les nombreuses circumnavigations accomplies depuis Magellan, qui faisaient arriver les produits des Moluques, de Chine et des Indes orientales jusqu'aux centres de consommation de l'Europe, le grand commerce négrier entre les côtes d'Afrique, les Amériques et l'Europe, la maîtrise des routes de l'océan Indien, les nouvelles explorations à travers le Pacifique, tout cela contribuait à la connaissance quasi exhaustive du monde, de ses mers, de ses îles et de ses continents. Pourtant, ce « monde achevé » renfermait encore quelques zones inconnues, principalement dans le Pacifique Sud, où le « continent austral » n'était reconnu que par de modestes portions de ses côtes ; le second « blanc » des cartes demeurait l'Afrique intérieure, de pénétration encore impossible pour les Européens en cette fin de siècle au-delà des franges côtières et de quelques incursions le long des fleuves. En 1795, l'expédition de l'explorateur britannique Mungo Park (1771-1806) sur les fleuves Sénégal et Niger fut la première véritable pénétration à l'intérieur du continent.

•••

UNE EXTENSION COLONIALE EUROPÉENNE À SON APOGÉE ?

La seconde moitié du XVIIIe siècle, avant les bouleversements issus des révolutions atlantiques, a pu donner l'impression aux puissances européennes que le système inégal mis en place depuis le XVIe siècle était irréversible. Les empires coloniaux ibériques avaient atteint un équilibre qui semblait immuable ; les mécanismes de la traite négrière et de la colonisation de plantation, aux Antilles, au Brésil et dans le sud des treize colonies britanniques, produisaient des richesses agricoles en croissance continue ; enfin, l'extension de la domination européenne en Inde et dans le Pacifique promettait de nouvelles colonies pour un avenir proche.

Les guerres entre puissances coloniales, France et Angleterre surtout, redistribuaient périodiquement les terres soumises, mais ce jeu de va-et-vient ne remettait pas en cause la suprématie de l'Europe ; seul le rapport des forces entre nations européennes était modifié. Le péril extérieur n'existait pas. Dans cette vision apaisée du monde, l'Europe, ses sciences, son économie, ses armes devaient achever l'œuvre de « civilisation des mondes sauvages » en y portant les Lumières jusqu'au fond des forêts. ■

UTOPIES IMPÉRIALES ET PROJETS DE COLONISATIONS FRANÇAIS (FIN XVIIE-DÉBUT XIXE SIÈCLE)

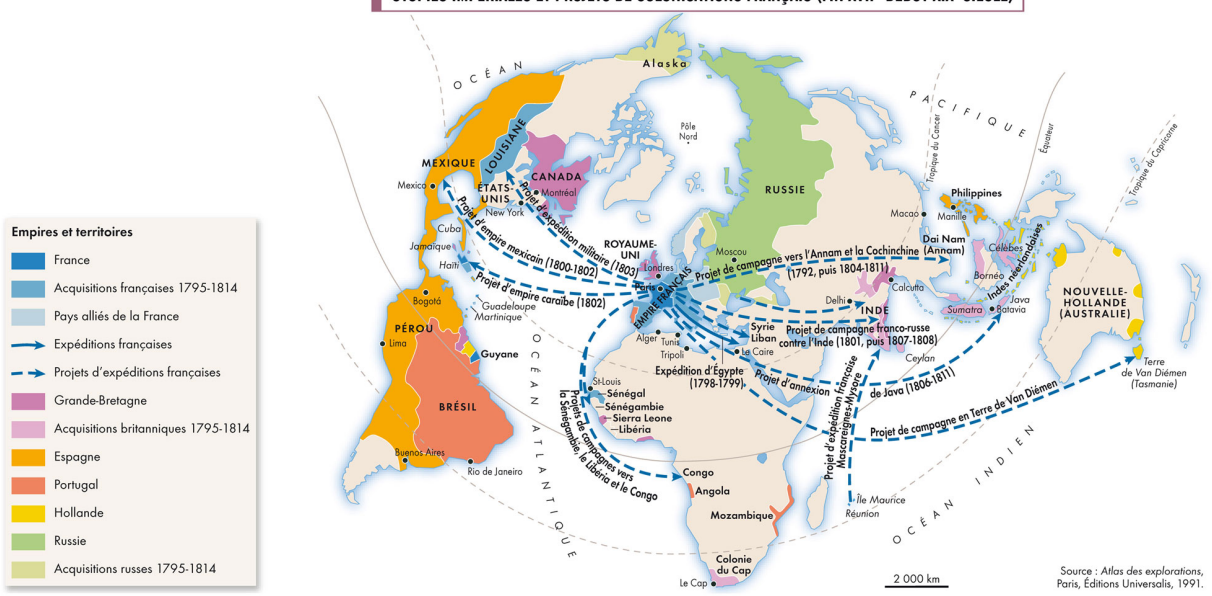

Verbatim

« Ces comptoirs de brigands deviendront des colonies de citoyens qui répandront, dans l'Afrique et dans l'Asie, les principes et l'exemple de la liberté, les lumières et la raison de l'Europe. »

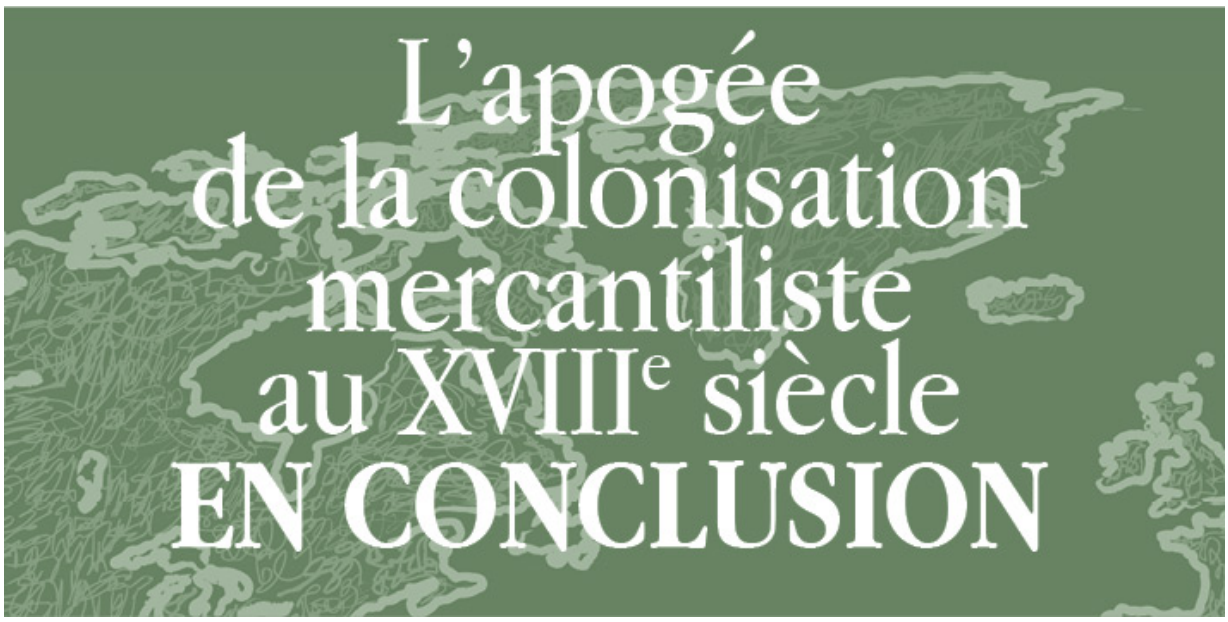

LA PÉRIODE OUVERTE PAR LES CONQUÊTES COLONIALES des XVIe et XVIIe siècles a vu la mise en place d'un système de domination reposant sur la conviction de la supériorité des Européens sur les peuples soumis, au point que l'appartenance de ceux-ci à l'humanité fut l'objet de controverses théologiques au milieu du XVIe siècle. S'est ajouté un mode d'exploitation économique des terres colonisées qui caractérisa pour la longue durée ce système colonial. L'essentiel du commerce se faisait par l'intermédiaire de compagnies à chartes, dotées de monopoles, les colonies étaient soumises au régime dit de l'Exclusif, qui assurait aux métropoles le monopole des échanges avec leurs colonies, enfin l'esclavage des Noirs importés d'Afrique par la traite assurait la force de travail nécessaire à leur mise en valeur agricole et minière, principalement celles de l'Amérique tropicale. Ce travail servile fut aussi « importé » dans les îles de l'océan Indien ainsi qu'aux Indes orientales.

DANS LES ANNÉES 1760, APRÈS LA REDISTRIBUTION D'UNE PARTIE DES COLONIES, principalement au profit de l'Angleterre, ce système avait atteint sa « perfection » du point de vue européen et pouvait apparaître comme stabilisé.

RUPTURES DES EQUILIBRES COLONIAUX A LA FIN DU XVIII^{e} SIÈCLE

Au-delà de l'apparente force de ce système colonial, de profondes fissures pouvaient être décelées dès les années 1750, en particulier l'émergence de théories politiques et économiques nouvelles prônant la liberté individuelle, le régime politique représentatif, le travail libre et concurrentiel sur un marché libéré des entraves juridiques en place.

Ainsi, le socle en apparence inébranlable sur lequel reposaient les empires coloniaux depuis trois siècles était-il remis en cause, parfois de façon brutale et violente, le plus souvent à travers une multitude d'écrits philosophiques et économiques. Peu à peu, au cours des années 1770-1800, ces idées subversives de l'ordre en place se répandirent dans de larges couches des sociétés européennes, isolant de plus en plus les tenants intransigeants des valeurs coloniales anciennes. Le temps des « ruptures coloniales » était arrivé, qui vit la fin des puissants empires, à l'exception partielle de l'empire britannique.

La remise en cause de la colonisation à la fin du XVIII^{e} siècle

Après les nouvelles répartitions coloniales à l'issue de la guerre de Sept Ans (1756-1763), les empires coloniaux semblaient stabilisés ; le nouveau rapport des forces entre France et Angleterre favorisait grandement cette dernière, alors qu'Espagne, Portugal et Provinces-Unies ne pouvaient plus prétendre faire jeu égal avec elles. C'est à ce moment que des critiques radicales ont pris leur essor dans les métropoles et dans les colonies et le débat sur les colonies, sur l'esclavage et la traite négrière devint une des composantes de l'opinion publique. La voie s'ouvrait pour une remise en cause de la nature des colonies et de leur légitimité.

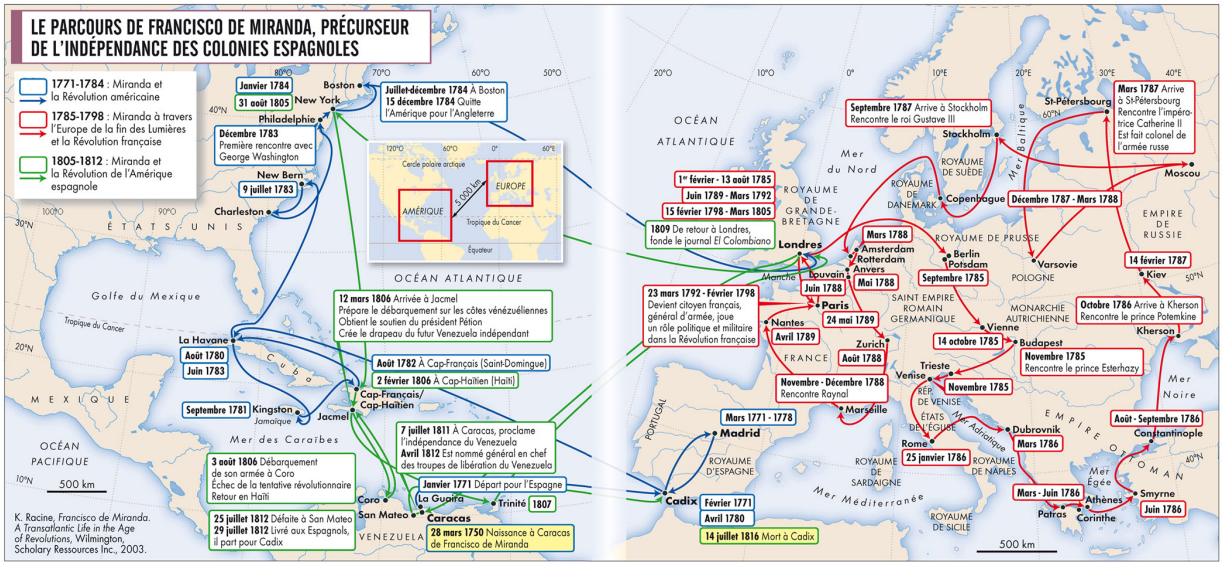

LES THÈSES DES THÉORICIENS DES LUMIÈRES SE RÉPANDENT

La seconde moitié du XVIIIe siècle, la période des Lumières, développa des thèses nouvelles qui remettaient en cause les principes de la colonisation européenne.

De nouvelles conceptions du commerce. Elles prônaient la liberté des agents économiques, la libre concurrence arbitrée par les lois d'un marché libre, ce qui conduisait à rejeter les monopoles et les compagnies à chartes. L'économiste britannique Adam Smith, en 1776, condamnait ce système colonial qui coûtait plus cher aux États qu'il ne rapportait : « Aucune nation n'a été capable pour le moment de recueillir autre chose que les dépenses qui résultent du maintien en temps de paix et de la défense en temps de guerre de l'autorité oppressive qu'elle exerce sur elles [les colonies]. »

L'éloge du travail libre. Il était supposé engendrer progrès de la productivité et intéressement du travailleur aux résultats de son travail. Cette conception libérale des rapports humains paraissait incompatible avec la pratique généralisée de l'esclavage. C'était ce que l'économiste français Turgot, dès 1766, avait dit avec force : « Les esclaves n'ont aucun motif pour s'acquitter des travaux auxquels on les contraint avec l'intelligence et les soins qui pourraient en assurer le succès ; d'où suit que les travaux

produisent très peu […] » (*Formation et distribution des richesses,* novembre 1766).

L'illégalité de la colonisation. Les courants les plus radicaux des Lumières contestaient la légitimité même du principe colonial, affirmant qu'il était toujours illégal de s'em-parer d'une terre habitée sans le consentement des populations autochtones ; et ceci d'autant moins que la prise de possession s'était toujours accompagnée de la destruction des populations et de l'asservissement des survivants. Le philosophe français Diderot, dans un chapitre fameux de l'*Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, publiée en 1781, avait clairement défini la colonisation comme un « crime des nations », en s'adressant aux Hottentots victimes de la progression des Hollandais, bientôt eux-même chassés par les Anglais, au sud de l'Afrique : « Fuyez, malheureux Hottentots ! Fuyez ! Enfoncez-vous dans vos forêts. Les bêtes féroces qui les habitent sont moins redoutables que les monstres sous l'empire duquel vous allez tomber. […] Ou si vous vous en sentez le courage, prenez vos haches […] »

•••

LE PROCÈS DE CHRISTOPHE COLOMB

Les remises en cause de la colonisation ont fait évoluer une grande partie des élites de la fin du XVIIIe siècle. Les colonies étaient de fait presque toutes issues de conquêtes violentes, à l'exception des îles vides à l'arrivée des colonisateurs, comme les Mascareignes. Les élites nouvelles partagèrent largement l'anathème de Diderot, « Conquérir ou spolier avec violence, c'est la même chose ». Ainsi, un concours au thème d'une actualité brûlante, « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? »,

fut-il lancé par l'Acadé-mie de Lyon en 1781 au sein du vaste réseau des académies de la France des Lumières. Les réponses furent expli-cites, comme l'illustre cet exemple anonyme : « Ô Colomb ! C'est vous qui êtes la cause d'une dégradation aussi hu- miliante pour l'humanité. C'est vous qui avez ouvert ce vaste champ à la cupidité européenne, au despotisme, au meurtre, au carnage. Sans vous, l'Amérique ignorée jouirait paisiblement de ses possessions : sans vous, nous aurions quelques plaisirs de moins, il est vrai ; mais les mines du Pérou n'auraient pas englouti tant de millions d'hommes ; mais les peuples de la Guinée seraient encore libres et ne seraient point condamnés à périr dans les rudes travaux de nos plantations. » Des « citoyens du monde », issus des nations colonisatrices, se firent les porte- parole de cette conviction que les colonies devaient rompre les liens de dépendance qui les entravaient. Deux exemples, au cœur de ce qui devint les révolutions atlantiques, illustrent cet engagement en faveur de « la liberté des colonies » : Thomas Paine (1737-1809) et Francisco de Miranda (1750-1816). L'un, britannique de naissance, passa au service de l'indépendance des États-Unis, puis de la France révolutionnaire ; l'autre, né espagnol dans la puissante cité de Caracas, contribua à la guerre d'Amérique, en déduisit l'inévitable indépendance des colonies espagnoles dont il conçut le vaste projet, parcourut l'Europe jusqu'en Russie, s'engagea dans la Révolution française dont il fut général, avant de regagner l'Amérique pour lancer la première offensive libératrice en 1806. ■

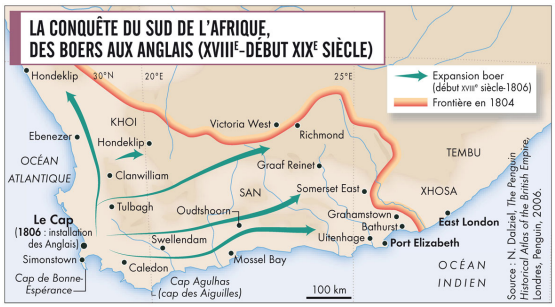

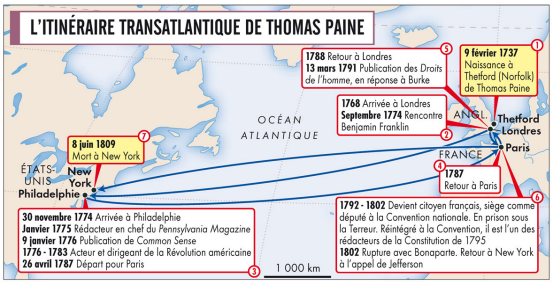

Verbatim

« La découverte du Nouveau Monde offre un des plus grands et des plus tristes spectacles dont le globe ait été le théâtre. Avant cette fatale époque la paix et le bonheur régnaient parmi les habitants de ce nouvel hémisphère. »

La première rupture coloniale : l'indépendance des États-Unis en 1776

La question centrale de la légitimité des colonies croisait une autre des grandes interrogations du siècle des Lumières : l'exercice du pouvoir sur les hommes peut-il s'appliquer sans leur consentement explicitement formulé à travers des représentants librement élus ? C'est l'intersection entre ces deux questions qui fut à l'origine de la première indépendance d'une colonie européenne. L'Angleterre possédait-elle légitimement les territoires d'Amérique du Nord ? Avait-elle le droit d'imposer ses lois et ses taxes aux habitants à qui était dénié le droit d'être représentés au Parlement de Londres ?

« PAS D'IMPÔTS SANS REPRÉSENTATION » : LA CONQUÊTE DE LA SOUVERAINETÉ

Après le traité de Paris de 1763, consécration du triomphe anglais en Amérique du Nord, les treize colonies, renforcées par le rattachement de la Nouvelle-France à la couronne britannique ainsi que la partie de la Louisiane comprise entre Appalaches et Mississippi, paraissaient devoir être le joyau colonial par excellence. Pourtant, bien des éléments laissaient entrevoir à brève échéance de graves causes de conflit entre Londres et ses colons nord-américains.

L'Angleterre avait massivement peuplé ses colonies continentales, qui comptaient plus de 2,3 millions d'habitants en 1763, un nombre qui fut à l'origine de la rupture. En effet, leur part dans la richesse annuelle du Royaume-Uni – alors peuplé d'à peine 10 millions d'habitants – s'accroissait rapidement. Une véritable société était née sur ce territoire, qui pouvait aisément prétendre à l'autosuffisance : resterait-elle encore longtemps soumise à une souveraineté lointaine qui ne lui faisait pas une place à la

hauteur de ce qu'elle était devenue ? C'est principalement en matière commerciale que les intérêts divergeaient entre colons et métropole, cette dernière réservant ce commerce à ses navires et imposant les taxes qui lui convenaient.

De conflit en conflit sur les taxes les plus diverses, dont celles sur le sucre et le timbre, la protestation s'amplifia jusqu'à la rupture de décembre 1773. Les Américains, n'étant pas représentés à la Chambre des communes, ne se considérèrent plus comme soumis aux lois votées par cette assemblée. Leur revendication était forte, « pas d'impôts sans représentation », et la rupture inévitable, Londres refusant tout partage de souveraineté avec ses colonies, ce qui entraîna la révolte connue sous le nom de *Boston Tea Party* le 16 décembre 1773. La déclaration unilatérale d'indépendance, le 4 juillet 1776, après plusieurs réunions du Congrès continental composé de représentants élus des treize colonies, entérinait une rupture de fait. Le polémiste américain d'origine britannique Thomas Paine, en janvier 1776, en publiant son pamphlet *Common Sense*, avait compris l'enjeu du conflit qui s'annonçait : « Le soleil n'a jamais brillé sur une cause de plus grande valeur. Ce n'est pas l'affaire d'une cité, d'un pays, d'une province ou d'un royaume, mais d'un continent […] »

La guerre suivit, prenant une dimension internationale par l'entrée de la France puis de l'Espagne aux côtés des *Insurgents*. Premier conflit mené pour l'indépendance d'une colonie européenne, sa conclusion, à Yorktown en septembre 1781, chassa l'Angleterre et consacra la « naissance d'une nation ».

•••

UNE RUPTURE COLONIALE SANS DÉCOLONISATION ?

Le traité de Paris, signé le 3 septembre 1783, faisait entrer la nouvelle nation de plain-pied dans les relations internationales : l'Angleterre reconnaissait l'indépendance de sa grande colonie américaine (art. 1 : « Sa Majesté britannique reconnaît que lesdits États-Unis […] sont des États libres, souverains et indépendants ; qu'elle traitera avec eux en tant que tels et renonce pour elle-même, ses héritiers et ses successeurs, à toute prétention sur le gouvernement, les droits de propriété ou les territoires desdits États »). C'était la première fois qu'une puissance coloniale reconnaissait la perte d'une de ses colonies, non au profit d'une puissance rivale, mais des colons.

Cette rupture coloniale se fit à l'initiative et au profit exclusif des colons britanniques et non des peuples dominés au sein des treize colonies. Ni les Amérindiens, ni les centaines de milliers d'esclaves noirs ne furent en position de diriger la guerre d'Indépendance, encore moins d'imposer leurs droits au moment de la victoire et leur *statu quo* fut maintenu par le traité de Paris et la Constitution fédérale de 1787. L'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme votée le 12 juin 1776 par la Virginie, « Tous les hommes naissent naturellement et également libres et indépendants, et possèdent certains droits inhérents dont ils ne peuvent pas, lorsqu'ils entrent dans l'état de société, être privé ou dépouiller leur postérité », ne les concernait pas. La rupture coloniale fondatrice des États-Unis d'Amérique était l'œuvre des seuls Blancs, qui, en quelque sorte, se mettaient à leur compte. ■

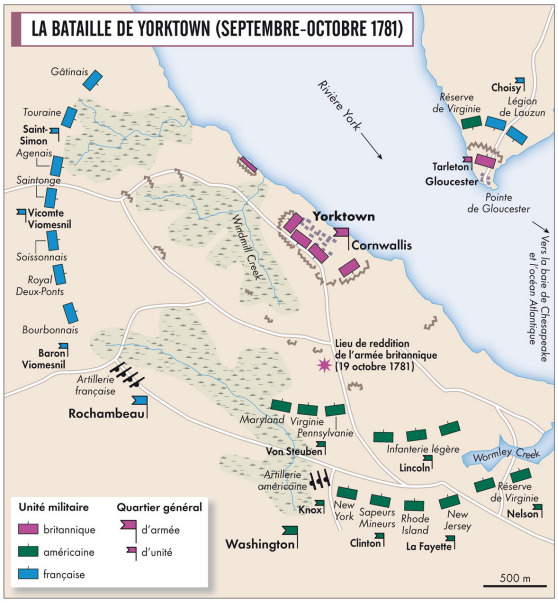

LA GUERRE D'AMÉRIQUE (1763-1783)

1764	« Sugar Act » : les importations sont taxées à leur entrée dans les treize colonies.
1765	***Mai.*** Création de clubs secrets des « Fils de la Liberté », pour s'opposer aux décisions fiscales de Londres.
1772	***Novembre.*** Un *Comité de correspondance* de 21 membres est créé pour fédérer toutes les villes des treize colonies.
1773	***16 décembre.*** Des colons de Boston, déguisés en Indiens, jettent à la mer la cargaison de thé importée par la British East India Company ; c'est la « Boston Tea Party ».
1774	Premier Congrès Continental à Philadelphie.
1775	***10 mai.*** Second Congrès Continental à Philadelphie. ***15 juin.*** George Washington est nommé général en chef de la Nouvelle Armée continentale. ***Décembre.*** La France fait savoir qu'elle est prête à aider le Congrès ; l'Espagne fait de même en mai suivant.
1776	***9 janvier.*** Thomas Paine publie *Common Sense*.

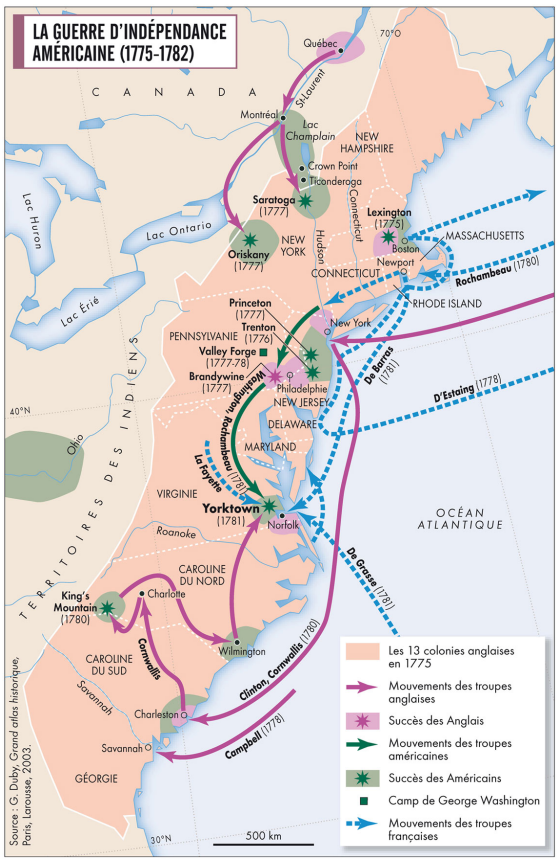

Verbatim

« Les Américains sont les pèlerins de l'ouest, qui emportent avec eux la masse imposante des arts, des sciences, la vigueur et l'industrie qui, il y a longtemps, sont nés à l'est ; ils boucleront le grand cercle. »

La deuxième rupture coloniale : l'indépendance d'Haïti en 1804

L'indépendance des États-Unis donna une impulsion nouvelle aux velléités autonomistes des Blancs de la partie française de Saint-Domingue, alors première productrice mondiale de sucre. Riches et puissants, ils supportaient mal la tutelle de la métropole et de son commerce qui bénéficiait de l'exclusivité. Ce schéma d'une « indépendance blanche » des colonies européennes était privilégié par les théoriciens du monde colonial, dont aucun n'envisageait une indépendance au profit des dominés. Or, Saint-Domingue déjoua en une décennie tous ces plans et imposa, par l'insurrection et la guerre, « l'indépendance noire ».

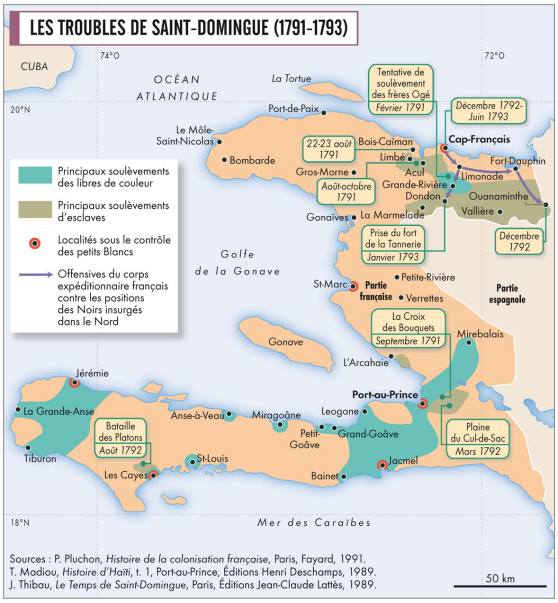

UN SYSTÈME ESCLAVAGISTE PORTÉ À SON PAROXYSME

La partie française de Saint-Domingue était devenue une exception dans le monde caraïbe des « îles à sucre » : en un peu plus de quatre-vingts ans, les

colons français avaient implanté sur cette partie de la grande île, acquise en 1697, un système économique et social d'une productivité unique dans l'archipel. La colonie française était devenue une véritable « usine à sucre », hissée au premier rang mondial à partir des années 1770. Le corollaire de cette réussite qui émerveillait les visiteurs de la Perle des Antilles n'avait pas attiré l'attention des colons ou des administrateurs coloniaux : l'île française était devenue la plus importante concentration d'esclaves des Amériques. Dans les années 1780, plus de 500 000 esclaves noirs y travaillaient, alors qu'au même moment ils n'étaient qu'à peine plus de 30 000 sur la partie espagnole de l'île, pourtant deux fois plus grande, et 40 000 à Cuba ; aux États-Unis, en 1780, il y avait un peu plus de 500 000 esclaves, pour un territoire bien plus étendu. Dans les années 1780, aussitôt après la fin de la guerre d'Amérique, la traite atlantique transporta, chaque année, entre 40 000 et 45 000 nouveaux captifs à Saint-Domingue, soit 50 % de la totalité du trafic négrier annuel de cette décennie.

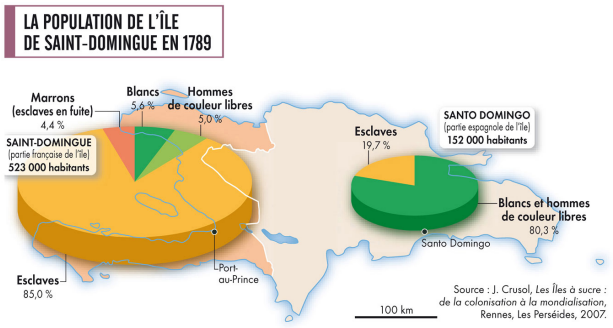

HAÏTI, DE LA « LIBERTÉ GÉNÉRALE » À L'INDÉPENDANCE

L'importance de la population servile fut une des causes du déclenchement en août 1791 de l'insurrection de Saint-Domingue, de son ampleur et de la victoire des insurgés qui imposèrent à la France en révolution l'abolition de

l'esclavage, signée le 23 août 1793 sur place et ratifiée à Paris le 4 février 1794. Mais d'autres facteurs favorisèrent la victoire des insurgés, dont la guerre entre la France et les puissances maritimes (Angleterre, Hollande, Espagne), qui empêchait de constituer un autre front pour les troupes françaises, et l'hostilité des colons à la Révolution.

En 1802, Bonaparte remit en cause la « liberté générale » acquise en 1793-1794 et imposa par la guerre le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe, mais échoua à Saint-Domingue. Le corps expéditionnaire de près de 50 000 hommes fut anéanti, autant par la fièvre jaune que par les combats menés par les généraux noirs et mulâtres, François Dominique Toussaint, dit Toussaint Louverture (1743-1803) d'abord, puis Jean-Jacques Dessalines (1758-1806), Henry Christophe (1767-1820), Anne Alexandre Sabès, dit Pétion (1770-1818). Vaincus à la bataille de Vertières, le 18 novembre 1803, les Français évacuèrent l'île qui, le 1er janvier 1804, se proclamait République d'Haïti. Cette « indépendance noire », deuxième rupture coloniale vingt ans après la naissance des États-Unis, est restée une exception absolue. ■

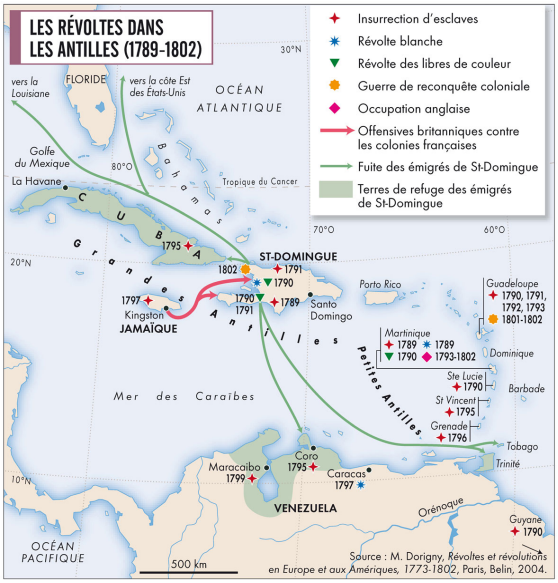

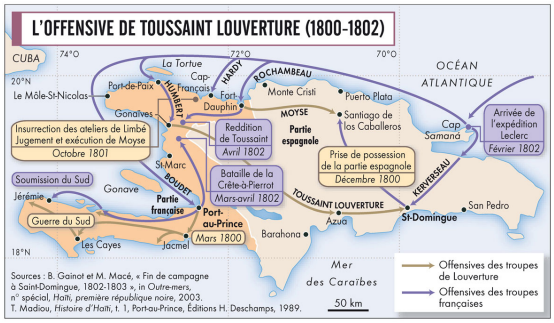

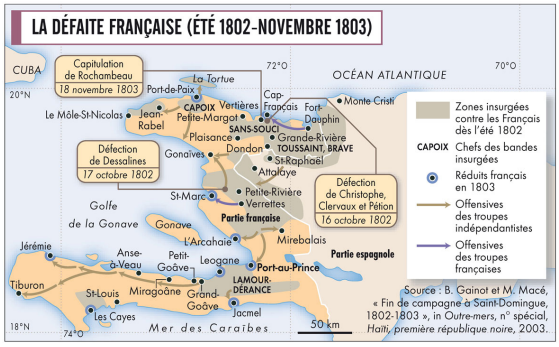

Verbatim

« Ce n'est pas assez d'avoir expulsé de votre pays les barbares qui l'ont ensanglanté depuis deux siècles ; […] il faut, par un dernier acte d'autorité nationale, assurer à jamais l'empire de la liberté […], il faut enfin vivre indépendant ou mourir. »

La troisième rupture coloniale : les indépendances de l'Amérique ibérique (1810-1830)

En 1804, les Amériques comptaient deux États indépendants, les États-Unis (1783) et Haïti (1804), le reste du continent demeurant sous domination coloniale. Le fait majeur des deux décennies suivantes fut la disparition presque totale des empires coloniaux continentaux et le maintien du statut colonial sur les îles. Quelles forces ont conduit à cet effondrement des deux empires ibériques, solidement contrôlés depuis trois siècles ? Quelle fut la nouvelle géopolitique du continent après la disparition des métropoles tutélaires ? Ces indépendances ibériques étaient-elles

dans la continuité de celle des États-Unis ou de celle d'Haïti ?

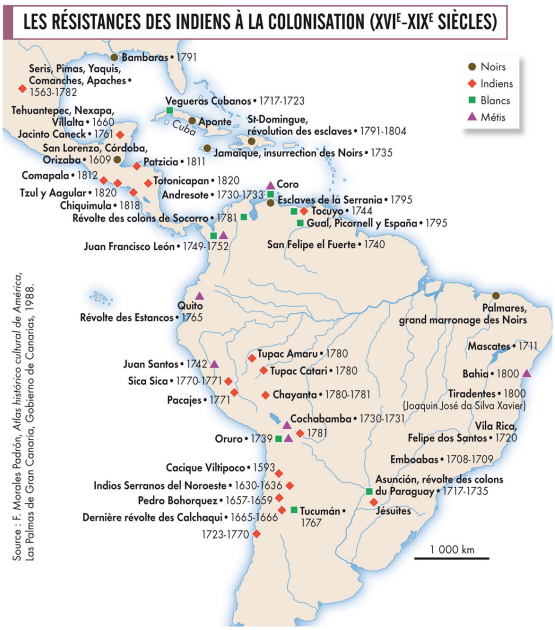

L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE FACE À L'ÉBRANLEMENT COLONIAL DE LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

Les colonies hispaniques différaient des colonies britanniques du Nord par l'importance de la présence indienne, la disparité des *criolios* qui étaient loin de former un groupe homogène par sa culture et sa richesse, le poids de l'Église catholique qui maniait l'Inquisition pour bloquer toute pénétration d'idées subversives, la tradition d'une économie fondée sur l'exploitation minière et l'exportation des bois précieux. Le Brésil portugais, quant à lui, avait développé une économie de plantation esclavagiste de même nature que celle des îles. Cependant, sur l'élite de colons pénétrée des idées venues d'Europe et d'Amérique du Nord, l'impact de la victoire des *Insurgents* fut d'autant plus fort que l'Espagne avait combattu à leurs côtés, avec la France. La « liberté américaine » triomphante ne pouvait manquer de se répandre

auprès de ces Espagnols des colonies. Et si minoritaire fût-elle, l'influence de l'indépendance des États-Unis constitua un ferment nationaliste qui fit mûrir l'idée d'une rupture avec l'Espagne.

Un personnage emblématique du projet indépendantiste. Francisco de Miranda (1750-1816), dès le début des années 1780, conçut un vaste projet d'indépendance de tout le continent hispanique, étendu au Brésil. Acteur de la guerre d'Amérique, puis de la Révolution française, après avoir voyagé dans toute l'Europe des Lumières, il lança sa première tentative de soulèvement en août 1806, avec l'aide de la jeune République d'Haïti. L'échec immédiat du débarquement à Coro, sur la côte vénézuélienne, différa le projet, sans le tuer pour autant. C'est l'invasion napoléonienne de l'Espagne et du Portugal, en 1808, qui permit le soulèvement général. Dès lors plus rien ne pouvait faire refluer la marche vers l'indépendance, seuls des soubresauts momentanés ralentirent le processus d'expulsion de l'Espagne de son empire vieux de trois siècles. Entre 1810 et 1830 la totalité des territoires espagnols se déclarèrent indépendants.

•••

L'EMPIRE DÉMANTELÉ

En 1825, une « Grande Colombie », selon le mot choisi par Miranda dès 1810, regroupait en un État souverain les territoires de la Nouvelle-Grenade ; au nord, le Mexique remplaçait la Nouvelle-Espagne et un État fédératif associait les territoires des actuels Guatemala, Salvador, Honduras, Costa Rica

et Nicaragua ; au sud, le Pérou et la Bolivie étaient érigés en États indépendants ; enfin, le « cône sud » voyait naître le Paraguay, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili.

Ainsi, la vague des indépendances de l'Amérique espagnole n'avait-elle pas donné naissance à un vaste État à l'image des colonies du Nord et conforme au projet du général Simon Bolívar (1783-1830), mis en échec en 1826 au congrès de Panamá. C'est le morcellement qui s'imposa et la Grande Colombie elle-même éclata en 1830 à la mort de Bolívar.

Pour les Indiens et les esclaves africains, l'accession à l'indépendance des pays où ils vivaient ne modifia en rien leur statut. Des abolitions eurent lieu dans les années 1840-1850, sans lien direct avec l'indépendance. C'est la voie des États-Unis qui fut suivie et non celle d'Haïti.

Quant au Brésil, c'est le roi du Portugal lui-même, réfugié à Rio de Janeiro depuis l'invasion française de 1808, qui proclama en 1822 l'indépendance du territoire, dont

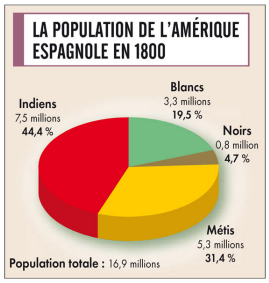

Verbatim

« Autant je désire la* Liberté *et* l'Indépendance *du Nouveau Monde, autant et plus je crains l'anarchie et le système révolutionnaire ! À Dieu ne plaise que ces beaux pays deviennent comme Saint-Domingue […] sous prétexte d'établir la Liberté […].

Que reste-t-il des empires vers 1825 ?

L'élargissement du monde connu des Européens avait été spectaculaire dans la dernière période du XVIIIe siècle et l'immense hémisphère austral n'était plus un « blanc » absolu sur la carte : on commençait à y dessiner îles et archipels et à reconnaître le « continent austral »avant de le contourner au début du siècle suivant. Paradoxalement, en ce début de XIXe siècle, les pays européens se retrouvaient presque totalement dépourvus des colonies conquises depuis le XVIe siècle, à l'exception de l'Angleterre. Étaient-ce les prémices d'un monde rejetant l'idée coloniale elle-même, ou une pause dans une « aventure » qui pouvait reprendre souffle sur des fondements nouveaux ?

UNE CARTE DU MONDE SANS COLONIES ?

La carte du monde au milieu des années 1820 constitue d'une certaine façon une étonnante parenthèse entre deux époques où les empires coloniaux ont occupé d'immenses espaces. En effet, au sortir des grands bouleversements impulsés par les révolutions du monde atlantique, les empires coloniaux européens ont presque entièrement disparu pour laisser place à une multitude d'États souverains.

Aux Amériques. Les treize colonies britanniques d'Amérique du Nord, avec un large pan de la Louisiane française, sont devenues les États-Unis d'Amérique, première nation issue d'une guerre d'indépendance contre une métropole européenne. L'immense empire continental espagnol a lui aussi entièrement disparu, faisant place à de nombreux États indépendants. Le Brésil portugais a rompu ses liens de subordination en se proclamant empire indépendant en 1822. Dans l'archipel caraïbe, presque entièrement épargné par ce vaste mouvement des indépendances coloniales, la partie française

de Saint-Domingue a rompu sa dépendance de façon radicalement différente des processus continentaux : c'est par l'insurrection des esclaves que la « liberté générale » a été imposée en 1793-1794, puis une guerre menée par ces mêmes esclaves libérés conduisit à l'indépendance, sous le nom de République d'Haïti, le 1er janvier 1804.

En Afrique. Sur ce continent où il n'y avait jamais eu de colonies proprement dites, le bouleversement était moindre. L'abolition internationale de la traite négrière, à partir de 1815, affaiblissait, à terme, les royaumes côtiers, mais à ce moment l'Europe était incapable de lancer des expéditions d'envergure pour « explorer » l'Afrique intérieure, vieux rêve maintes fois formulé depuis les années 1750. Le *statu quo* l'emportait : les comptoirs de traite restaient des places de commerce, les rares possessions européennes, principalement portugaises, le demeuraient.

L'Afrique, intégrée aux circuits coloniaux principalement par la fourniture d'esclaves de traite mais jamais colonisée, devenait dès lors le point de convergence des utopies coloniales nées des combats du XVIIIe siècle contre l'esclavage. C'était un espace immense qui semblait devoir être le lieu par excellence de l'« exportation » des Lumières occidentales : agriculture, explorations minières, éducation des populations sans recourir à une christianisation imposée. L'Europe ayant perdu l'essentiel de ses colonies de type ancien, îles à sucre exceptées, pouvait et devait porter ses regards bienveillants sur ce continent inconnu, mais pourtant le plus maltraité depuis plusieurs siècles.

En Asie. La stabilité des implantations coloniales européennes en Asie contrastait avec les bouleversements de l'hémisphère américain : l'Espagne conserva les Philippines, le Portugal ses comptoirs, tout comme la France, les Provinces-Unies, sorties des conquêtes françaises après 1815, retrouvèrent leurs possessions en Insulinde. En fait, dans ce qui avait été longtemps appelé les Indes orientales, la présence européenne avait été davantage commerciale que pure domination territoriale, laissant toujours un pouvoir plus ou moins étendu aux souverains locaux.

Les « vestiges » de la première colonisation européenne. Des restes d'empires étaient alors constitués par les colonies insulaires ainsi que par quelques modestes morceaux du continent américain, principalement les Guyane, la côte des Mosquitos et le Honduras britannique. L'archipel caraïbe demeurait un monde colonial : l'Espagne y conservait Cuba et Porto Rico, l'Angleterre la Jamaïque, la Barbade et une partie des Petites Antilles, la France, qui avait perdu toutes ses possessions en Amérique du Nord, conservait la Martinique ainsi que la Guadeloupe, ses deux dernières « îles à sucre » américaines.
Dans l'océan Indien, la colonisation s'était maintenue : la Réunion restait française alors que Maurice et les Seychelles passaient sous contrôle anglais.

•••

L'ANGLETERRE MAÎTRESSE DU MONDE ?

La quasi-disparition des empires coloniaux européens au début du XIXe siècle n'était cependant pas générale ; une exception tranchait : le Royaume-Uni. En effet, son empire colonial, loin de régresser, avait accru son emprise, compensant largement la perte des treize colonies. L'indépendance des États-Unis a constitué une violente secousse dans les milieux dirigeants britanniques, mais également dans l'opinion publique. À ce choc s'ajoutait la multiplication des révoltes d'esclaves dans les îles et la puissante montée du mouvement antiesclavagiste, exigeant notamment l'abolition de la traite. Devant cette situation, les milieux coloniaux se détachèrent précocement du monde colonial américain, qui avait été le centre de gravité de l'empire britannique depuis le XVIIe siècle, pour se déporter vers les Indes, où l'effondrement de l'empire français de Dupleix ouvrait de larges possibilités. Ainsi, entre la fin du XVIIIe siècle et les années 1820, l'Angleterre a-t-elle opéré

un recentrage de ses intérêts coloniaux pour les ancrer aux Indes orientales. L'Angleterre, première victime en 1783 du mouvement portant les colonies américaines vers la liberté politique, se détourna avec un demi-siècle d'avance du système colonial « mercantiliste » pour se lancer dans ce qui fut rapidement, au XIXe siècle, la seconde phase de la colonisation européenne, orientée vers l'Asie orientale et l'Afrique intérieure.

Dans les années 1820, alors que les anciens empires ont disparu de la carte, l'empire britannique a conservé toutes ses possessions antillaises, ainsi que ses possessions canadiennes étendues jusqu'au Pacifique, après en avoir repoussé les prétentions espagnoles en 1789-1790 ; il a acquis des îles dans l'océan Indien, commencé à édifier l'empire continental des Indes et à s'installer en Australie et en Nouvelle-Zélande. C'est une exception en forme d'anticipation d'un glissement qui concerna plus tard les autres puissances, notamment la France. ■

Verbatim

« La conquête de l'Inde n'est pas du tout nécessaire pour notre sécurité ou pour notre confort. […] Nous devons être motivés par un amour pur du gain ; un amour pur du pillage. »

Projets et utopies de colonisation à la fin du XVIII^{e} et au début du XIX^{e} siècle

Au moment où les empires chancelaient sur leurs bases, la réflexion sur le devenir des colonies a consisté à remettre en cause les pratiques généralisées comme la prise de possession territoriale, la traite négrière et l'esclavage, les monopoles des compagnies à charte. À ces usages de la colonisation « mercantiliste », les théoriciens des Lumières entendaient substituer des principes nouveaux : pas d'esclavage ni de traite, libre commerce et pas de monopole, diffusion des Lumières européennes vers les sociétés d'Afrique et d'Asie, mise en valeur agricole de l'Afrique. À la barbarie des siècles

passés succéderait la « colonisation nouvelle ».

COLONIES LIBRES, SANS ESCLAVES, DIFFUSION DES LUMIÈRES

L'idée selon laquelle l'Europe devait rapidement renoncer à la traite des Africains, barbare, inefficace pour le travail aux îles d'Amérique et aboutissant inexorablement au dépeuplement de l'Afrique, a été émise dès les années 1750, notamment à travers le récit du botaniste français Michel Adanson (1727-1806), qui expliquait à ses lecteurs qu'il serait préférable de faire cultiver la canne en Afrique par des travailleurs libres plutôt que de déporter les Noirs en Amérique. Mais ce sont surtout les physiocrates qui développèrent ce thème dans les années 1760, inlassablement repris jusqu'à la fin du siècle. En 1790, sous la plume du comte de Mirabeau (1715-1789), on pouvait lire cette apologie de la colonisation nouvelle à venir : « L'Europe et l'Amérique commerçante s'uniront pour aider aux heureux développements que prendra l'Afrique ; elles échangeront leurs matières manufacturées contre ses matières brutes, les instruments de leurs propres richesses contre les productions de son sol, […] outre les gommes, la cire, l'ambre gris, le miel, l'ivoire, l'argent, la laine, les pelleteries de tout genre, l'or… Entendez-vous, marchands d'esclaves ?… l'or ! Outre les bois les plus précieux, les drogues les plus rares, toutes les sortes de poivres et d'épiceries… l'indigo, le coton de première qualité, et pour des prix très inférieurs à ceux de tous les marchés connus ; vous y trouveriez enfin la canne à sucre, ce fatal prétexte de tant d'atrocités, dont nous enseignerions si facilement la culture aux Africains libres […] »

Sous la Révolution, les principes de la nouvelle colonisation ont été adoptés par la Société des amis des Noirs et des colonies, qui en fit le deuxième point de son programme. L'inspirateur principal de ce projet fut le Suédois Carl Bernard Wadström (1746-1799), auteur d'un ouvrage retentissant sur la

question, *New Colonization*, paru à Londres en 1792. Cette nouvelle colonisation fut présentée par l'abbé Henri Grégoire (1750-1831) en termes lyriques : « Le cri de la liberté a retenti dans les deux mondes. Puissent les Blancs et les Noirs, abjurant les rivalités, les haines et les vengeances, confondre leurs affections et ne plus former qu'une seule famille ! Puisse l'humanité, la liberté, la justice renaître enfin dans les contrées africaines, expier les crimes de l'Europe, éclairer, consoler, civiliser les nations qui ont les mêmes droits que nous… » France et Angleterre devaient s'unir pour mettre en acte ces nouveaux principes coloniaux : les abolitionnistes anglais avaient ouvert la voie en 1787 en créant « l'établissement libre » de Sierra Leone en Afrique occidentale, leurs homologues de Paris lançaient le projet de création d'un établissement similaire plus au sud à Boulama (dans l'actuelle République démocratique du Congo). L'effondrement des vieux empires coloniaux, en cours ou imminent en Amérique et aux Antilles, devait laisser place à une expansion européenne pacifique et civilisatrice.

•••

LA NOUVELLE COLONISATION : UNE UTOPIE COLONIALE ?

La création, par les abolitionnistes anglais, de « l'établissement » de la Sierra Leone, conçu comme le premier modèle de la « colonisation libre » en Afrique, fut présentée en ces termes par l'abbé Grégoire, dans une intervention devant l'Institut en 1796 : « Son but principal était d'y porter la civilisation et la liberté. Il fut décidé qu'on y établirait entre les Noirs et les Blancs une égalité parfaite, sans autre distinction que celle du mérite. »
Cette nouvelle colonisation européenne devait aussi transformer les colonies d'Amérique, débarrassées de l'esclavage, en territoires où la tutelle des métropoles serait peu à peu allégée et les pouvoirs transférés aux

créoles, du moins ceux (Noirs, mulâtres ou Blancs) qui renonceraient à la tyrannie de la servitude : des plans d'éducation publique étaient proposés pour diffuser dans toutes les couches de la nouvelle société les idéaux de liberté et d'égalité ; surtout, la mise en place d'un enseignement technique dans ces colonies était jugée indispensable afin de pouvoir y introduire les machines inventées en Europe. L'existence même du travail servile en empêchait la diffusion dans les îles à sucre. Le marquis de Condorcet (1743-1794), disciple des physiocrates, avait préconisé l'éclatement des structures de la plantation coloniale – qui regroupait travail agricole, travail manufacturier et commercialisation des produits – pour faire place à l'introduction de la division du travail et aux « usines centrales » mues par la vapeur.

Projet grandiose, qui supposait la fin irréversible de l'esclavage et une révolution des mentalités des colons, deux conditions qui ne se réalisèrent que progressivement et tardivement au cours du XIXe siècle.

•••

NAPOLÉON ET LE RÊVE COLONIAL

Au tout début du XIXe siècle, alors que l'Europe continentale était en quasi-totalité sous le contrôle napoléonien, les projets d'expansion coloniale se multiplièrent, reprenant souvent des lignes directrices esquissées depuis longtemps par la monarchie, ses voyageurs et ses savants, mais également par les assemblées révolutionnaires successives qui voyaient là une alternative potentielle aux Antilles alors en pleine crise.

La Méditerranée orientale et l'Afrique du Nord (Tunis, Alger, l'Égypte surtout), par « dépècement » de l'Empire ottoman, était une direction convoitée depuis Louis XV ; l'expansion vers les Indes néerlandaises, puis en direction

des côtes africaines, liait aussi de façon étrange les théories de la nouvelle colonisation aux projets de conquêtes territoriales. En direction de l'Amérique, l'ambiguïté était à son comble : les milieux coloniaux français envisageaient, outre la récupération de la Louisiane des mains espagnoles, d'édifier un vaste empire français ou sous influence directe de la France, en chassant les Espagnols du Mexique, en consolidant la présence française sur toute l'île de Saint-Domingue, faisant du golfe du Mexique une « Méditerranée française ».

L'ampleur des projets était telle que les moyens navals, militaires et financiers d'alors en rendaient l'exécution illusoire, notamment après la défaite de Trafalgar devant les Anglais le 21 octobre 1805. Il n'en demeure pas moins qu'à travers ces projets – utopiques pour les uns, relevant de la « démence coloniale » pour d'autres – les grandes directions des ambitions coloniales françaises étaient esquissées, inscrites le plus souvent dans une continuité avec les projets des années 1770-1780. Elles persistèrent durablement dans la mémoire collective : que l'on songe à la place prise par l'évocation de l'Égypte dans la toponymie parisienne au XIXe siècle. ■

UTOPIES IMPÉRIALES ET PROJETS DE COLONISATIONS FRANÇAIS (FIN XVIIE-DÉBUT XIXE SIÈCLE)

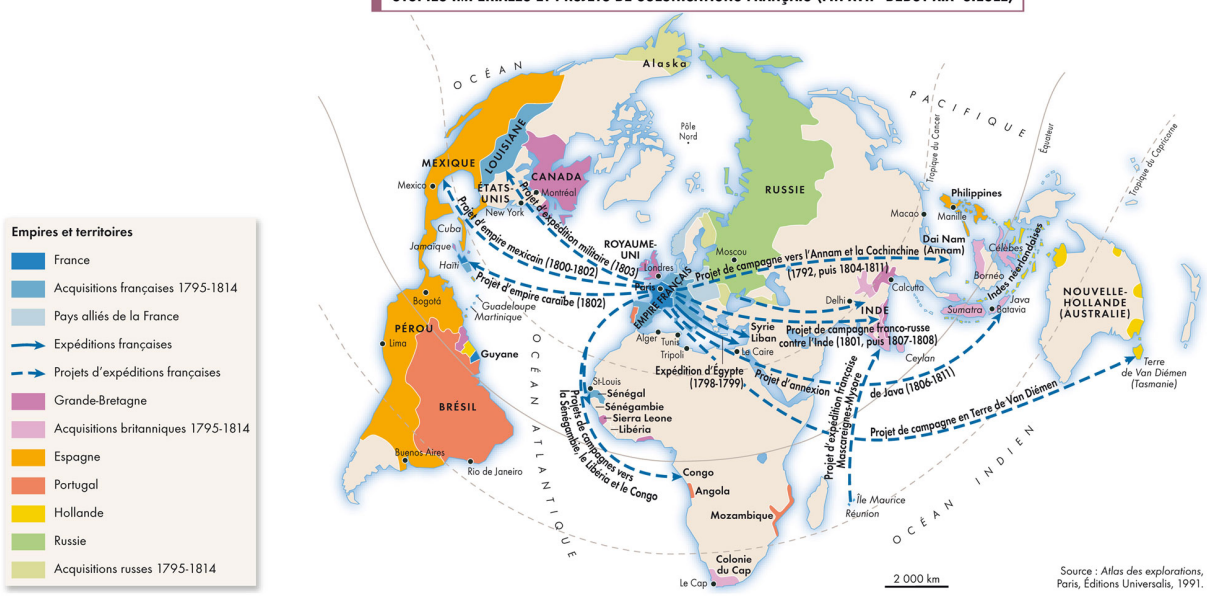

« On pourrait cultiver à la côte d'Afrique […] le sucre, le riz, le coton, le gingembre, le cacao et l'indigo. […] Il est certain que l'Afrique est égale, et supérieure en bien des choses, par sa situation et par la qualité de son terrain, à toute autre contrée du monde.»

Annexes

Bibliographie indicative

Dalziel Nigel, *Historical Atlas of the British Empire*, Londres, Penguin Books, 2006.

Hayes Derek, *Historical Atlas of British Columbia and the Pacific Northwest*, Vancouver, Cavendish Books, 1999.

Litalien Raymonde, Palomino Jean-François et Vaugeois Denis, *La Mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord*, Paris et Montréal, PUPS et Septentrion, 2007.

Morales Padrón Francesco, *Atlas histórico cultural de América*, Las Palmas de Gran Canaria, Commisión de Canarias para la conmemoración del V centenario des descubrimiento de América, 1988, 2 vol.

Pluvier J. M., *Historical Atlas of South-East Asia,* Leiden, E. J. Brill, 1995.

Ronsin Albert, *Le Nom de l'Amérique. L'invention des chanoines et savants de Saint-Dié*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2006 (3e éd.).

Trudel Marcel, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 1973.

Expansion et exploitation coloniales

Boilley Pierre et Marès Antoine (dir.), « Empires », *Mondes, histoire, espaces, relations*, revue trimestrielle, Paris, Éditions Armand Colin, n° 2/2012.

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.

Chaunu Pierre, *Séville et l'Atlantique*, Paris, Armand Colin et SEVPEN, 1959.

CHAUNU Pierre, *Séville et l'Amérique aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Flammarion, 1977.

CHAUNU Pierre, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (6e édition).

MAURO Frédéric, *L'Expansion européenne : 1600-1870*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 (4e éd.).

Peuples, cultures et religions

BESSIS Sophie, *L'Occident et les Autres : histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte, 2002.

DELISLE Philippe ET PRUDHOMME Claude (dir.), *Religion et créolité. Antilles françaises, Haïti, Mascareignes*, Paris, Karthala, 2009.

GLIOZZI Giuliano, *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale : des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)*, préface de Frank Lestringant, Lecques, Éditions Théétète, 2000.

GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2010 (2e éd.).

POLANCO Xavier (dir.), *Naissance et développement de la science-monde. Production et reproduction des communautés scientifiques en Europe et en Amérique latine*, Paris, La Découverte-UNESCO, 1990.

PRUDHOMME Claude, *Missions chrétiennes et colonisation. XVIe-XXe siècles*, Paris, Le Cerf, 2002.

TESTOT Laurent (dir.), *Histoire globale. Un nouveau regard sur le monde*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2008.

WATCHEL N., *La Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole. 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971.

Les économies coloniales

BÉGOT Danielle ET HOCQUET Jean-Claude (dir.), *Le Sucre, de l'Antiquité à son destin antillais,* Paris, Éditions du CTHS, 2000.

CRUSOL Jean, *Les Îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*, Bécherel, Les Perséides, 2007.

MAURO Frédéric, *Histoire du café*, Paris, Éditions Desjonquères, 2002 (nouvelle édition).

MEYER Jean, *Histoire du sucre*, Paris, Éditions Desjonquères, 1989.

MORINEAU Michel, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux : les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises (XVIe-XVIIIe siècles),* Cambridge University Press et Paris, Maison des sciences de l'homme, 1984.

VERLEY Patrick, *L'Échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997.

Les sciences coloniales

BONNEUIL Christophe ET BOURGUET Marie-Noëlle, *De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVIIe siècle-début XXe siècle*), numéro thématique de la *Revue française d'histoire d'outre-mer* (1er semestre 1999, n° 322-323).

DROUIN Jean-Marc ET LALANDE Thierry (dir.), *La Boussole et l'Orchidée. Humboldt et Bonpland, 1799-1804. Une aventure savante aux Amériques*, Paris, Musée des Arts et

Métiers, 2003.

Jami Catherine, Moulin Anne-Marie, Petitjean Patrick (dir.), *Science and Empires: Historical Studies about Scientific Development and European Expansion*, actes du colloque de l'Unesco d'avril 1990, Boston, Kluwer Academic Publishers, 1992.

Laissus Yves, *Les Regime,* The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 1992.

MacLeod Roy (dir.), *Nature and Empire.* Science and the Colonial Enterprise, 2000.

Reingold Nathan et Rothenberg Marc (dir.), *Scientific Colonialism: A Cross-Cultural Comparison*, Washington, Smithsonian Insitution Press, 1987.

Sobel Dava, *Longitudes*, Paris, JC Lattès, 1998.

Spary Emma, *Making the Natural order: The Paris Jardin du Roi, 1750-1795*, Cambridge University (PHd. dacty.), 1993.

Élites et les sociabilités coloniales

Beaurepaire Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons, XVIII^e^-XIX^e^ siècle*, Paris, Belin, 2002.

Laux C., Ruggiu François, Singaravélou Pierre (dir.), *Au sommet de l'empire. Les élites européennes dans les colonies du début du XVI^e^ siècle au milieu du XX^e^ siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

Odo Georges, *La Franc-maçonnerie coloniale, XVIII^e^-XIX^e^ siècle,* Paris, Édimaf, 2002.

Révauger Cécile, *Noirs et francs-maçons*, Paris, Édimaf, 2003.

Révauger Cécile, *La Franc-maçonnerie dans les ports*, Presses universitaires de Bordeaux, 2012.

Cartographie et colonisation

Castelnau-L'Estoile Charlotte et Regourd François (dir.), *Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux, XVIe-XVIIIe siècles. France, Espagne, Portugal*, actes du colloque international de Nanterre (2002), Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

Hofmann Catherine, Richard Hélène, Vagon Emmanuelle (dir.), *L'Âge d'or des cartes marines. Quand l'Europe découvrait le monde*, Paris, Le Seuil/Bibliothèque nationale de France, 2012.

Laboulais-Lesage Isabelle, *Combler les vides de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques, XVIIe-XXe siècles*, Presses de l'université de Strasbourg, 2004.

L'Afrique

Diop David, Graille Patrick, Zatorska Izabella, *L'Afrique,* revue *Dix-Huitième Siècle*, n° 44-2012.

M'Bokolo Élikia, *L'Afrique. Histoire et civilisation*, Paris, Hatier, 1992, 2 vol.

L'Amérique du Nord

Charbonneau Hubert, Desjardins B., Guilemette A., Landy Y., Légaré J. Nault F., *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVIIIe siècle*, Paris et Montréal, INED-PUF et Université de Montréal, 1987.

Desbiens A., *Histoire des États-Unis, des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.

Dumas S., « Les Filles du roi en Nouvelle-France », Québec, *Cahier d'histoire du Québec*, n° 24, 1972.

Havard Gilles et Vidal Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Éditions Flammarion, 2003.

Kaspi André, *Les Américains*, tome 1, *Naissance et essor des États-Unis 1607-1945*, Paris, Le Seuil, 2008 (rééd.).

Kaspi André, *L'Indépendance américaine: 1763-1789*, Paris, Julliard, collection « Archives », 1976.

Sawaya J.-P., *La Fédération des Sept Feux de la vallée du Saint-Laurent, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle*, Montréal, Septentrion, 2006.

Les Amériques ibériques

Carreira Ernestine, *Les Français et l'Inde portugaise de 1761 à 1793 : relations internationales et initiatives individuelles*, Paris, thèse EHESS, 1993.

Carreira Ernestine (dir.), *Éclats d'empire : du Brésil à Macao*, Paris, Maisonneuve et Larose, Centre d'archives d'outre-mer, université Paris X-Nanterre, 2003.

Lavallée Bernard, *L'Amérique latine, de Colomb à Bolívar*, Paris, Éditions Belin, 2004.

Mauro Frédéric, *Le Portugal et l'Atlantique au XVII^e^ siècle (1570-1670) : étude économique*

L'archipel caraïbe

Barbiche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques. De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Gannier Odile, *Les Derniers Indiens de la Caraïbe. Images, mythes et réalités*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge, 2003.

PLUCHON Pierre (dir.) *Histoire des Antilles et de la Guyane*, Toulouse, Privat, 1982.

SAINTON Jean-Pierre (dir.), *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles) : la construction des sociétés antillaises des origines au temps présent : structures et dynamiques*, tome 1, *Le Temps des genèses ; des origines à 1685*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.

SAINTON Jean-Pierre (dir.), *Histoire et civilisation de la Caraïbe : Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles*, tome 2, *Le temps des matrices : économie et cadres sociaux du long XVIIIe siècle*, Paris, Karthala, 2012.

SINGARAVÉLOU, *Les Indiens de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 1987, 3 vol.

Les Indes orientales

FILLIOT Jean-Marie, *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle*, Paris, ORSTOM, 1974.

HAUDRÈRE Philippe, *La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2005, 2 vol. (2e éd.).

MORINEAU Michel, *Les Grandes Compagnies des Indes orientales. X*

Chronologie simplifiée

1420 : Henri le Navigateur, frère du roi de Portugal, installe un observatoire maritime à Sagres ; installation des Portugais à Ceuta.

1427 : Les Portugais s'installent aux Açores.

1444 : Dias découvre le cap Vert et l'embouchure du Sénégal ; début de la traite négrière vers le Portugal.

1482 : Création par les Portugais du comptoir de São Jorge da Mina ; découverte de l'embouchure du Congo.

1487-1488 : Bartolomé Dias découvre et double de cap de Bonne-Espérance ; pour la première fois un navire européen pénètre dans l'océan Indien.

1491 : Nzinga Nkuwa, roi du Congo, se fait chrétien ; son fils, sous le nom d'Alfonso Ier, évangélise le Congo.

12 octobre 1492 : Christophe Colomb débarque sur l'île de San Salvador ; le 6 décembre il accoste sur l'île d'Ayti, rebaptisée Hispaniola, puis Saint-Domingue.

4 mai 1493 : Une bulle pontificale partage le monde entre Espagne et Portugal de part et d'autre d'une ligne passant à 100 lieues de Cap-Vert.

7 juin 1494 : Le traité de Tordesillas corrige ce partage en déplaçant la ligne de 370 lieues à l'ouest.

1497-1498 : Vasco de Gama atteint Calicut, en doublant le cap de Bonne-Espérance. C'est l'ouverture de la *Carreira da India*.

25 avril 1500 : Cabral découvre le Brésil, au nom du roi de Portugal.

1503 : Création et installation à Séville de la *Casa de contratación*, organe central de gestion et de contrôle des Indes occidentales.

1505 : Les Portugais édifient un fort à Sofala, sur la côte orientale de l'Afrique.

1510-1511-1512-1515 : Les Portugais prennent Goa, Malacca, Calicut et contrôlent le détroit d'Ormuz ; ils s'installent à Timor.

1520 : Une ambassade portugaise arrive à la cour du roi d'Éthiopie ; ensuite une alliance lie les deux royaumes chrétiens face aux Ottomans.

16 mars 1521 : Magellan atteint les Philippines.

1er septembre 1522 : La flotte de Magellan (mort aux Moluques) arrive en Espagne : c'est le premier tour du monde.

1522 : Début de la conquête de l'Empire inca, achevée en 1533 par la prise de Cuzco.

1523-1524 : Verrazzano, pour le compte de la France, reconnaît le littoral depuis la Floride jusqu'au cap Breton.

1536 : Jacques Cartier explore de Saint-Laurent.

1542 : Charles Quint promulgue les « lois nouvelles » qui interdisent l'esclavage des Indiens.

1544 : Découverte des mines d'argent du Potosí.

1552 : Bartolomé de las Casas publie sa *Très brève histoire de la destruction des Indes*, virulent réquisitoire contre les massacres des Indiens et le pillage des Indes occidentales.

1554 : Les Portugais s'installent à Macao et ouvrent un comptoir à Canton.

1557-1563 : Villegagnon implante une colonie française dans la baie de Rio de Janeiro.

1564-1565 : Première liaison entre les Philippines et le Mexique ; début du circuit du « galion de Manille », qui fonctionna jusqu'en 1810.

1599 : Création à Londres de l'East India Company ; l'Angleterre inaugure son commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance.

1602 : Création à Amsterdam de la Vereenigde Oostindische Compagnie (VOC), la Compagnie des Indes orientales néerlandaise qui reçoit le monopole du commerce avec l'Orient.

1603 : Samuel de Champlain fonde Québec.

1607 : Premières « réductions » jésuites au Paraguay.

1616 : La France crée les comptoirs de Gorée et de Rufisque au Sénégal.

1619 : Fondation par les Hollandais de Batavia, capitale de Java, puis des Indes néerlandaises.

9 novembre 1620 : Les pèlerins du Mayflower fondent la colonie du Massachusetts ; naissance de la Nouvelle-Angleterre.

1621 : Création, à Amsterdam, de la Compagnie des Indes occidentales.

1624 : Installation hollandaise à Bahia ; fondation de La Nouvelle-Amsterdam sur la baie de l'Hudson (future New York).

Sources des citations

12-13 Marco Polo, *Le Livre des merveilles*, chap. XXIII.

14-15 *Chronique de la découverte et conquête de la Guinée,* par Gomes Eanes de Zurara, 1453.

16-17 Christophe Colomb, commentaire manuscrit en marge d'*Imago mundi* de Pierre d'Ailly.

18-19 François Ier, roi de France, « Protestation contre le partage du monde », 1534.

20-21 Fernández de Oviedo, *La historia general de las Indias*, Séville, 1535.

22-23 Bartolomé de Las Casas, *Très Brève histoire de la destruction des Indes,* 1552.

24-25 J. G. de Sepúlveda, 1551.

26-27 Luís Felipe Thomaz, *De Ceuta à Timor*, Lisbonne, 1994.

28-29 Francisco Rodrigues, 1512.

32-33 *Lettres de Colbert*, t. VI, p. 250.

34-35 Déclaration des dirigeants de la compagnie hollandaise, 1664.

36-37 Les Directeurs de la Compagnie au contrôleur général, le 18 mars 1708.

38-39 Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* (1578), édition établie par Franck Lestringuant, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 310-312.

40-41 Description du Canada par Jacques Cartier

au retour de son premier voyage, 1535.

42-43 Mémoire de l'intendant Talon au ministre Colbert pour le recrutement des « filles du roi », 10 novembre 1670.

44-45 Louise Dechêne, *Un siècle de colonisation française au Canada*, Montréal, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, 1981.

46-47 Le Moyne d'Iberville, premier gouverneur de la Louisiane, 1699.

48-49 Lettre de Duclos au ministre, 25 décembre 1715.

50-51 Sir John Sinclair, 1784.

52-53 John Oldmixon, 1787.

54-55 Charpentier de Cossigny au ministre de la Marine, 1741.

56-57 Le duc de Choiseul au négociateur britannique Hans Stanley, juillet 1761.

60-61 Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1979.

62-63 Alexander von Humboldt, *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent fait en 1799 et 1800 par A. de Humboldt et A. Bonpland*, Paris, 1804.

64-65 Dialogue entre un prédicateur et les Indiens, nord du Mexique, 1760.

66-67 James Cook, *Journal de bord de* La Résolution, 1772.

68-69 De Cayenne, Joseph Martin, jardinier-botaniste, à André Thouin, directeur du Muséum de Paris, le 22 ventôse an VII.

70-71 Marquis de Chefdebien, Convent des philalèthes, Paris, 1785.

72-73 Daniel Defoe, *A Plan of the English Commerce*, 1728.

74-75 Journal du voyage du capitaine Étienne Marchand, *Découverte des îles de la Révolution*, juin 1791.

76-77 Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1794.

80-81 Anonyme, réponse au concours de l'Académie de Lyon (1781) : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ?*

82-83 Saint-John Crèvecœur, *Lettres d'un fermier américain*, 1782.

84-85 Jean-Jacques Dessalines, Les Gonaïves, 1er janvier 1804, l'an Ier de l'indépendance.

86-87 Lettre de Miranda à John Turnbull, de Douvres, 12 janvier 1798.

88-89 William Cobbett, avril 1808.

Auteur

Marcel Dorigny

enseigne au département d'histoire de l'université de Paris VIII. Ses recherches portent, entre autres, sur l'esclavage, les processus d'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, notamment dans le cas d'Haïti, et leurs rapports avec les mouvements d'indépendance des colonies américaines, États-Unis puis Amérique espagnole. Auteur et directeur de nombreux ouvrages, il dirige aujourd'hui la revue *Dix-huitième siècle* et participe au Comité pour la mémoire de l'esclavage. Pour Autrement, il a coécrit avec Bernard Gainot l'*Atlas des esclavages* paru en 2006, dont une nouvelle édition paraît en 2013.

Cartographe

Fabrice Le Goff

est cartographe géographe indépendant. Pour Autrement, il a notamment réalisé la cartographie de l'*Atlas des esclavages* (2006, nouvelle édition 2013), de l'*Atlas de l'Empire napoléonien 1799-1815* (2008) et de l'*Atlas des empires coloniaux XIX*e*-XX*e siècles (2012).
www.cartographe-legoff.com

Crédits photographiques :
Pages 6-7 : Carte de l'hémisphère portugais, extraite de l'atlas Miller attribué à Lopo Homem et Pedro Reinel, 1519. Manuscrit enluminé sur vélin. © Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans GE D 26179 RES.
Page 67 : carte du Gulf Stream dessinée par Benjamin Franklin (1770). © Encyclopaedia Britannica/UIG/The Bridgeman Art Library.

Création de la maquette : Vianney Chupin

Conception et réalisation : Edire

Relecture et corrections : David Mac Dougall

Coordination éditoriale : Laure Flavigny